SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable LARRY SMITH

Tuesday, November 22, 2016
Wednesday, November 23, 2016

Issue No. 19

Twelfth meeting:

Study on the federal government's multi-billion dollar infrastructure funding program

and

Sixth (final) meeting:

Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act

and

First meeting:

Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2017

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable LARRY SMITH

Le mardi 22 novembre 2016
Le mercredi 23 novembre 2016

Fascicule nº 19

Douzième réunion :

Étude sur le programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures

et

Sixième (dernière) réunion :

Projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu

et

Première réunion :

Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

52914-52930

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Larry Smith, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* Harder, P.C. (or Bellemare)
Ataullahjan	Marshall
* Carignan, P.C. (or Martin)	Mitchell
Cowan	Mockler
Eaton	Neufeld
	Pratte

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Enverga (*November 17, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Larry Smith

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* Harder, C.P. (ou Bellemare)
Ataullahjan	Marshall
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Mitchell
Cowan	Mockler
Eaton	Neufeld
	Pratte

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Enverga (*le 17 novembre 2016*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 15, 2016:

The Honourable Senator Harder, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Petitclerc:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2017.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 15 novembre 2016 :

L'honorable sénateur Harder, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénatrice Petitclerc,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2016
(50)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:40 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Larry Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Bellemare, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mitchell, Mockler, Neufeld, Pratte and Smith (12).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 6, 2016, the committee resumed its consideration of Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.)*

The chair made a statement.

A debate took place.

At 10:01 a.m., the chair moved that the committee proceed to the clause-by-clause consideration of Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted on the following division:

YEAS

The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mockler, Neufeld and Smith — 9

NAYS

The Honourable Senators Bellemare, Mitchell and Pratte — 3

ABSTENTIONS

None

It was agreed that the title stand postponed, on division.

The chair asked whether clause 1 shall carry.

The chair moved that Bill C-2 be amended, in clause 1, page 1, as follows:

(*a*) Replace lines 16 to 21 with the following:

"paragraph (a), plus

(i) 16.5% of the amount by which the amount taxable for the year exceeds $45,282, but is equal to or less than $52,999, and

(ii) 20.5% of the amount by which the amount taxable for the year exceeds $52,999;

(c) if the amount taxable is greater than $90,563, but is equal to or less than $140,388, the lesser of

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2016
(50)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 40, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Bellemare, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mitchell, Mockler, Neufeld, Pratte et Smith (12).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 octobre 2016, le comité poursuit son examen du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^{o} 16 des délibérations du comité.*)

Le président fait une déclaration.

Un débat s'engage.

À 10 h 1, le président propose que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mockler, Neufeld et Smith — 9

CONTRE

Les honorables sénateurs Bellemare, Mitchell et Pratte — 3

ABSTENTIONS

Aucune

Il est convenu de reporter l'étude du titre, avec dissidence.

Le président demande si l'article 1 est adopté.

Le président propose que le projet de loi C-2 soit modifié, à l'article 1, page 1, ainsi qu'il suit :

a) Remplacer les lignes 16 à 21, de ce qui suit :

« l'année selon l'alinéa a), plus :

(i) 16,5 % du montant imposable pour l'année excédant 45 282 $ sans excéder 52 999 $,

(ii) 20,5 % de l'excédent du montant imposable sur 52 999 $ pour l'année;

c) si le montant imposable excède 90 563 $ sans excéder 140 388 $, la moins élevée des sommes suivantes :

(i) the maximum amount determinable in respect of the taxation year under paragraph (b), plus one-half of the amount by which the amount taxable exceeds $90,563 for the year, and

(ii) the maximum amount determinable in respect of the taxation year under paragraph (a), plus 22% of the amount by which the amount taxable exceeds $45,282, but is equal to or less than $90,563, and 26% of the amount by which"; and

(*b*) Replace line 26 with the following:

"under subparagraph (c)(ii), plus 29% of the amount by which".

Debate.

At 10:33 a.m., the Honourable Senator Bellemare moved that the committee adjourn.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived by the following division:

YEAS

The Honourable Senators Bellemare, Mitchell and Pratte — 3

NAYS

The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mockler, Neufeld and Smith — 9

ABSTENTIONS

None

Debate resumed on the chair's motion to amend Bill C-2.

After debate, the question being put on the amendment, it was adopted on the following division:

YEAS

The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mockler, Neufeld and Smith — 9

NAYS

The Honourable Senators Bellemare, Mitchell and Pratte — 3

ABSTENTIONS

None

It was agreed that clause 1 as amended carry, on division.

After debate, it was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

(i) la somme maximale déterminable pour l'année selon l'alinéa b), plus la moitié de l'excédent du montant imposable sur 90 563 $ pour l'année,

(ii) la somme maximale déterminable pour l'année selon l'alinéa a), plus 22 % du montant imposable excédant 45 282 $ sans excéder 90 563 $ et 26 % de l'excédent du montant imposable sur 90 563 $ pour l'année; »;

b) par substitution, à la ligne 24, de ce qui suit :

« pour l'année selon le sous-alinéa c)(ii) plus 29 % de l'excédent ».

Débat.

À 10 h 33, l'honorable sénatrice Bellemare propose que la séance soit levée.

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Bellemare, Mitchell et Pratte — 3

CONTRE

Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mockler, Neufeld et Smith — 9

ABSTENTIONS

Aucune

Reprise du débat sur la motion d'amendement du président au projet de loi C-2.

Après débat, l'amendement, mis aux voix, est adopté par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mockler, Neufeld et Smith — 9

CONTRE

Les honorables sénateurs Bellemare, Mitchell et Pratte — 3

ABSTENTIONS

Aucune

Il est convenu d'adopter l'article 1 amendé, avec dissidence.

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

Il est convenu d'adopter l'article 5.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Il est convenu d'adopter l'article 7.

Il est convenu d'adopter l'article 8.

Il est convenu d'adopter l'article 9.

Il est convenu d'adopter l'article 10.

After debate, it was agreed that the title carry.

The chair asked whether Bill C-2, as amended, shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following division:

YEAS

The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mockler, Neufeld and Smith — 9

NAYS

The Honourable Senators Bellemare, Mitchell and Pratte — 3

ABSTENTIONS

None

It was agreed on division that the chair report Bill C-2, with the amendment, to the Senate.

Debate.

At 11:19 a.m., the committee suspended.

At 11:23 a.m., the committee resumed in camera, pursuant to rule 12-16(1)(d), to consider a draft agenda (future business).

It was agreed that the senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 23, 2016, the committee resumed its examination of the study of the federal government's multi-billion dollar infrastructure funding program.

At 11:35 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

OTTAWA, Wednesday, November 23, 2016
(51)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Anne C. Cools, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Mitchell, Mockler, Neufeld, Pratte and Smith (10).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Après débat, il est convenu d'adopter le titre.

Le président demande si le projet de loi C-2, tel qu'amendé, est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Martin, Mockler, Neufeld et Smith — 9

CONTRE

Les honorables sénateurs Bellemare, Mitchell et Pratte — 3

ABSTENTIONS

Aucune

Il est convenu que le président fasse rapport au Sénat du projet de loi C-2 avec la proposition d'amendement, avec dissidence.

Débat.

À 11 h 19, la séance est suspendue.

À 11 h 23, la séance reprend à huis clos, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 23 février 2016, le comité poursuit son examen de l'étude sur le programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures.

À 11 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

OTTAWA, le mercredi 23 novembre 2016
(51)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Anne C. Cools (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Mitchell, Mockler, Neufeld, Pratte et Smith (10).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 15, 2016, the committee began its examination of the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending on March 31, 2017. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.)*

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Christopher Meyers, Chief Financial Officer, Financial Management Directorate, Corporate Services Branch;

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch;

Leah Anderson, Acting Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch;

Miodrag Jovanovic, Director General, Tax Policy Branch;

Tom McGirr, Chief, Equalization and TFF Policy, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

Employment and Social Development Canada (ESDC):

Mark Perlman, Chief Financial Officer;

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer;

Paul Thompson, Senior Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch.

Windsor-Detroit Bridge Authority (WDBA):

Michael Cautillo, President and CEO;

Linda Hurdle, Chief Financial Administrative Officer.

Mr. Meyers made a statement and, together with Ms. Anderson, Mr. Botham, Mr. McGirr and Mr. Jovanovic, answered questions.

At 7:29 p.m., the committee suspended.

At 7:35 p.m., the committee resumed, the chair, the Honourable Larry Smith, presiding.

Mr. Perlman and Mr. Cautillo each made statements and, together with Mr. Won, Mr. Thompson and Ms. Hurdle, answered questions.

At 8:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 15 novembre 2016, le comité entreprend son examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Christopher Meyers, dirigeant principal de la gestion financière, Directorat de la gestion financière, Direction des services ministériels;

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du Développement économique et finances intégrées;

Leah Anderson, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction de la politique du secteur financier;

Miodrag Jovanovic, directeur général, Direction de la politique de l'impôt;

Tom McGirr, chef, Péréquation et politique de la FFT, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Emploi et Développement social Canada (EDSC) :

Mark Perlman, dirigeant principal des finances;

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances;

Paul Thompson, sous-ministre adjoint principal, Direction générale des compétences et de l'emploi.

Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) :

Michael Cautillo, président et chef de la direction;

Linda Hurdle, dirigeante principale des Finances et de l'Administration.

M. Meyers fait une déclaration et puis, avec Mme Anderson, M. Botham, M. McGirr et M. Jovanovic, répond aux questions.

À 19 h 29, la séance est suspendue.

À 19 h 35, la séance reprend, sous la présidence de l'honorable Larry Smith (*président*).

M. Perlman et M. Cautillo font chacun une déclaration puis, avec M. Won, M. Thompson et Mme Hurdle, répondent aux questions.

À 20 h 53, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act, met this day in public at 9:40 a.m. to give consideration to the bill; and in camera for the consideration of a draft agenda (future business) regarding its study on the federal government's multi-billion dollar infrastructure program.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning to our viewing public. I see we have a good group of people here today.

Colleagues and members of the viewing public, my name is Larry Smith, I am a senator from Quebec. We are meeting today to study Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act. As you know, we have heard from several witnesses over the course of several meetings. We are now at the stage where we will soon begin going through the bill clause by clause.

Before we begin, I would like to advise you that I have an amendment to propose. I asked Senator Cools previously if she would take the chair for the particular clause so that we can be fair and thorough. Senator Cools suggested that I would remain as chair.

Before we do this, I would like to remind senators of a number of points. I know that all members are very eager to ensure that, in this committee, we do the best work we possibly can do so that, when the Senate takes up this bill again at third reading, it has before it the best possible product.

[*Translation*]

If, at any point, a senator is not clear on where we are in the process, please ask for clarification.

[*English*]

We must do our utmost to ensure that we, at all times, have the same understanding of where we are in the process.

In terms of the mechanics of the process, I wish to remind senators that, when more than one amendment is going to be moved in a clause, the amendments should be proposed in the order of the lines of the clause, meaning that the amendments should be proposed following the order of the text to be amended.

Therefore, before we take up an amendment in a clause, I will be verifying whether any senators had intended to move an amendment earlier in that clause. If senators do intend to move an earlier amendment, they will be given the chance to do so.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, se réunit aujourd'hui, à 9 h 40, en séance publique, afin d'examiner le projet de loi, puis à huis clos, afin d'examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs) concernant l'étude sur le programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je souhaite la bienvenue aux membres du public. Je constate que nous avons un bon groupe ici ce matin.

Bonjour chers collègues, mesdames et messieurs, je m'appelle Larry Smith et je suis un sénateur du Québec. Nous nous réunissons aujourd'hui pour faire l'étude du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu. Comme vous le savez, nous avons entendu plusieurs témoins au cours de nombreuses réunions. Nous en sommes à l'étape de l'étude du projet de loi article par article.

Avant de commencer, je tiens à vous informer que je vais proposer un amendement. J'ai déjà demandé à la sénatrice Cools d'assumer la présidence de la réunion pour un article en particulier afin d'en assurer une étude rigoureuse et équitable. Elle m'a suggéré de demeurer à mon poste.

Avant de poursuivre, j'aimerais rappeler certains points à mes collègues. Je sais que tous les membres de notre comité tiennent vraiment à accomplir le meilleur travail possible, de sorte que lorsque le Sénat passera à l'étape de la troisième lecture du projet de loi, nos collègues se pencheront sur un travail de qualité.

[*Français*]

Si, à un moment quelconque, l'un ou l'une d'entre vous ne sait pas exactement où nous en sommes dans le processus, n'hésitez pas à demander des éclaircissements.

[*Traduction*]

Nous devons faire tout notre possible pour qu'en tout temps nous sachions où nous en sommes dans le processus.

Sur le plan de la mécanique du processus, j'aimerais rappeler à mes collègues sénateurs que lorsqu'il y a plus d'un amendement à apporter à un article, il faut les proposer dans l'ordre des lignes de l'article, ce qui signifie que les amendements devraient être proposés en respectant l'ordre du texte que l'on désire modifier.

Pour ces motifs, avant de retenir un amendement visant un article, je vérifierai si d'autres sénateurs ont l'intention de proposer un amendement plus haut dans l'article. Si c'est le cas, je leur donnerai l'occasion de le faire.

One small point: If a senator is opposed to an entire clause, I would remind us that, in committee, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but rather to vote against the clause standing as part of the bill. Therefore, an amendment is out of order if it simply attempts to delete a clause since, in that case, all that needs to be done is to vote against the adoption of the clause in question.

I would also remind senators that some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill. It is very important that the committee remain consistent in its decisions and that they be consistently applied throughout the bill. In this spirit, it would be useful to this process if a senator moving an amendment identified to the committee other clauses in this bill where this amendment could have an effect. Otherwise, it could be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision making.

Staff will endeavour to keep track of these places where subsequent amendments need to be moved and will draw our attention to them. Because no notice is required to move amendments, there can, of course, have been no preliminary analysis of amendments to establish which ones may be consequent to others and which may be contradictory.

If members ever have questions about process or the propriety of anything going on, they can raise a point of order. The chair will listen to the argument, decide when there has been sufficient discussion on the matter of order and make a ruling. The committee is, of course, the ultimate master of its business within the bounds set on it by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

As chair, I will do my utmost to ensure that all senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation and ask all of you to think of other senators and to keep your remarks to the point and as brief as possible.

Finally, I wish to remind all honourable senators that, if there is ever uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the cleanest route is to request a roll-call vote, which provides clear results. Senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Are there any questions on any of the above points? If not, I believe we can proceed.

Senator Mitchell: Thanks, chair. I think this is probably more a point of order; it is a point of order rather than a question. I appreciate your opening remarks, and I certainly appreciate the dignity and fairness, as well as the sense of humour, with which you manage this committee. So I'm probably going to press on your sense of humour with what I'm about to say.

Une petite précision : lorsqu'un sénateur s'oppose à un article au complet, je vous rappelle qu'en comité, le processus indiqué n'est pas de présenter une motion pour abroger l'article du projet de loi en entier, mais plutôt de voter contre afin de la retirer. Par conséquent, un amendement est irrecevable si l'objet est de simplement supprimer l'article puisque, dans tel cas, il suffit de voter contre son adoption.

Je veux également rappeler aux membres que certains amendements apportés peuvent avoir des conséquences sur d'autres dispositions du projet de loi. Il est donc très important pour le comité de faire preuve de cohérence dans ses décisions et de les appliquer uniformément dans tout le projet de loi. Ainsi, le processus serait amélioré si chaque sénateur proposant un amendement indiquait aux membres du comité si sa proposition risque d'avoir un impact sur d'autres dispositions du projet de loi. Autrement, il sera très difficile pour nous en tant que membres du comité de rester cohérents dans nos décisions.

Le personnel assurera le suivi des endroits où les modifications subséquentes doivent être effectuées et il les portera à notre attention. Puisqu'un préavis n'est pas nécessaire pour proposer un amendement, il est possible évidemment qu'il n'y ait pas eu d'analyse préliminaire des amendements pour déterminer lesquels pourraient avoir une incidence sur d'autres articles et lesquels pourraient être contradictoires.

Si un membre a des questions sur un processus quelconque ou sur la pertinence de quoi que ce soit, il peut invoquer le Règlement. Le président écoutera l'argument présenté, décidera si la discussion sur tel ou tel point de Règlement a assez duré, et il rendra sa décision. Au bout du compte, le comité demeure maître de ses décisions dans les limites des pouvoirs que lui confère le Sénat et toute décision peut faire l'objet d'un appel de l'ensemble du comité en demandant si la décision devrait être maintenue.

À titre de président, je ferai de mon mieux pour que tous les sénateurs désirant prendre la parole puissent le faire. Par contre, j'aurai besoin de votre collaboration et je demande à chacun d'entre vous de prendre en considération vos collègues et d'être aussi brefs et pertinents que possible.

Enfin, j'aimerais rappeler à mes amis sénateurs que s'il y avait confusion en ce qui a trait au résultat d'un vote oral ou à main levée, la solution la plus simple est d'exiger un appel nominal. Vous savez tous qu'un partage égal des voix suspend l'application de la motion en question.

Avez-vous des questions sur les points soulevés? Sinon, nous pouvons poursuivre.

Le sénateur Mitchell : Merci, monsieur le président. Je pense qu'il s'agit dans les faits d'un rappel au Règlement et non d'une question. Je vous remercie de vos observations préliminaires, et j'apprécie certainement votre dignité et votre sens de l'équité, tout comme votre façon de présider nos réunions avec humour. Je vais donc faire appel à votre grand sens de l'humour pour écouter ce que je m'apprête à dire.

These amendments, which I have never seen, I haven't had explained to me. I've heard rumours of what they were going to be. They are changing things probably significantly, I'm assuming. Otherwise, I know you're a serious person; you wouldn't do it if they weren't of some significance. They are changing significantly a budget bill, which follows from a mandate from a recent election from a government that won a majority, raising and heightening the significance and importance of this bill and any changes to it.

It seems to me that, under these circumstances specifically but more generally under circumstances of any bill being amended in a significant way, it wouldn't be unreasonable for us to have had advance notice and a chance to analyze and consider these proposals. We have spent a number of weeks, many hours, analyzing the bill itself. Now it could be that we're getting amendments that will fundamentally restructure the bill in a way that is every bit as significant as the bill was in the first place, and we'll have no time whatsoever to analyze and consider its implications for Canadians, for middle-income families that this bill is directed at and so on.

So I can reserve further judgment until I see the amendments because I don't know specifically what they are, but I would like to make the point for people to keep in mind as we proceed that perhaps, if we get to a point where there is an amendment that is of consequence, we need to step back and say, "Why don't we do this clause-by-clause consideration at least at the next meeting," to give those of us who have no idea what's coming forward — what they are — and have no chance to analyze them, a chance to step aside, even just for 24 hours. I don't think that's too much to ask. Give us a chance to analyze it so that we can have an open, full debate. I'm not saying we are, but I don't know why we would be afraid of taking the time to have an open, full debate on this. I'm just saying 24 hours. I think we need to keep that in mind. It would be very respectful for us to have had advance warning so that we could analyze these proposals because we're being put in a very difficult position.

The Chair: I thank you for your comments, Senator Mitchell. I think what's probably important to do is that we go through. If there is one amendment or two amendments, I think we'll find out.

I have been very open with you to explain that I have an amendment to propose. I was the critic of the bill. I recognize the fact that in my own mind I'm an honourable and truthful person. I don't play games with people.

We discussed how we should approach this situation, and getting someone else to present at the end of the day wouldn't necessarily be truthful. What's important is to have an approach whereby let's put it out on the table and have open discussion

Parlons de ces amendements, que je n'ai pas encore vus, que personne ne m'a expliqués. J'ai eu vent de rumeurs de ce qu'ils prévoient. Ils vont changer les choses de façon importante, je suppose. Sinon, je sais que vous êtes une personne sérieuse et que vous ne le feriez pas si c'était mineur. Ils modifient de façon considérable une loi budgétaire, qui traduit un mandat résultant de l'élection récente d'un gouvernement ayant remporté une majorité, ce qui accroît de beaucoup l'importance du projet de loi et les modifications qu'on y apporte.

Il me semble que, dans de telles circonstances, mais également pour tout projet de loi que l'on s'apprête à modifier de façon significative, il ne serait pas déraisonnable de demander que l'on soit informé d'avance et que l'on nous donne l'occasion d'analyser et d'évaluer les modifications proposées. Nous avons passé un certain nombre de semaines, de nombreuses heures à analyser le projet de loi comme tel. Il se pourrait maintenant que les amendements que l'on nous soumet entraînent une restructuration fondamentale du projet de loi et on ne nous accorde aucun temps pour analyser et évaluer les conséquences sur la population canadienne, sur les familles à revenu moyen ciblées par le projet de loi.

Alors je ne me prononcerai pas sur les amendements, parce que je ne sais pas précisément ce qu'ils renferment, mais je tenais à soulever ce point pour qu'on en tienne compte pendant que nous poursuivons nos travaux. Ainsi, si nous proposons une modification susceptible d'avoir des répercussions, il nous faudra prendre un certain recul et nous demander si nous ne devrions pas reporter cette étude article par article au moins jusqu'à la prochaine réunion, pour que ceux d'entre nous qui n'ont aucune idée de ce qui viendra par la suite ni de la portée de ces modifications, et qui n'ont pas eu l'occasion de les analyser, puissent y réfléchir, ne serait-ce que sur une période de 24 heures. Je ne pense pas que ce soit trop demander. Donnez-nous l'occasion de les analyser afin que nous puissions avoir un débat ouvert et approfondi. Je ne dis pas que nous avons peur d'en discuter, je ne vois d'ailleurs pas pourquoi nous aurions peur d'en discuter franchement et ouvertement. Je ne demande que 24 heures. Je crois qu'il ne faut pas perdre cela de vue. Ce serait faire preuve de respect si on nous avertissait, de manière à ce que nous puissions analyser les propositions, car autrement on nous met dans une situation très difficile.

Le président : Je vous remercie de vos commentaires, sénateur Mitchell. Il me semble que ce qui est important c'est de passer au travers. Qu'il s'agisse d'un ou de deux amendements, nous verrons bien.

J'ai été très franc avec vous en vous expliquant que j'allais proposer une modification. C'est moi qui ai agi comme porte-parole du projet de loi. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que je suis une personne honorable et digne de confiance. Je ne joue pas de jeux.

Nous avons discuté de la façon dont nous devrions aborder la situation et je ne pense pas qu'il y ait lieu de demander à quelqu'un de le présenter à la fin de la journée. L'important est d'avoir une approche où nous mettons les cartes sur la table afin

about the actual concept, but let's get to the point first so that we can have that information shared amongst us and see where it takes us.

Senator Mitchell: Is there a possibility we could do that and say collaboratively maybe we should wait until tomorrow and give it more thought?

The Chair: It's important to go through the process and see where it takes us, and we will make our decision accordingly.

Senator Mitchell: I don't have a problem with you sitting in the chair. I'm not questioning your fairness at all. I know you will be, so I wasn't trying to imply that in any way, shape or form.

The Chair: I didn't take it that way, Senator Mitchell. I respect you, as I do everyone in this room. I'm passionate about helping Canadians advance their cause. This is not a partisan issue; this is important to understand. This is about Canadians in Canada. This is about our country. This is about making sure that if we make a commitment in terms of an expectation to middle-class people then let's get a new term "middle-income people," that we deliver. If we can deliver and make this better, there is a real opportunity to help Canadians and the government, frankly, in terms of making sure they have excellent execution.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I should first say that I am not disputing your good intentions. That is not my intent. However, I know that there are a number of ways of conceiving the middle class reality and a number of ways of seeing how things can be improved. Our visions here may end up being complementary or incompatible.

I want to make sure I fully understand. Normally, the procedure is that amendments are submitted during the clause-by-clause study. What I would like, and I believe it is probably what you have in mind, is that we submit amendments before we begin the clause-by-clause study.

I was listening to you, but you were speaking in English and I was looking at my papers at the same time. In terms of the procedure, are you going to ask each person to present their amendments before the clause-by-clause vote, or are you going to present them as we move through the bill?

The Chair: As I understand it, the process is to do the study clause by clause study. If someone has an amendment to present, they do so at that time.

d'en parler ouvertement, mais pour ce faire il faut d'abord présenter les faits afin de partager l'information et nous verrons où ça nous mènera.

Le sénateur Mitchell : Est-ce possible de procéder ainsi, puis de déclarer conjointement que nous y reviendrons demain, après y avoir réfléchi?

Le président : Il est important de respecter le processus pour voir où cela nous mènera et de prendre nos décisions en conséquence.

Le sénateur Mitchell : Je n'ai aucun problème à ce que vous assumiez la présidence. Je ne remets pas en question votre impartialité. Je sais que vous serez impartial, je ne remets pas cela en question de quelque façon que ce soit.

Le président : Je ne l'ai pas pris dans ce sens, sénateur Mitchell. Je vous respecte, comme je respecte tous les gens dans cette salle. Je souhaite ardemment faire avancer la cause des Canadiens et des Canadiennes. Ce n'est pas une question partisane, il faut bien comprendre cela. Il s'agit des Canadiens au Canada. Il s'agit de notre pays. Lorsque nous prenons un engagement en ce qui concerne les attentes des gens de la classe moyenne ou les « gens à revenu moyen » selon la nouvelle appellation, nous devons nous assurer d'être à la hauteur. Si nous pouvons livrer la marchandise et améliorer les choses, nous aurons eu une excellente occasion d'aider les Canadiens, les Canadiennes et le gouvernement en toute honnêteté, l'objectif étant de s'assurer d'une exécution optimale.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : D'entrée de jeu, je ne conteste pas vos bonnes intentions. Ce n'est pas mon idée. Toutefois, je sais qu'il y a plusieurs manières de concevoir la réalité de la classe moyenne et plusieurs façons de voir comment on peut améliorer les choses. Il y a peut-être ici des visions qui peuvent éventuellement se compléter ou s'opposer.

Je veux m'assurer de bien comprendre. Normalement, la procédure veut que les amendements soient déposés dans le cadre de l'étude article par article. Ce que je souhaiterais, et je crois que c'est probablement ce que vous avez en tête, c'est que nous présentions les amendements avant de commencer l'étude article par article.

Je vous écoutais et, en même temps, je regardais mes papiers, alors que vous parliez en anglais. Aux fins de la procédure, allez-vous demander à chacun de présenter ses amendements avant le début du vote article par article, ou allez-vous plutôt les présenter au fur et à mesure que l'on avance dans le projet de loi?

Le président : Si je comprends bien, le processus est de passer à l'étude article par article. Si quelqu'un a un amendement à présenter, il le signalera à ce moment-là.

Senator Bellemare: If I may, since I put it on the table, I know that that is the procedure. In a situation with a finance bill like this one, which can have impacts — we are talking about a ways and means bill that has been in effect since January 2016 — it would actually be helpful to know what the amendments are.

[*English*]

Senator Cools: It's a piece of taxation, but it's not a ways and means bill.

[*Translation*]

Senator Bellemare: It was passed in the House of Commons as a ways and means bill.

The Chair: Senator Mitchell pointed out something we discussed. You suggested that the process continue in another way. I am asking honourable senators if we can continue and put the elements of the process on the table so that we can do our work properly.

Senator Mockler: I have a question and a comment about the point of order that Senator Mitchell raised.

First, we have reached the study stage of Bill C-2. The discussions we are having are quite normal in determining the procedure we want to follow when we have to accept the bill clause by clause. Second, I have no doubt that the amendment the chair wishes to propose complies with parliamentary regulations and procedures. At the moment, Mr. Chair, you are asking us to consider the bill clause by clause and then, later in the meeting, you are going to present us with an amendment to Bill C-2.

My other question is as follows. Senator Mitchell asked at what point the amendment will be distributed. Will the amendment be distributed when you introduce it?

The Chair: Yes.

Senator Mockler: So that will allow us to find out what the amendment is and to proceed.

The Chair: I would like to answer the question.

[*English*]

I think we're putting the cart before the horse in that we haven't done anything at this point. Nothing has happened. Let's go through the process. We're not dealing with the motion at this point. We're trying to deal procedurally with how we want to advance.

If an amendment is raised, it would be positioned in such a way that people would understand the amendment and understand the consequences and impact of it. This would be explained to the committee. We would then engage in discussion and question so

La sénatrice Bellemare : Si je puis me permettre, pour l'avoir mis sur la table, je sais que c'est la procédure. Dans le contexte d'un projet de loi d'ordre financier comme celui-là, qui peut avoir des impacts — et on parle d'un projet de loi de voies et moyens, qui est en vigueur depuis janvier 2016 —, il serait tout de même intéressant de connaître les amendements.

[*Traduction*]

La sénatrice Cools : C'est un article relatif à l'impôt, il ne s'agit pas d'un projet de loi de voies et moyens.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Il a été adopté à la Chambre des communes en tant que voies et moyens.

Le président : Le sénateur Mitchell a souligné un point dont nous avons discuté. Vous avez suggéré la continuité du processus d'une autre façon. Je demande aux honorables sénateurs si nous pouvons continuer et mettre les éléments du processus sur la table afin que nous puissions faire notre travail comme il faut.

Le sénateur Mockler : Au sujet du recours au Règlement soulevé par le sénateur Mitchell, j'aurais une question et un commentaire.

Premièrement, nous sommes à l'étape de l'étude du projet de loi C-2. Les discussions que nous tenons sont tout à fait normales pour déterminer la procédure à suivre lorsqu'il s'agira d'accepter, article par article, le projet de loi. Deuxièmement, je n'ai aucun doute que l'amendement que veut proposer le président respecte les règlements et procédures parlementaires. En ce moment, monsieur le président, vous nous demandez d'examiner le projet de loi, article par article, et plus tard au cours de la réunion, vous allez nous présenter un amendement au projet de loi C-2.

Mon autre question est la suivante. Un point a été soulevé par le sénateur Mitchell à savoir à quel moment l'amendement sera distribué. Est-ce que nous distribuerons l'amendement lorsque vous le déposerez?

Le président : Oui.

Le sénateur Mockler : Cela nous permettra alors de prendre connaissance de l'amendement et de procéder.

Le président : J'aimerais répondre à la question.

[*Traduction*]

Je crois que l'on met la charrue devant les bœufs dans le sens que nous n'avons rien fait pour le moment. Rien ne s'est produit. Allons-y selon le processus. Nous ne sommes pas saisis de la motion à ce moment-ci. Nous tentons de déterminer la procédure afin de pouvoir poursuivre.

Lorsqu'un amendement est proposé, il est introduit de façon à ce que les gens puissent en prendre connaissance et comprendre ses répercussions, ainsi que son impact et il est expliqué aux membres du comité. Nous entamons ensuite les discussions et

that we can go through the process and air out questions and thoughts, et cetera, so that we can advance and move forward.

Senator Mitchell: In fact, something has happened. You opened up with comments and asked for questions on procedure, so that's pretty significant. Thank you.

I'd just like to reinforce Senator Bellemare's points. Yes, I outlined perhaps a different approach, but there is much to recommend on hers. I haven't been told, but there are at least two amendments. If we go clause by clause, amendment by amendment, and we pass one amendment, without knowing what the next amendment is, we might be passing an amendment that will have huge implications for the next amendment, and we don't know what the next amendment is.

We're being asked to vote on a bill that isn't complete, in a sense, at an earlier point than it will be complete. It wouldn't be a bad idea to start with seeing the amendments now, having an open and collaborative discussion and see how they intertwine and mix.

This is a hugely significant bill. This is a budget bill. People have had tax reductions throughout this year, and the consequences of this could be considerable, and we don't even have time to think about it. This is sober second thought in the Senate.

The Chair: I respect what you're saying, Senator Mitchell. Let's be clear: There is no point of order because we're ahead of ourselves. Let's go through the process, and if there are issues, put your issue on the table. I respect your point and comments, but at this juncture, we are ahead of ourselves.

I'd like to move forward and proceed, if you agree, to clause-by-clause consideration. But before we do that, let's make sure we're clear on who is a member in good standing on the committee and therefore allowed to vote on any motion. I would ask the clerk to read out the membership as it stands this morning so we are clear amongst the people in the room.

Gaëtane Lemay, Clerk of the Committee: We have the Honourable Larry Smith, chair; the Honourable Senator Andreychuk; the Honourable Senator Ataullahjan; the Honourable Senator Bellemare; the Honourable Senator Martin; the Honourable Senator Cools; the Honourable Senator Eaton; the Honourable Senator Marshall; the Honourable Senator Mitchell; the Honourable Senator Mockler; the Honourable Senator Neufeld; and the Honourable Senator Pratte.

nous répondons aux questions afin de faire avancer le processus, d'élucider certains points et exprimer des idées, et cetera, de manière à ce que nous puissions aller de l'avant.

Le sénateur Mitchell : En fait, il est arrivé quelque chose. Vous avez ouvert la réunion en faisant des commentaires et en posant des questions sur la procédure, ce qui n'est pas rien. Merci.

Je voudrais simplement insister sur certains points soulevés par la sénatrice Bellemare. Il est vrai que j'ai peut-être adopté une approche différente, mais on peut tirer plusieurs recommandations de son intervention. On ne me l'a pas dit, mais il y a au moins deux amendements. Si nous passons à l'étude article par article, amendement après amendement, et si nous en adoptons un sans connaître l'essence du suivant, il se pourrait qu'il ait d'immenses répercussions sur le suivant, car nous ne savons pas ce qu'il renferme.

On nous demande pour ainsi dire de nous prononcer sur un projet de loi incomplet, avant qu'il ne soit prêt. Ce serait peut-être une bonne idée de commencer par examiner les amendements maintenant, et d'entamer des discussions franches et ouvertes par la suite, afin de voir comment les idées peuvent s'entremêler et s'entrecroiser.

Ce projet de loi est extrêmement important. C'est un projet de loi sur le budget. Les gens ont eu droit à des réductions d'impôt tout au long de l'année et les conséquences de ces réductions pourraient être considérables, mais on ne nous donne pas le temps d'y réfléchir. Le Sénat a la responsabilité d'assurer un second examen objectif.

Le président : J'apprécie ce que vous dites, sénateur Mitchell. Soyons clairs : il n'y a pas de recours au Règlement parce que nous brûlons les étapes. Commençons le processus et, par la suite, s'il y a un problème, nous pourrons remettre cette question sur la table. Je respecte vos arguments et vos commentaires, mais, à ce stade-ci, nous devançons les étapes.

J'estime qu'il est temps maintenant d'aller de l'avant et, avec votre accord, nous passerons à l'étude du projet de loi article par article. Mais, auparavant, nous devons déterminer qui sont les membres en règle qui se prononceront sur les différentes motions. Je demande donc à la greffière de bien vouloir énumérer les noms des membres en règle ce matin afin que cela soit évident pour tous les gens présents en cette enceinte.

Gaëtane Lemay, greffière du comité : Nous avons parmi nous l'honorable Larry Smith à la présidence, l'honorable sénatrice Andreychuk, l'honorable sénatrice Ataullahjan, l'honorable sénatrice Bellemare, l'honorable sénatrice Martin, l'honorable sénatrice Cools, l'honorable sénatrice Eaton, l'honorable sénatrice Marshall, l'honorable sénateur Mitchell, l'honorable sénateur Mockler, l'honorable sénateur Neufeld et l'honorable sénateur Pratte.

The Chair: So that, colleagues, in terms of the breakdown of members of our committee today, is clear. I'd like to move forward, if the committee would agree, to start the clause-by-clause consideration.

Senator Mockler: Mr. Chair, for the record, I recommend that we proceed to clause-by-clause consideration, as per the directives of the chair and then, when we come to the amendment, that the amendment be distributed to each senator.

The Chair: Of course, Senator Mockler; we will not withhold any information. Again, this is a discussion that is very important to our committee but, more importantly, to the taxpayers of Canada.

So if we could proceed, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

Senator Neufeld: On division?

Senator Mitchell: Well, I'm not so sure. Maybe we should do a recorded vote.

The Chair: Fine. Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act?

Ms. Lemay: The Honourable Senator Smith?

Senator Smith: Yea.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Andreychuk?

Senator Andreychuk: Agreed.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Ataullahjan?

Senator Ataullahjan: Agreed.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Bellemare?

Senator Bellemare: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Cools?

Senator Cools: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Eaton?

Senator Eaton: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Martin?

Senator Martin: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mitchell?

Senator Mitchell: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mockler?

Senator Mockler: Yes.

Le président : Et voilà, chers collègues, la répartition des membres de notre comité aujourd'hui est claire. J'aimerais maintenant aller de l'avant, si les membres du comité sont d'accord, et procéder à l'étude article par article.

Le sénateur Mockler : Monsieur le président, pour mémoire, je recommande que nous procédions à l'étude article par article, comme vous le demandiez, puis lorsque nous arriverons à l'amendement, qu'une copie du libellé soit remise à chaque sénateur.

Le président : Bien entendu, sénateur Mockler, pas question de retenir l'information. Encore une fois, c'est une discussion très importante pour notre comité, mais surtout, pour les contribuables canadiens.

Alors, poursuivons. Est-on d'accord pour procéder à l'étude article par article du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu?

Des voix : D'accord.

Des voix : Non.

Le sénateur Neufeld : Avec dissidence?

Le sénateur Mitchell : Je n'en suis pas certain. Nous devrions peut-être demander un vote par appel nominal.

Le président : Parfait. Est-on d'accord pour procéder à l'étude article par article du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu?

Mme Lemay : L'honorable sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Andreychuk?

La sénatrice Andreychuk : D'accord.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Ataullahjan?

La sénatrice Ataullahjan : D'accord.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Bellemare?

La sénatrice Bellemare : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Cools?

La sénatrice Cools : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Eaton?

La sénatrice Eaton : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Martin?

La sénatrice Martin : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mitchell?

Le sénateur Mitchell : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mockler?

Le sénateur Mockler : Oui.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Neufeld?

Senator Neufeld: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Pratte?

Senator Pratte: No.

Ms. Lemay: Yea, 9; nay, 3.

The Chair: Motion carried. Moving forward, shall the title stand postponed?

Senator Mitchell: No.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: On division. Thank you. Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Colleagues, this is where I'd like to make the amendment on clause 1. We have a handout for you that will show you the amendment.

[*Translation*]

It will show you the benefits of the bill for Canadians before and after.

[*English*]

It will show you the before and after, how we can improve this particular bill. I'll wait for you to receive the information.

In reference to Senator Mitchell's point before, we've tried to set this up in a way that will be clear for the members to understand the implications of how we can improve this particular bill.

[*Translation*]

The information is available in both official languages.

[*English*]

We have our information distributed in English and French.

The amendment moved is that Bill C-2 be amended in clause 1, on page 1, by replacing lines 16 to 21 with the following: If the amount taxable is greater than 45,282 but is equal to or less than $90,563, the maximum amount determinable in respect of the taxation year under paragraph (a), plus —

If you go to subheading (i), this sheet will be very helpful for you. I would ask that you take a look at this sheet here.

Under Bill C-2, as proposed, up to $45,282. Take a look; it's important to understand. One, two, three, four, five, five tax brackets. The first tax bracket is at 15 per cent, up to $45,282. No change.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Neufeld?

Le sénateur Neufeld : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Pratte?

Le sénateur Pratte : Non.

Mme Lemay : Oui, 9; non, 3.

Le président : La motion est adoptée. Êtes-vous d'accord pour remettre l'adoption du titre à plus tard?

Le sénateur Mitchell : Non.

Des voix : D'accord.

Le président : Avec dissidence. Merci. L'article 1 est-il adopté ou rejeté?

Des voix : D'accord.

Le président : Chers collègues, c'est à cet endroit que j'aimerais modifier l'article 1. Voici un document qui vous permettra d'examiner l'amendement.

[*Français*]

Il vous présentera l'avant et l'après en ce qui concerne les avantages du projet de loi pour les citoyens du Canada.

[*Traduction*]

Il vous présentera l'avant et l'après et comment nous pouvons améliorer ce projet de loi. Je vais attendre que l'on vous distribue le document.

En ce qui concerne le point soulevé par le sénateur Mitchell un peu plus tôt, nous avons tenté de présenter l'information de façon à ce que les membres saisissent le bien-fondé des améliorations que nous pouvons apporter au projet de loi.

[*Français*]

L'information est disponible dans les deux langues officielles.

[*Traduction*]

L'information a été distribuée dans les deux langues officielles.

L'amendement proposé prévoit que le projet de loi C-2 soit modifié à l'article 1, page 1, en remplaçant les lignes 16 à 21 par ce qui suit : Si le montant imposable excède 45 282 $ sans excéder 90 563 $, la somme maximale déterminable pour l'année d'imposition selon l'alinéa a) plus...

Si vous regardez la sous-rubrique i), la documentation sera très utile à ce moment-ci. J'aimerais que vous portiez attention à cette feuille.

En vertu du projet de loi C-2, tel que proposé, jusqu'à 45 282 $. Regardez, c'est important de comprendre. Un, deux, trois, quatre, cinq, il y a cinq tranches d'imposition. La première se chiffre à 15 p. 100, jusqu'à 45 282 $. Il n'y a aucun changement.

The second bracket, taxable income, $45,282 to $90,563. Bill C-2 proposed to reduce the bracket to 20.5 per cent from, I understand, 22 per cent. The amendment, if you go to the amended tax, would be two tranches in that second bracket, 45 to $52,999, would be at 16.5 per cent. $53,000 to $90,563 would be at 20.5 per cent.

So what's proposed is for that bracket from 45 to 90, which was the intended group that the Prime Minister was talking about in the election campaign, assisting and putting more resources in the hands of that group of Canadians so that they would benefit more.

So 16.5 of the amount, if you go back to the amendment, explains what I've just shown you in this graph here. From $45,282 to $52,999, 16.5 per cent; 20.5 per cent, the amount taxable for the year exceeds $53,000. Then the next point goes down to (c), if the amount taxable is greater than $90,563. So the bracket goes from $45,282 to $90,563, but is equal to or less than $140,000 which is the third bracket. The maximum amount determinable in respect to a taxation year under paragraph (b) plus 50 per cent of the amount if the taxable exceeds $90,563. The maximum amount determinable in respect of the taxation year under paragraph (a) plus 22 per cent of the amount by which the amount exceeds $45,282, but is equal to or less than $90,563.

This is where you get some complication, but take a look at the graph here. Basically, as you start your climb in terms of taxable income, you're at 15 per cent up to $45,282; $45,282 to $52,999, 16.5; 53 to $90,563, 20.5 per cent. So that the people in this bracket, under the original Bill C-2, at $48,000, were getting $81.44. In the new suggested amendment, you were at $190.16. At $60,000, previously you were getting $261.44. You would now get $570.12. At $89,000, you would get, in the original, $696.44 and, in the new, $1,005.12. So it's a significant improvement to the actual area where the Prime Minister wanted to benefit middle-income Canadians.

If you earn $110,000, how that would work is simple. Up to 45, you're paying 15 per cent. From $45,000 to $90,000, basically you would fall back into the original 22 per cent. And then as you go up the scale to 110, you would go at 26 per cent. Effectively, when you earn income over a certain point you're going back, and the threshold is around $95,000.

Historically in the original tax bill, the money was going, in terms of the tax credit, to people between $90,563 and up to $200,000. The intent was not met by the bill, so far. Let's just say so far. Do people understand how this functions?

Senator Pratte: Frankly, I refuse to go through this. I think sober second thought is not doing calculations on a napkin.

La deuxième tranche, soit un montant imposable de 45 282 $ à 90 563 $. Le projet de loi C-2 propose de réduire cette tranche à 20,5 p. 100 par rapport à 22 p. 100, je crois. Si vous vous reportez à l'impôt modifié, l'amendement introduirait deux tranches dans cette deuxième fourchette, et le taux serait de 16,5 p. 100 pour la tranche 45 000 $ à 52 999 $. Entre 53 000 $ et 90 563 $, le taux serait de 20,5 p. 100.

Alors, ce que l'on propose s'adresse à la tranche qui se situe entre 45 et 90, soit le groupe de Canadiens que visait le premier ministre lors de la dernière campagne électorale, afin de lui venir en aide et de laisser plus de ressources entre ses mains de sorte qu'il puisse en profiter davantage.

Donc, 16,5 p. 100 de cette somme, si vous vous reportez à l'amendement, correspond à ce que je vous ai montré à l'aide de ce graphique. Alors, de 45 282 $ à 52 999 $, 16,5 p. 100; 20,5 p. 100 si le montant imposable pour l'année excède 53 000 $. Le prochain élément concerne l'alinéa c), lorsque le montant imposable excède 90 563 $. La fourchette passe de 45 282 $ à 90 563 $, mais sans excéder 140 000 $, soit la troisième tranche. La somme maximale déterminable pour l'année d'imposition selon l'alinéa b) plus 50 p. 100 de l'excédent du montant imposable qui excède 90 563 $. La somme maximale déterminable pour l'année d'imposition selon l'alinéa a) plus 22 p. 100 de l'excédent du montant imposable qui excède 45 282 $, sans excéder 90 563 $.

C'est ici que les choses se compliquent, mais regardez bien ce graphique. En fait, si vous examinez la courbe ascendante en termes de revenu imposable, le taux est de 15 p. 100 pour un revenu inférieur à 45 282 $; de 16,5 p. 100 pour un revenu de 45 282 $ à 52 999 $ et de 20,5 p. 100 pour un revenu de 53 000 $ à 90 563 $. Ce qui fait que les gens dans cette tranche, aux termes du projet de loi C-2 initial, auraient eu droit à 81,44 $. Grâce à la modification proposée, ils ont droit à 190,16 $. À 60 000 $, vous aviez droit auparavant à 261,44 $. Vous auriez droit maintenant à 570,12 $. À 89 000 $, vous aviez droit auparavant à 696,44 $ et, en vertu de cet amendement, vous avez droit à 1 005,12 $. Il s'agit donc d'une amélioration importante pour le groupe que le premier ministre souhaitait aider, les Canadiens et Canadiennes à revenus moyens.

Si vous gagnez 110 000 $, le calcul est assez simple. Jusqu'à 45 000 $, vous payez 15 p. 100. Entre 45 000 $ et 90 000 $, vous retombez au taux initial de 22 p. 100. Et lorsque vous vous trouvez au haut de l'échelle, soit 110 000 $, votre taux est de 26 p. 100. Dans les faits, si vous gagnez un revenu au-delà d'un certain seuil, vous reculez, et ce seuil se situe à environ 95 000 $.

Dans le projet de loi initial, le crédit d'impôt était destiné aux gens gagnant entre 90 563 $ et jusqu'à 200 000 $. Le projet de loi n'a pas atteint cet objectif jusqu'à présent. Je dis bien jusqu'à présent. Comprenez-vous comment cela fonctionne?

Le sénateur Pratte : En toute franchise, je refuse de me prêter à cet exercice. Je ne crois pas que le second examen objectif consiste à gribouiller des chiffres sur un bout de papier.

We went through experts and witnesses when we were studying Bill C-2, trying to understand the impact of it. I can't see myself trying, in a couple of hours, to understand what is proposed here without any sober second thought, reflection and expert analysis as to what the impact of this is on taxpayers and on other aspects of the income tax regime. I think this is not a serious exercise. It may be good policy, I don't know. I'm not competent enough to judge that. I would need expert analysis.

I put myself in the shoes of a taxpayer, of a voter who voted for the Liberal government based on a major aspect of their platform and who sees that the House of Commons has passed that bill and now sees an appointed house doing all these calculations and deciding that what has been voted on by the electorate, and then by the elected house, and decides this is not good. In fact, what they have benefitted from with their income tax report is not good now, that the Senate has decided that this is the new way the income tax regime will be from now on.

I think it will be seen as illegitimate. I think this is not a serious exercise, and I refuse to be part of it.

Senator Mitchell: Chair, I don't doubt your sincerity in this at all and I don't doubt that you've done a great deal of analysis and work. I think there's a theme and a theory behind this that will make a strong argument for, but this is remarkably complex and that's what we've got.

This is sober second thought in the Senate, if we proceed with this. We don't know what the implications of this are going to be for single people over families; we don't know what the implication of this is for seniors versus married couples. We haven't had any objective evaluation or witnessing on what the costs of this will or will not be. You tell us it's revenue neutral, and I'm not saying you are trying to mislead us, but we certainly haven't tested that theory in any way, shape or form. I'm not certain that this isn't representing a tax increase in certain ways, which we're not permitted to do.

We heard consistently one of the concerns with the higher level of tax bracket is that it's a disincentive to people to invest and earn at higher levels. Well, actually, you're increasing the taxes on the highest level of tax bracket, if I read this as you presented.

There is no fundamental analysis. Just to compare the kind of data we got on the old bill, so we have the impact on single individuals under 65. We have the impact on couples with children, under 65 without children. We have single parents, 2016. We have couples with children, 2016. We have single seniors without children, 2016. I could go on. We have senior couples without children.

Nous avons reçu des experts et des témoins dans le cadre de l'étude du projet de loi C-2 pour essayer d'en comprendre les conséquences. Je m'imagine mal essayer de comprendre, en quelques heures, ce que l'on propose ici sans en faire un second examen objectif, sans y réfléchir, et sans une analyse effectuée par des experts pour saisir l'impact sur les contribuables et sur d'autres aspects du régime d'impôt sur le revenu. Ce n'est pas, selon moi, un exercice sérieux. C'est peut-être censé sur le plan stratégique, je n'en sais rien. Je ne suis pas assez compétent pour en juger. J'aurais besoin de l'avis d'experts.

Si je me mets à la place d'un contribuable, d'un électeur ayant voté pour le gouvernement libéral en se fondant sur un élément important de sa plateforme, et qui constate ensuite que la Chambre des communes, dont les membres sont nommés, effectue toutes sortes de calculs avant de décider ce pourquoi les électeurs ont voté, et qui a été entériné par la Chambre élue, n'est plus acceptable. Enfin, que les avantages fiscaux qu'ils ont reçus ne seront plus en vigueur parce que le Sénat a décidé qu'un autre régime d'impôt sur le revenu s'appliquerait désormais.

Je pense que ce sera perçu comme étant illégitime. Je suis d'avis qu'il ne s'agit pas d'un exercice sérieux et je refuse d'en faire partie.

Le sénateur Mitchell : Monsieur le président, je ne mets aucunement en question votre sincérité et je suis convaincu que vous avez effectué une analyse poussée et y avez consacré beaucoup d'efforts. Je crois déceler un thème et une théorie derrière le texte qui apporteraient des arguments de poids en sa faveur, mais c'est extrêmement complexe et c'est ce sur quoi nous devons nous pencher.

C'est un second examen objectif que nous devons effectuer, du moins si nous poursuivons l'exercice. Nous ne savons pas quelles en seront les conséquences pour les célibataires par rapport aux familles ou pour les personnes âgées en comparaison des couples mariés. Nous n'avons pas obtenu une évaluation objective ou des témoignages sur les coûts, s'il y a lieu. Vous dites que c'est sans incidence sur les recettes. Eh bien, je ne dis pas que vous essayez de nous induire en erreur, mais nous n'avons pas pu tester cette théorie de quelque façon que ce soit. Je me demande s'il n'y aura pas une certaine augmentation d'impôt en fin de compte, ce que nous n'avons pas le droit de faire.

Nous avons entendu à maintes reprises qu'une des préoccupations relatives à la tranche d'imposition la plus élevée est que cela aurait un effet dissuasif sur les personnes qui investissent et dont le revenu est plus élevé. En fait, vous introduisez une hausse d'impôt pour la tranche la plus élevée, si je saisis bien votre présentation.

Il n'y a pas d'analyse fondamentale. Il aurait fallu comparer les données de l'ancien projet de loi, afin de connaître les répercussions possibles sur les personnes seules de moins de 65 ans. Nous connaissons l'impact sur les couples ayant des enfants et les couples de moins de 65 ans n'ayant pas d'enfants. Nous avons des familles monoparentales en 2016. Nous avons des couples ayant des enfants en 2016. Nous avons des personnes

The Chair: Let me make a statement here, in terms of giving more information. If you'll allow me to present what we've done to this point, we can bring out all of the analysis done by the Parliamentary Budget Officer. A study was done six to seven months ago which clearly demonstrated the pitfalls of Bill C-2. If you allow me to explain this, because it would appear that at this particular time there is a frustration in terms of even listening to the concept.

Let's go through the concept. Let's have questions. I've always learned in life that you never say no before you at least hear someone's presentation. If you would allow the presentation to be made, we can show you all the facts and figures about people who have done analysis — chartered accountants, the PBO, we've had people who have spent the last six months analyzing this particular bill — the objective is trying to make something better for Canadians.

I gave you this sheet because this basically shows before and after.

If I could just take a couple of minutes, the objectives were to take from the wealthy and ask them to pay a little more. That was the campaign slogan of the Prime Minister during the election, to give back to the middle class. The middle class has not been defined.

In fairness to the Prime Minister and to the Minister of Finance, it's a nebulous term because people have a difficult time, economists included, trying to define what "middle class" really means. However, the target was for people in the brackets from $45,000 to $90,000.

The problem with Bill C-2 as it was introduced is that Bill C-2 benefits people from $100,000 to $200,000 more than it does the people at the area that was targeted. That is number one.

The objectives are noble. I understand there's one measure among several; however, we have this bill to evaluate, and let's do it that way. Let's look at Bill C-2.

We don't need to get into the child tax credit because that is another issue which can be combined together, but we are asked to study Bill C-2.

Let's look at the problems. When you reduce tax in the second bracket, all the brackets of higher income earners get the benefit. Sixty-five per cent of the benefit goes to people between $100,000 and $200,000.

seules âgées n'ayant pas d'enfants en 2016. Je pourrais continuer encore longtemps. Nous avons des couples de personnes âgées n'ayant pas d'enfants.

Le président : J'aimerais faire une déclaration qui vous fournira des renseignements additionnels. Permettez-moi de présenter ce que nous avons découvert jusqu'à maintenant et d'exposer toutes les analyses effectuées par le directeur parlementaire du budget (DPB). Une étude a été effectuée il y a six ou sept mois établissant clairement les lacunes du projet de loi C-2. Si vous me permettez de l'expliquer, car cela semble susciter de la frustration à ce moment-ci, au point même où certains ne veulent même pas entendre parler du concept.

Examinons le concept. Posons des questions. La vie m'a appris à ne jamais dire non à quiconque avant d'avoir à tout le moins entendu son exposé de la situation. Si vous nous permettez de poursuivre cette présentation, nous vous exposerons tous les faits et chiffres des personnes ayant effectué ces analyses — des comptables agréés, le DPB, certaines personnes ont passé les six derniers mois à analyser ce projet de loi en particulier — l'objectif étant d'améliorer le sort des Canadiens et des Canadiennes.

Je vous ai remis cette feuille parce qu'elle montre essentiellement la situation avant et après.

Si vous me le permettez, je prendrai quelques minutes pour expliquer les objectifs, qui consistaient à prendre aux plus riches et à leur demander de payer un peu plus. Il s'agit du slogan de la campagne menée par le premier ministre au cours de l'élection, redonner à la classe moyenne. Le terme classe moyenne n'a pas encore été défini.

Pour rendre justice au premier ministre et au ministre des Finances, je dirais que le concept est nébuleux. Les gens ont du mal, les économistes compris, à définir ce que recouvre réellement la notion de « classe moyenne ». Néanmoins, on visait les particuliers avec des revenus variant de 45 000 $ à 90 000 $.

Le problème avec le projet de loi C-2, tel qu'il a été déposé, c'est qu'il est plus avantageux pour les gens qui gagnent entre 100 000 $ et 200 000 $ que pour ceux qui se trouvent dans le secteur ciblé. Voilà pour le point un.

Voilà des objectifs bien nobles. Je suis conscient qu'il s'agit d'une mesure parmi tant d'autres. Mais puisqu'il faut évaluer ce projet de loi, allons-y donc; examinons le projet de loi C-2.

Nous n'avons pas à discuter du crédit d'impôt pour enfants parce qu'il s'agit d'une autre question qui pourrait être combinée à celles dont nous traitons actuellement, mais on nous demande d'étudier le projet de loi C-2.

Voyons voir quels sont les problèmes rencontrés. Si on réduit l'impôt dans la deuxième catégorie de revenus, toutes les catégories de gens à revenus plus élevés sont avantagées. Soixante-cinq pour cent de cet avantage vont aux gens qui gagnent entre 100 000 $ et 200 000 $.

Point number two. The change in the second bracket results in a $1.7 billion cost, which is a tax reduction to the wealthiest 30 per cent, which is not revenue neutral. One of the promises made during the election was this was going to be revenue neutral. It's not. $1.7 billion a year over four years is $8.9 billion. When I asked the Minister of Finance in our committee meeting recently, I said: Is this deficit being added to the $25.1 billion that you announced at your update? He didn't answer the question.

Our concern is why do we have to have something that our grandchildren, in our cases, are going to have to pay for? Because we're increasing the debt and we're not giving the benefit to the people who are supposed to get it. That's the whole premise, besides trying to make the bill better.

If you earn $200,000, basically you go through the various tax brackets to get to how much tax you pay. That's the way the system works. The problem is, the way Bill C-2 is set up, is that the people who are supposed to benefit are not going to benefit in the way they should.

All we're trying to do here is to make an amendment that would allow that to take place. This is the amendment that we propose at this point. How do we fix the bill?

One, we drop the rate at 20.5 to 16.5 for a tranche within the second bracket. We leave the Bill C-2 rate in the second tranche from $53,000 to $90,000; we leave it at 20.5. This way we're able to generate more money to the people who need it, and we're able to eliminate the deficit. It's revenue neutral. This has been reviewed not only by the PBO, but we've had various chartered accountants review this and people agree that this would be revenue neutral.

We're meeting two objectives. Basically, no citizen will pay more than was paid in 2015 except those above $200,000. We haven't brought that point up, which is a very important point of is it a disincentive? We're not focused on that particular issue. Be that as it may, if that's going to be supported and paid by people who earn more money, that's the program. That's not in debate today. What's in debate at this particular juncture is how do we fix the middle two income levels.

As you see, someone at $60,000 would have gotten a tax credit of $261.44. Now they'll get one at $570, which is almost double. At $89,000, it will go from $696 to $1,500. You'll notice between $100,000 and $200,000, basically that credit will diminish

Point numéro deux. Le changement apporté dans la deuxième catégorie de revenus entraîne des coûts de 1,7 milliard de dollars, soit une réduction d'impôt pour les plus riches de l'ordre de 30 p. 100. Il ne s'agit pas d'une mesure sans incidence pécuniaire, contrairement à ce qui a été promis pendant la campagne électorale : 1,7 milliard de dollars par année correspondent à 8,9 milliards de dollars sur quatre ans. Récemment, au cours d'une réunion de notre comité, je me suis informé sur le sujet auprès du ministre des Finances en lui posant la question suivante : « Est-ce que ce manque à gagner s'ajoute aux 25,1 milliards de dollars que vous avez annoncés en faisant le point? » Il a éludé la question.

Nous nous demandons avec inquiétude pourquoi nous profitons de cet avantage que nos petits-enfants auront à payer? Parce que nous augmentons la dette, sans avantager les gens qui devraient en profiter. Voilà l'essentiel, mis à part le fait que nous essayons d'améliorer le projet de loi.

Si vous gagnez 200 000 $, vous devez à la base examiner les différentes catégories d'impôt pour savoir combien d'impôt vous payez. C'est ainsi que le système fonctionne. Le problème, c'est que selon la manière dont le projet de loi C-2 a été rédigé, les gens qui devraient en bénéficier ne pourront en profiter autant qu'ils le devraient.

Tout ce que nous essayons de faire ici, c'est de faire un amendement qui permettrait de corriger la situation. Voilà la modification que nous proposons ici. Comment pouvons-nous corriger le projet de loi?

En premier lieu, nous avons ramené à 16,5 p. 100 l'actuel taux d'imposition qui est de 20,5 p. 100, pour une tranche de revenu dans la deuxième catégorie. Nous maintenons le taux du projet de loi C-2 dans la deuxième tranche de revenus, allant de 53 000 $ à 90 000 $; nous le maintenons à 20,5 p. 100. De cette façon, nous pouvons générer plus d'argent pour les gens qui en ont besoin et nous arrivons à éliminer le déficit. Il s'agit d'une mesure sans incidence pécuniaire. Cette question a été examinée non seulement par le DPB, mais également par différents comptables agréés à qui nous avons fait appel. Ces gens reconnaissent qu'il n'y aura pas d'incidence pécuniaire.

Nous atteignons deux objectifs. Essentiellement, aucun citoyen n'aura à payer un montant supérieur à celui qu'il a payé en 2015, exception faite des gens dont le revenu est supérieur à 200 000 $. Nous n'avons pas soulevé le point suivant, qui est très important, à savoir si cette mesure a un effet dissuasif? Nous ne nous préoccupons pas de cette question en particulier. Quoi qu'il en soit, si elle doit être subventionnée par les gens qui gagnent plus, c'est le programme. Ce n'est pas l'objet du débat aujourd'hui. À ce stade-ci, le débat porte sur la façon dont nous réglerons le cas des deux niveaux de revenu moyen.

Comme vous le voyez, les gens qui gagnent 60 000 $ auraient obtenu un crédit d'impôt de 261,44 $. Désormais, ils obtiendront un crédit d'impôt de 570 $, ce qui représente pratiquement le double. Pour les gens qui gagnent 89 000 $, le crédit d'impôt

significantly. Those people are in a position that is no different tax-wise than they were last year, because they're going through the original brackets when you earn over that amount of money.

So this is not complicated; it's straightforward. What's complicated is that 99 per cent of us have a chartered accountant doing our taxes, if we're honest. We all did our taxes when we were younger, and maybe some of us do our taxes now because we're interested, but the vast majority of people will be getting some form of tax accountant to do the taxes, at least the type of people in our room here.

No citizen will pay more than was paid in 2015, except those above $200,000. Middle-income Canadians see a more substantial credit, and the cost to the government is revenue neutral. This has been certified by experts.

Senator Bellemare: With all due respect, I say there is a flaw, and a very important one, in this proposition. The fact is that with your tax rate of 22 per cent, you have a double tax rate for a tranche of revenue. This will have a behavioural effect. There will be an inclination to not increase wages above a certain amount because you will probably have a decrease in net pay, if you do the calculation, just at face value. It's a very complex structure that you are imposing. You are adding a tax rate.

Also, when you say that you studied Bill C-2 in a bowl, I think that's not an honest, intellectual way to study Bill C-2, which is part of the budget and which its effect is balanced by other measures. To play *Robin des Bois* with this piece of legislation is not doing any good for Canadians at all and it will have a bad effect, so I won't vote for that amendment.

Senator Mitchell: Senator, again with due respect, you've done a lot of work and you've given this a great deal of thought and you can make a very strong argument. You mentioned a couple of things, and I would like to make another proposal.

One is that you say all kinds of experts and so on agree that this is revenue neutral, but we haven't had the chance to ask the government whether they agree that it's revenue neutral. The government has the responsibility to govern with its budget. We at least should give them a chance to analyze it and agree or disagree that it's revenue neutral.

passera de 696 $ à 1500 $. Remarquez que pour les gens dont le revenu va de 100 000 $ à 200 000 $, ce crédit diminue considérablement. Les gens de cette catégorie se trouvent dans une position qui ne les avantage pas plus sur le plan de l'impôt que l'an dernier, parce qu'ils se retrouvent dans les catégories de revenus initiales en gagnant un revenu supérieur à ce montant.

Donc ce n'est pas compliqué, c'est simple. Ce qui complique la situation, c'est qu'en vérité, 99 p. 100 d'entre nous font faire leur déclaration de revenus par un comptable agréé. Quand nous étions plus jeunes, nous faisions toutes nos déclarations de revenus nous-mêmes. Certains d'entre nous les font peut-être encore aujourd'hui parce qu'ils sont intéressés, mais la grande majorité des gens ou à tout le moins les personnes présentes en cette enceinte font affaire d'une façon ou d'une autre avec un comptable fiscaliste.

Aucun citoyen n'aura à payer un montant supérieur à celui qu'il a payé en 2015, exception faite des gens dont le revenu est supérieur à 200 000 $. Les Canadiens qui gagnent un revenu moyen obtiendront un crédit d'impôt plus élevé, et le coût de cette mesure pour le gouvernement n'a pas d'incidence pécuniaire. Ce résultat est certifié par des experts.

La sénatrice Bellemare : Avec tout le respect que je vous dois, j'affirme qu'il y a un défaut, un défaut très important, dans cette proposition. Avec votre taux d'imposition de 22 p. 100, vous obtenez un double taux d'imposition pour une tranche de revenus. Cette situation aura des répercussions sur le comportement des gens. On observera une tendance à ne pas augmenter les salaires au-delà d'un certain seuil à partir duquel il y aura une diminution du salaire net, si vous faites le calcul, à première vue. La structure qu'on impose est très complexe. On ajoute un taux d'imposition.

De plus, lorsque vous déclarez que vous avez étudié le projet de loi C-2 en vase clos, selon moi, ce n'est pas une façon intellectuelle et honnête d'étudier ce projet de loi, qui fait partie du budget et dont les effets sont équilibrés par d'autres mesures. Il n'est pas du tout avantageux pour les Canadiens de jouer à Robin des bois avec cette loi. Elle aura des effets pervers, et c'est pourquoi je n'ai pas l'intention de voter en faveur de cette modification.

Le sénateur Mitchell : Madame la sénatrice, encore une fois avec tout le respect qui vous est dû, vous avez fait énormément de travail et vous avez mûrement réfléchi à la question et vous faites valoir un argument très solide. Vous avez mentionné quelques points, et j'aimerais présenter une autre proposition.

D'abord, vous déclarez que toutes sortes de spécialistes sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'une mesure sans incidence pécuniaire, mais on n'a pas eu la chance de demander au gouvernement s'il était d'accord. Le gouvernement est chargé de gouverner en respectant son budget. Nous devons lui donner au moins la chance d'analyser la question et de nous dire s'il est d'accord ou non avec le fait que cette mesure est sans incidence pécuniaire.

Second, you place a lot of emphasis on the PBO. The PBO has a point of view and an opinion, but he also uses a very specific model that happens to be different than the government. One thing that skews his model is that he uses a broader base of individuals in assessing the percentage of individuals that will be benefited because he includes children in the broader base of individuals. They are not taxpayers.

When you actually look at the final figures, the Parliamentary Budget Officer says that the cost of the government's proposal is $8.9 billion over six years. The government says that it's $8.2 billion. We're talking about $100 million a year difference. That's a pretty fine line.

Third, why do we pick $45,000 to $52,000? What is it about the people earning $45,000 to $52,000? Why isn't it $55,000 or $60,000? We don't have that analysis. That's critical.

How many will be affected? How many are in the group that will be paying 16.5 per cent versus 20.5 per cent? We don't have that information. We don't know what its reasonable impact will be. We don't know what its socio-economic impact will be.

The 90-plus people will be paying back money. They may not be paying more than they paid in 2015, but they will be paying back taxes that weren't collected at this point in the year.

What I would say is that this is a strong and legitimate argument to make in debate, but there are many ways to make it without a precipitous amendment that fundamentally restructures a bill that the government has in its budgetary plan and that can have serious consequences.

We could do observations. We can make them very elaborate and explain — in more than the hour or two that you are going to try to explain by holding this up, very valiantly — and we could have in-depth observations, a set of observations that contest the government's point of view. That's absolutely legitimate. You'll be able to make in-depth speeches at report stage and at third reading, again making those points. You can write an elaborate and detailed analytical letter to the Minister of Finance for consideration. He's got another budget coming up in three months.

You could phone the Minister of Finance and sit down and talk to the Minister of Finance and say these are your positions. We could bring the Minister of Finance here and have a detailed discussion about your proposal.

All of these things are ways that we in the Senate can express disagreement or express new ideas and different ideas in a legitimate, thoughtful way, without restructuring an $8.9 billion consequence in 15 minutes. It can't be explained ultimately by

Ensuite, vous insistez beaucoup sur le rôle du DBB. Le DBB a un point de vue, mais il fait également appel à un modèle très précis qui, on doit le dire, diffère de celui du gouvernement. Un facteur fausse son modèle, et c'est le fait qu'il utilise un plus grand nombre de gens pour évaluer le pourcentage de particuliers qui seront avantagés, parce qu'il inclut les enfants dans ce groupe. Ce ne sont pas des contribuables.

En fait, à l'examen des chiffres définitifs, le directeur parlementaire du budget affirme que la proposition du gouvernement coûtera 8,9 milliards de dollars sur une période de six ans. Le gouvernement déclare qu'il lui en coûtera 8,2 milliards de dollars. Nous parlons d'une différence de 100 millions de dollars par année. La ligne est très mince.

Enfin, pourquoi choisir la catégorie de gens dont le revenu est de 45 000 $ à 52 000 $? Pourquoi pas 55 000 $ ou 60 000 $? Cela n'a pas été analysé, alors que c'est primordial.

Combien de personnes seront touchées? Combien de personnes se trouvent dans le groupe des gens dont les revenus sont soumis à un taux d'imposition de 16,5 p. 100 comparativement à 20,5 p. 100? Nous n'avons pas cette information. Nous ne savons pas quelles seront les répercussions dans les limites raisonnables. Nous ne savons pas quelles seront les répercussions socio-économiques de cette mesure.

Les gens âgés de 90 ans et plus rembourseront de l'argent. Il se peut qu'ils ne paient pas un montant supérieur à celui qu'ils ont payé en 2015, mais ils rembourseront de l'impôt qui n'a pas été perçu à ce moment-ci de l'année.

Je dirais qu'il s'agit là d'un argument solide et légitime pour lancer le débat, mais il existe bien des façons de le faire sans apporter en toute hâte une modification qui restructure fondamentalement un projet de loi que le gouvernement a inclus dans son plan budgétaire et qui peut avoir des conséquences graves.

Nous pourrions faire des observations. Nous pourrions les préciser et expliquer en plus d'une heure ou deux que vous allez essayer de retarder la mesure, de façon très courageuse, et nous pourrions faire des observations approfondies, une série d'observations qui remettent en question le point de vue du gouvernement. C'est tout à fait légitime. Vous pourriez faire des discours très élaborés à l'étape du rapport et en troisième lecture, encore une fois en faisant valoir ces points. Vous pourriez adresser une lettre détaillée qui analyse la situation au ministre des Finances pour qu'il se penche sur la situation. Il a un autre budget qui s'en vient dans trois mois.

Vous pourriez téléphoner au ministre des Finances, vous asseoir pour discuter avec lui et exprimer vos points de vue. Nous pourrions inviter ici le ministre des Finances et discuter à fond de votre proposition.

Tous ces éléments sont autant de façons pour nous, les membres du Sénat, d'exprimer notre désaccord ou de faire part d'idées nouvelles et différentes en toute légitimité et de façon réfléchie, sans restructurer une conséquence d'une valeur de

your fundamental, base argument, which is that a whole bunch of chartered accountants and others have said it's okay. The government hasn't said it's okay, and they certainly have a stake in this.

The Chair: What the people have done is just qualified that the actual formulas and numbers were correct.

Senator Mitchell: We don't know that. I don't know that. I haven't had a chance to ask them, to question them.

I should also point out that ultimately there are certain witnesses who might have had a different view of the government's — a positive view — that we weren't even allowed to call. That's another point, but the point is that I think we need to analyze this further.

The Chair: With respect, we're not going to bring in people that are under payroll with the government as consultants.

Senator Mitchell: Can we bring in the government to talk about this?

The Chair: We can do that. We have two people from the Finance Department. Again, let's go through the process.

Senator Mockler, please.

Senator Cools: I would really like to know — the subject before the committee is not all the research and study that was done prior to today is clause by clause —

The Chair: Excuse me, Senator Cools.

Senator Cools: What is before us right now is clause by clause. It's been quite some time now; we haven't moved beyond clause 1. I'm not sure what exactly Senator Mitchell is proposing. Maybe he can make that clear.

We can only act through motions. The system can only move — somebody moves a motion, but we cannot move and we cannot continue indefinitely this way.

The Chair: Please.

Senator Cools: I have many thoughts on this matter, but —

The Chair: Senator Mockler, you have a point? We are debating the amendment at this particular point.

Senator Mockler: Without making a debate — and I've heard other senators mention that we did not have sufficient debate. The procedure, as a chair, highlighted to all of us, is that they can bring in the amendment. We can discuss the amendment. The

8,9 milliards de dollars en 15 minutes. En fin de compte, votre proposition peut s'expliquer par votre argument fondamental, selon lequel un groupe de comptables agréés et d'autres spécialistes ont déclaré que c'est correct. Le gouvernement n'a pas dit qu'il était d'accord et il a certainement un intérêt ici.

Le président : Les gens se sont contentés de vérifier si les formules et les chiffres réels étaient exacts.

Le sénateur Mitchell : Nous ne le savons pas. Je ne le sais pas. Je n'ai pas eu l'occasion de leur demander, de leur poser la question.

Je dois également souligner qu'en fin de compte, certains témoins auraient pu avoir une opinion différente de celle du gouvernement — un point de vue positif — mais nous n'avons même pas eu l'autorisation de les convoquer. C'est un autre point, mais l'idée, c'est que selon moi, nous devons effectuer une analyse plus poussée.

Le président : Sauf le respect que je vous dois, nous n'allons pas inviter des gens qui sont sur la feuille de paye du gouvernement à titre d'experts-conseils.

Le sénateur Mitchell : Pouvons-nous convoquer un représentant du gouvernement pour nous en parler?

Le président : Nous pouvons le faire. Nous avons deux personnes du ministère des Finances. Encore une fois, suivons le processus.

Monsieur le sénateur Mockler, s'il vous plaît.

La sénatrice Cools : J'aimerais vraiment savoir, le sujet du débat devant le comité ne concerne pas le fait que l'ensemble de la recherche et des études qui ont été effectuées avant aujourd'hui ont été faites article par article...

Le président : Excusez-moi, madame la sénatrice Cools.

La sénatrice Cools : Ce qui s'en vient pour nous, c'est l'étude article par article. Il s'est déjà écoulé pas mal de temps. Nous sommes encore à l'étude de l'article 1. Je ne suis pas certaine de comprendre exactement ce que propose le sénateur Mitchell. Il pourrait peut-être apporter des précisions.

Nous pouvons intervenir seulement par voie de motions. Nous devons faire avancer les choses, quelqu'un doit présenter une motion; nous ne sommes pas capables de faire avancer le débat et nous ne pouvons pas continuer ainsi indéfiniment.

Le président : S'il vous plaît.

La sénatrice Cools : J'ai beaucoup réfléchi à la question, mais...

Le président : Sénateur Mockler, vous avez quelque chose à ajouter? Nous discutons de cette modification pour l'instant.

Le sénateur Mockler : Sans lancer un débat, et j'ai entendu d'autres sénateurs affirmer que nous n'avions pas suffisamment débattu de la question. À titre de président, la procédure qui ressort pour nous tous, c'est que le gouvernement peut soumettre

sober second thought is here, too, and then we can have it when we go and bring it to the Senate chamber and have the debate on what is being proposed with this amendment.

That said, at the outset, we had a vote. It was registered. Nine said yea; three said nay. We went clause by clause. I think we should have clause by clause and then come back to the amendment, or we proceed with the amendment and vote on it and continue clause by clause and finish and send it to the Senate.

If not, I'd like, if you permit me, to add onto the motion. Therefore, we proceed, chair, with debating the motion and moving on, either clause by clause like it was agreed at the outset, and accept the amendment at the end of the clause by clause, or we move immediately to voting on the amendment. If you want any debate of sober second thought, there's no problem. We have that. We call it the Senate.

[*Translation*]

Senator Pratte: I would like to raise a point that I feel is important. Despite all the admiration and affection I have for you, I feel that the way in which this amendment is being debated is downright irresponsible. I am aware that the committee has been working on this matter for several weeks, but, in my opinion, this bill should have been submitted to the members of the committee several weeks in advance so that the committee could hear from various experts, including the Minister of Finance and the Parliamentary Budget Officer.

You say that experts have the studied the bill. I believe that we should have let the committee study the bill so that, if indeed all experts agree that this formula is the best, the committee can also conclude that it is the best.

For you to submit this amendment at the last minute, stating that you have had the time to study it with experts that we know nothing about, is wholly irresponsible. And, Mr. Chair, "irresponsible" is the mildest word I found, in order not to insult you. Having the committee pass an amendment as complex as this in a few minutes is the opposite of what the Senate's mission should be. So I will be voting against this amendment.

Senator Bellemare: I would like to propose that this session adjourn and that we continue our work tomorrow evening.

The Chair: We have to vote on your proposal, Senator Bellemare.

[*English*]

Would we have a roll call? Senator Bellemare is suggesting that we adjourn and recommence tomorrow night.

la modification. Nous pouvons discuter de cette modification. La Chambre de second examen objectif est ici également, et nous pourrons nous y réunir lorsque nous soumettrons la question au Sénat et que nous débattrons de ce qui est proposé relativement à la modification.

Ceci étant dit, au début, nous avons procédé au vote. Il a été enregistré. Neuf membres ont voté oui, trois ont voté non. Nous avons passé en revue le projet de loi, article par article. À mon avis, nous devons procéder article par article, puis revenir à l'amendement, ou encore, procéder à l'amendement pour ensuite passer au vote et poursuivre l'examen du projet de loi, article par article, avant de le soumettre au Sénat.

Sinon, j'aimerais, si vous me le permettez, ajouter la motion. Monsieur le président, nous continuons à débattre de la motion pour aller de l'avant soit article par article comme il a été convenu au début, et accepter l'amendement à la fin de l'examen article par article. Ou encore, nous procédons immédiatement à un vote sur l'amendement. Si vous souhaitez qu'il y ait un débat de la chambre de réflexion, ce n'est pas un problème. Nous l'avons. Nous l'appelons le Sénat.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : Je voudrais soulever un point qui me semble important. Malgré toute l'admiration et l'affection que j'ai pour vous, j'estime que la façon dont cet amendement est débattu est carrément irresponsable. Je suis conscient que le comité travaille sur la question depuis plusieurs semaines, mais, à mon avis, ce projet de loi aurait dû être présenté aux membres du comité plusieurs semaines à l'avance, de façon à ce que le comité puisse entendre différents experts, y compris le ministère des Finances et le directeur parlementaire du budget

Vous dites que des experts ont étudié le projet de loi. Je crois qu'on aurait dû permettre au comité d'étudier le projet de loi de façon à ce que si, effectivement, tous les experts s'entendent pour dire que cette formule est la meilleure, le comité puisse en conclure que c'est la meilleure formule.

Que vous présentiez cet amendement à la dernière minute en affirmant que vous avez eu le temps de l'étudier avec des experts qui ne sont pas connus de nous, je trouve que c'est vraiment irresponsable, et « irresponsable » est le terme le plus faible que j'ai trouvé pour ne pas vous insulter, monsieur le président. Que le comité puisse adopter un amendement aussi complexe que celui-ci en quelques minutes, c'est à l'opposé de ce que devrait être la mission du Sénat. Je voterai donc contre cet amendement.

La sénatrice Bellemare : J'aimerais proposer l'ajournement de la séance afin que nous poursuivions nos travaux demain soir.

Le président : Sénatrice Bellemare, nous devons tenir un vote sur votre proposition.

[*Traduction*]

Devrions-nous procéder à l'appel des noms? La sénatrice Bellemare propose que nous ajournions la séance et que nous la reprenions demain soir

[*Translation*]

Senator Mockler: Mr. Chair, we never vote on suggestions. If the senator wants to make a motion, she should do that and we will see what the majority thinks about it.

Senator Bellemare: I move that this committee now adjourn.

Senator Cools: Give us reasons.

Senator Bellemare: Because the amendment that we have in front of us needs us to think about it at least. The chair wants to move the amendment today because we are doing clause by clause. I think that's irresponsible because of the fact that the consequences of that amendment have not been studied, and they are real consequences. It had two tax rates, and it implies also that people will be taxed on different rates depending on their level of income. So it may well be that an individual who is just above the $90,000 threshold will have a net income much lower than ones that has revenue below $90,000. That will have a lot of impact on the wage structure within enterprises, on vertical and horizontal equity. You know about human resources, so you know that if the people that have high incomes —

[*Translation*]

— pay more tax. Their tax rate is higher than for others in the same income bracket. The effect will be to create an imbalance and it will reduce the net income of people earning more than $90,000. Their net income will be lower than people earning $45,000-$90,000 because of the way in which you are proposing the amendment, which is very complicated.

It will also have an impact on negotiating collective agreements in companies, because people with a higher net income now find themselves with a lower net income. For example, managers or directors will have lower net incomes than their employees. That is certainly fine for Robin Hood, but is it really what you are proposing? Should we not instead be proposing an income structure according to levels of responsibility? We want the tax system to be progressive; we do not want it to be in chaos because of what you are proposing.

I would like us to take the time to understand this reality. That is why I am proposing that we interrupt the clause-by-clause study of the bill so that we can discuss it informally. Then we can resume debate.

[*English*]

Senator Mitchell: I can defer if you want, just so you don't miss me.

Senator Andreychuk: We're talking about an adjournment here. And I'm not sure why we're having a discussion with an adjournment. Either we wish an adjournment or we don't.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Monsieur le président, on ne vote jamais sur une suggestion. Si la sénatrice veut proposer une motion, qu'elle le fasse et on verra ce qu'en pense la majorité.

La sénatrice Bellemare : Je propose de suspendre la séance.

La sénatrice Cools : Pourriez-vous nous dire pourquoi?

La sénatrice Bellemare : Parce que l'amendement que nous avons devant nous nous oblige à tout le moins à y réfléchir. Le président veut proposer aujourd'hui l'amendement parce que nous examinons le projet de loi article par article. Selon moi, c'est irresponsable parce qu'on n'a pas étudié les conséquences de cet amendement, et les conséquences sont bien réelles. Il comportait deux taux d'imposition, ce qui signifie que les gens seront imposés à des taux d'imposition qui varieront en fonction de leurs revenus. Il se pourrait donc fort bien que le revenu net d'un particulier, légèrement supérieur au seuil de 90 000 $ soit nettement inférieur à celui de particuliers dont le revenu est inférieur à 90 000 $. Cette situation aura des répercussions importantes sur la structure des salaires au sein des entreprises du point de vue de l'équité verticale et de l'équité horizontale. Vous connaissez les ressources humaines. Donc vous savez que les gens aux revenus élevés...

[*Français*]

...paient plus d'impôt, leur niveau d'imposition est plus élevé que d'autres, et ce, pour la même tranche de revenus. Cela aura un effet de débalancement et cela fera baisser le revenu net des gens qui gagnent plus de 90 000 $. Leur revenu net sera inférieur à celui de personnes qui gagnent de 45 000 $ à 90 000 $ à cause de la façon dont vous proposez l'amendement, qui est très compliquée.

Cela aura aussi un impact sur la négociation des conventions collectives au sein des entreprises, parce que celui qui avait un revenu net supérieur se retrouvera maintenant avec un revenu net inférieur. Par exemple, un patron ou un directeur de comité aura un revenu net inférieur à celui de son employé. C'est Robin des bois, certes, mais est-ce vraiment ce qu'on propose? Est-ce qu'on ne devrait pas plutôt proposer une structure de revenu en fonction des niveaux de responsabilité? On veut une progressivité, on ne veut pas un chaos dans le système d'imposition causé par ce que vous proposez.

Je voudrais que l'on prenne le temps de comprendre cette réalité. C'est pourquoi je propose qu'on interrompe l'étude article par article du projet de loi de façon à pouvoir en débattre de façon informelle et à poursuivre le débat par la suite.

[*Traduction*]

Le sénateur Mitchell : Je peux la reporter si vous le voulez, afin que vous ne la ratiez pas.

La sénatrice Andreychuk : Il est question ici d'ajourner la séance. Je ne suis pas certaine de comprendre pourquoi nous en discutons. Ou nous l'ajournons ou nous ne l'ajournons pas.

I have a little bit of trouble with a committee when one member says that it is not an intelligent way to behave to the chair. I just hope we don't use that kind of language again.

Senator Bellemare: I'm sorry if I said intelligent, I meant irresponsible.

Senator Andreychuk: Even that, irresponsible. I think we should have a dialogue. That's what the Senate normally does, and I would appreciate that.

Also, we have been debating all of this. The minister came in, and he used "middle class, middle class." I asked him to define what middle class was. I can only assume he thinks the middle class is somewhere from $45,000 to nearly $200,000, and he gave reasons for his structuring.

I think Senator Smith is saying that he's going to define middle class or benefit what he thinks is middle class at the lower end rather than the high end. To start debating what that's going to do, the minister, quite rightly, and the officials said that, obviously, taxation affects behaviour. We were trying to get at what behaviour would be affected from Bill C-2, and we didn't really quite get the answers because you're anticipating what I might do, what you might do, depending on the tax.

In fairness to Senator Smith, I don't know what the behaviour will be out of his either, but I'm getting this, that it is not a Robin Hood measure; it's an honest difference of opinion in how you define middle class because the entire strategy of the government was to help the middle class. I am in favour of that. But the minister has defined middle class in one way, and Senator Smith may be defining it differently. All I see that the amendment does is to give more benefit to the lower end of whatever class we're discussing, whatever label we may put on it.

I think we've had a lot of debate. My final point, which is the reason I put my hand up — and I apologize for going off of it — is that I have sat in the Senate for quite some time and have received many amendments or observations the day of that I did not have time to study. I received sometimes more than one amendment or two amendments, many amendments dropped on the table, and we moved on. The explanation was that everyone is entitled to introduce their amendments, and we have a right to vote for them or against them. We also get a second time to discuss it at third reading. I don't see it being unusual that they come to us without debate. Senator Mitchell will remember a few times where we had some great discussions about how to do it, and I guess we're still doing it with some difficulty.

I don't think it's irregular. It may not be the best way to go, but it is the way we've often done it.

J'ai un peu de mal à accepter qu'un membre de comité dise au président que ce n'est pas une façon intelligente de se comporter. J'espère simplement que nous n'utiliserons plus ce type de langage.

La sénatrice Bellemare : Je suis désolée d'avoir dit intelligent, je voulais dire irresponsable.

La sénatrice Andreychuk : Même irresponsable. À mon avis, nous devrions en parler. C'est ce que le Sénat fait habituellement. J'aimerais qu'il en soit ainsi.

En outre, nous avons déjà débattu de toutes ces questions. À son arrivée, le ministre a parlé de « classe moyenne ». Je lui ai demandé ce qu'il entendait par classe moyenne. Je ne peux que supposer que selon lui, les gens qui appartiennent à la classe moyenne ont un revenu qui varie entre 45 000 $ et près de 200 000 $, et il a donné des raisons justifiant sa conception.

À mon avis, le sénateur Smith affirme qu'il entend offrir des avantages à ceux qui à son avis appartiennent à la classe moyenne inférieure plutôt qu'à la classe moyenne supérieure. En lançant le débat sur les répercussions, le ministre — à juste titre — et les représentants ont déclaré que bien évidemment, l'imposition se répercute sur le comportement. Nous essayons de cerner dans quelle mesure le comportement serait touché par le projet de loi C-2 sans parvenir à avoir vraiment des réponses parce que nous agissons tous en fonction de l'impôt que nous avons à payer.

Pour rendre justice au sénateur Smith, je dois dire que je ne sais pas non plus quel sera son comportement, mais j'en arrive à la conclusion que ce n'est pas une mesure à la Robin des bois. Il s'agit d'une divergence d'opinions franche sur la façon dont vous définissez le terme « classe moyenne », parce que toute la stratégie du gouvernement était de venir en aide à la classe moyenne. Je suis d'accord avec ça. Mais le ministre a défini le terme « classe moyenne » d'une façon, et le sénateur Smith peut en donner une autre définition. Bref, je constate que l'amendement avantage les particuliers de la classe moyenne, quelle que soit la catégorie discutée et peu importe l'étiquette à laquelle nous voulons l'associer.

Selon moi, nous avons beaucoup débattu la question. Le dernier point, et c'est la raison pour laquelle j'ai levé la main — je m'excuse de m'être retirée — c'est que je fais partie du Sénat depuis un certain temps maintenant, et j'ai reçu bien des amendements ou des observations que je n'ai pas eu le temps d'étudier. Il m'est arrivé de recevoir plus d'un amendement; en fait, bien des amendements ont été inscrits à l'ordre du jour, et nous sommes allés de l'avant. C'est que chacun a le droit de présenter ses propres amendements et nous avons le droit de voter pour ou contre. Nous avons également une autre chance d'en discuter à la troisième lecture. Je ne vois là rien d'inhabituel au fait qu'ils nous soient présentés sans avoir été débattus. Le sénateur Mitchell se souviendra qu'à quelques reprises, nous avons eu des discussions mouvementées sur la façon de procéder, je suppose que nous avons encore du mal à le faire.

Je ne vois rien d'irrégulier là-dedans. Ce n'est peut-être pas la meilleure façon de procéder, mais nous procédons ainsi souvent.

The Chair: Senator Mitchell and then Senator Pratte. But I want to make sure we try to conclude our thoughts relatively quickly. We need to move forward.

Senator Mitchell: I'd like to respond to a couple of points and make an observation. Senator Mockler, I respect your position. You say that we'll have time for sober second thought in the next stage, but certainly we will be able to debate it.

Senator Neufeld: Actually, we're talking about the adjournment.

Senator Mitchell: I'm getting to it. I'm going to argue why we need to adjourn it.

Senator Neufeld: Senator Mockler hasn't talked to the adjournment.

Senator Mitchell: I'm making my argument. Thank you.

We have no chance in that process to have witnesses. Senator Andreychuk said we have an honest different of opinion, yes, but the government's opinion has been evaluated for weeks. This opinion hasn't been evaluated by witnesses at all. So I think we need to adjourn so we have time to establish a regime of witnesses at the very least to look at it.

This amendment seems to fundamentally change the bill in a way that if you were to write a senator's private member's bill, you wouldn't be allowed to do it, within the Rules. You have essentially written a senator's public bill that is a budget bill, and we're not permitted under the Rules of Parliament to do that.

I would argue that at the very least we need some time to step back and assess the nature of this bill; second, we need time to step back and set up a regime of witnesses, including the government and other witnesses, to give this fundamentally broad change at least the same consideration that the government's proposal gave in the first place.

Senator Cools: Chairman, I find this dialogue and debate extremely disturbing. The committee has been told that it's irresponsible and other things. I find these remarks provocative and inflammatory, in addition to being disruptive. The debate is not over.

This committee has set aside this morning's meeting for clause by clause; it is customary to do that. It is not unusual that amendments are distributed at these meetings. None of this is very unusual. It may surprise Senator Pratte, but this is quite routine business.

It seems to me that Senator Bellemare has moved a motion just as an act to impede the business of the committee. We should vote on it and move ahead. This is clause by clause. Everyone knew that clause by clause was going to be today, and there are a host of other things.

Le président : Le sénateur Mitchell, puis le sénateur Pratte. Mais j'aimerais m'assurer que nous menions nos réflexions à terme assez rapidement. Nous devons aller de l'avant.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais relever quelques points et faire une observation. Sénateur Mockler, je respecte votre position. Selon vous, nous aurons le temps de procéder à un second examen objectif à la prochaine étape, mais nous pourrons certainement en débattre.

Le sénateur Neufeld : En fait, nous discutons de l'ajournement.

Le sénateur Mitchell : J'y arrive. Je vais expliquer pourquoi, selon moi, nous devons ajourner la séance.

Le sénateur Neufeld : Le sénateur Mockler n'a pas parlé de l'ajournement.

Le sénateur Mitchell : Je vais présenter mon argumentation. Merci.

Nous n'avons pas eu la chance d'entendre des témoins au cours de cette procédure. La sénatrice Andreychuk a déclaré que nous avions une divergence d'opinions franche, certes, mais l'opinion du gouvernement est évaluée depuis des semaines. Ce point de vue n'a été évalué par aucun témoin. Alors à mon avis, nous devons donc ajourner la séance et prendre le temps de convoquer des témoins au moins pour examiner la question.

L'amendement dont il est question ici semble transformer le projet de loi de telle sorte que si vous deviez rédiger un projet de loi d'initiative parlementaire, ce serait contraire au Règlement. Essentiellement, vous avez rédigé un projet de loi d'intérêt public émanant du Sénat, et nous n'avons pas le droit de le faire en vertu du Règlement.

Je dirais même qu'au moins, il nous faut un peu de temps afin de prendre du recul et d'évaluer la nature de ce projet de loi. Ensuite, il nous faut du temps pour dresser une liste de témoins, y compris des représentants du gouvernement, afin d'étudier ce changement fondamental avec au moins la même considération que celle accordée à la première proposition du gouvernement.

La sénatrice Cools : Monsieur le président, je trouve cette discussion extrêmement dérangeante. On a dit au comité qu'il a été, entre autres, irresponsable. Les remarques sont provocantes et enveniment la situation, en plus d'être perturbantes. Le débat n'est pas terminé.

Le comité a ajourné la réunion ce matin pour procéder à l'étude, article par article. C'est la façon de procéder habituelle. Il n'est pas rare que des amendements soient distribués au cours de ces réunions. Il n'y a rien de très inhabituel dans ça. Il se peut que le sénateur Pratte soit surpris, mais c'est une pratique assez courante.

Il me semble que la sénatrice Bellemare a présenté une motion simplement pour mettre des bâtons dans les roues au comité. Nous devons voter et poursuivre. Il s'agit d'une étude article par article. Tout le monde savait qu'une étude article par article devait se faire aujourd'hui, et une foule d'autres choses.

I began many months ago by saying this bill should not come to this committee, but Senator Harder wanted it to come to this committee. I think, *en passant*, quite frankly, the committee chairman has performed quite an indulgence already on this committee, because taxation bills usually do not go to the National Finance Committee because it is not about national finance; it's on banking issues, and it should have gone to the Banking Committee.

For the sake of the record, if we would look to our Rules:

> 12-7(8) the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which may be referred matters relating to banking, trade and commerce generally, including:

And if you look at sub-section (c), "taxation legislation."

I raised that point a long time ago with Senator Harder, and obviously someone on behalf of the government chose to refer it to this committee. We have already taken quite a chunk of our time slots to look at this matter, and I really feel the committee has done a just service in so examining.

Senators Bellemare, Pratte and Mitchell disagree on the amendment. Well, there is a way to deal with that.

Senator Mitchell: I don't know what it is.

Senator Cools: I'm sorry that you do not know; however, you have been very strong and a little insulting in your objections.

The Chair: Senator Neufeld and then we're going to take a vote on the motion proposed by Senator Bellemare.

Senator Neufeld: I want to get us back to the motion on the floor and call a question on the adjournment motion and let's get on with it.

The Chair: The question on the motion to adjourn: It is moved by Senator Bellemare that the committee do now adjourn.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Some Hon. Senators: No.

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: We will have a recorded vote.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Smith.

Senator Smith: I do not support the motion.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Andreychuk?

Senator Andreychuk: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Ataullahjan?

Senator Ataullahjan: No.

Cela fait des mois que je dis que le projet de loi ne devait pas être présenté devant notre comité, mais le sénateur Harder voulait qu'il en soit autrement. À vrai dire, en passant, je crois que le président du comité a déjà fait preuve d'indulgence à l'égard du comité, parce qu'habituellement, les projets de loi liés à l'impôt ne sont pas présentés au Comité des finances nationales étant donné qu'ils ne traitent pas de finances nationales. Le projet de loi traite de questions liées aux activités bancaires et, pour cette raison, il aurait dû être présenté au Comité des banques.

Pour les besoins du procès-verbal, voici ce qu'en dit le Règlement :

> 12-7(8) le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, qui peut être saisi de toute question concernant les banques et le commerce en général, notamment :

Et si vous regardez l'alinéa c), « la législation fiscale ».

J'ai eu un entretien avec le sénateur Harder à ce sujet, il y a longtemps et, de toute évidence, le représentant du gouvernement a décidé de renvoyer la question au présent comité. Nous avons déjà consacré une bonne partie de notre temps à cette question. J'ai vraiment l'impression que le comité a accompli son devoir.

Les sénateurs Bellemare, Pratte et Mitchell ne sont pas d'accord avec l'amendement. Eh bien, il y a une façon de procéder dans ce cas-là.

Le sénateur Mitchell : Je ne la connais pas.

La sénatrice Cools : Je suis désolée que vous ne la connaissiez pas. Cependant, vous avez été très affirmatif et un peu insultant dans vos objections.

Le président : Sénateur Neufeld, et nous allons passer au vote sur la motion proposée par la sénatrice Bellemare.

Le sénateur Neufeld : J'aimerais que nous revenions sur la motion proposée et que nous demandions le vote sur la motion concernant l'ajournement de la réunion. Poursuivons.

Le président : Le vote sur la motion concernant l'ajournement de la séance : la motion concernant l'ajournement immédiat de la séance est présentée par la sénatrice Bellemare.

Vous plaît-il, mesdames et messieurs du Sénat, d'adopter cette motion?

Des voix : Non.

Des voix : Oui.

Le président : Nous aurons un vote par appel nominal.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Smith.

Le sénateur Smith : Je n'appuie pas la motion.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Andreychuk?

La sénatrice Andreychuk : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Ataullahjan?

La sénatrice Ataullahjan : Non.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Bellemare?

Senator Bellemare: Yes.

[*English*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Cools?

Senator Cools: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Eaton?

Senator Eaton: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Martin?

Senator Martin: No.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mitchell?

Senator Mitchell: Yes.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mockler?

Senator Mockler: No.

[*English*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Neufeld?

Senator Neufeld: No.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Pratte?

Senator Pratte: Yes.

[*English*]

Ms. Lemay: Yeas, 3; nays 9; abstentions, zero.

The Chair: Motion defeated.

We'd like to move forward on this amendment, and we're at a point in time where we need to make a decision.

Senator Mockler: I move, Mr. Chair, that we accept the amendment.

Senator Mitchell: I'm not sure we're at that point.

Senator Mockler: I move that we accept the amendment, and I want to add to the debate. Before I do, I do not want to start another debate, but when I hear a senator saying the chair is irresponsible and/or that the calculations were written on a napkin, I object to that. That is non-parliamentary, and I ask the senator to withdraw the comment about you being irresponsible. However, that is his decision.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Bellemare?

La sénatrice Bellemare : Oui.

[*Traduction*]

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Cools?

La sénatrice Cools : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Eaton?

La sénatrice Eaton : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Martin?

La sénatrice Martin : Non.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mitchell?

Le sénateur Mitchell : Oui.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mockler?

Le sénateur Mockler : Non.

[*Traduction*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Neufeld?

Le sénateur Neufeld : Non.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Pratte?

Le sénateur Pratte : Oui.

[*Traduction*]

Mme Lemay : Oui, 3; non, 9; abstentions, 0.

Le président : La motion est rejetée.

Nous aimerions poursuivre sur cet amendement. Le moment est venu pour nous de prendre une décision.

Le sénateur Mockler : Je propose, monsieur le président, d'accepter l'amendement.

Le sénateur Mitchell : Je ne suis pas certain que nous en soyons rendus là.

Le sénateur Mockler : Je propose que nous acceptions l'amendement et je veux l'ajouter au débat. Avant d'aller plus loin, je ne souhaite pas lancer un autre débat, mais lorsque j'entends un sénateur affirmer que le président est irresponsable et que les calculs ont été faits sur un coin de table, je m'oppose à cela. Cette attitude n'est pas conforme aux règles parlementaires. Je demande au sénateur de retirer son commentaire. Cependant, cette décision lui appartient.

On why we should proceed to the amendment, after due process and research, I'd like to read the following for honourable senators: The amendment is procedurally admissible. It does not raise taxes but it rather reduces taxes.

Mr. Chair, if you permit me, with the indulgence of the chair, section 53 of the Constitution Act, 1867, reads as follows:

> 53. Bills for appropriating any Part of the Public Revenue, or for imposing any Tax or Impost, shall originate in the House of Commons.

I agree with that. In 1918, the Ross Report adopted by the Senate of Canada interpreted this section. It states clearly that the Senate has the power to amend money bills to reduce taxes. This amendment is precisely what the mover of the amendment is saying.

I will continue. I read from the *Senate Procedure in Practice*, page 153, referring to the Ross report:

> A main conclusion of the report was that the Senate has the power to amend money bills that appropriate any part of the revenue or impose a tax by reducing the amounts therein, but that it does not possess the right to increase the same without the consent of the Crown. The memorandum contained in the Ross report further explains that sections 53 and 54 of the *Constitution Act, 1867*, together with the sections defining the executive power, are the only limitations put on the Senate with regard to money bills. It goes on to say that "[i]n all other respects the Act leaves with [the Senate] co-ordinate powers with the House of Commons to amend or reject such Bills."

Therefore, Mr. Chair, your amendment is in order.

[*Translation*]

It is in order and the committee must examine it and call the question.

[*English*]

Then I continue. I am not finished, madam. Sorry. To the chair, I'm not finished, if you permit me.

The amendment does not increase the income tax of any individual. The amendment provides an additional tax reduction for the individual whose total income is within the second marginal tax bracket.

It also maintains the 22 per cent rate for the individuals with a total income higher than $90,563 for their income between $45,282 and $90,563. This 22 per cent rate is the current rate in

En ce qui concerne les raisons pour lesquelles nous devons aller de l'avant avec l'amendement, après avoir suivi la procédure établie et effectué la recherche, j'aimerais lire ce qui suit aux honorables sénateurs : L'amendement est recevable sur le plan de la procédure. Il n'augmente pas les impôts, mais les diminue plutôt.

Monsieur le président, si vous me le permettez, si le président me le permet, je vais lire l'article 53 de la Loi constitutionnelle de 1867 :

> 53. Tout bill ayant pour but l'appropriation d'une portion quelconque du revenu public, ou la création de taxes ou d'impôts, devra originer dans la Chambre des Communes.

Je suis d'accord avec ça. En 1918, une interprétation de cet article adopté par le Sénat du Canada figurait dans le rapport Ross. Il y est clairement dit que le Sénat a le pouvoir d'apporter des amendements aux projets de loi sur l'argent en vue de réduire les impôts. Cet amendement, c'est précisément ce que déclare l'auteur de la motion.

Je vais continuer. Voici un passage tiré de *La procédure du Sénat en pratique*, page 153, où on fait référence au rapport Ross :

> L'une de ses principales conclusions était que le Sénat avait le pouvoir de modifier les projets de loi de finances portantes affectation de crédits ou prélevant un impôt en réduisant les sommes inscrites, mais qu'il ne pouvait accroître ces sommes sans le consentement de la Couronne. D'après le mémorandum contenu dans le Rapport Ross, les articles 53 et 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867* ainsi que les articles qui définissent le pouvoir exécutif constituent les seules limites imposées au Sénat concernant les projets de loi de finances. Le mémorandum précise également que : « [s]ous tous les autres rapports, la loi laisse des pouvoirs coordonnés à ceux de la Chambre des communes pour amender ou rejeter ces bills ».

Monsieur le président, votre amendement est donc recevable.

[*Français*]

Il est acceptable, et le comité doit l'examiner et le passer au vote.

[*Traduction*]

Je continue. Je n'ai pas encore terminé, madame. Désolé. À l'intention du président. Je n'ai pas encore terminé, si vous me permettez.

L'amendement n'augmente pas l'impôt sur le revenu des particuliers. L'amendement prévoit une réduction d'impôt supplémentaire pour les particuliers dont le revenu total se trouve dans la deuxième tranche à laquelle s'applique le taux d'imposition marginale.

Cet amendement maintient également le taux de 22 p. 100 pour les particuliers dont le revenu total dépasse 90 563 $, qui s'appliquent à la tranche de leur revenu variant de 45 282 $ à

the Income Tax Act for those individuals, Mr. Chair. Any increase in taxation that would result from Bill C-2 is caused by new paragraph 117(2)(e) proposed by the government, establishing a new fifth marginal tax rate and not the amendment that is being proposed to the committee.

The Chair: Right. That's at 33 per cent.

Senator Mockler: So you are totally in order in making the amendment, and if further discussion wants to continue, it can happen at third reading.

[*Translation*]

This can be done in the Senate of Canada, in the spirit of sober second thought.

Senator Bellemare: I would like to point out to honourable senators that, if we actually look at the proposal before us, since it is revenue neutral, and since it lowers the taxes for a certain group of people, that means that other people's taxes will go up. If that were not the case, the proposal would not be neutral in tax terms.

As you said, it is neutral because those earning more than $90,000 will have a 22 per cent tax rate on the part of their income between $45,000 and $90,000. It is true that that was the rate in effect before January 2016. However, since January 2016, the tax rate in effect has been the one passed by the House of Commons last December in a ways and means instrument. The rate payable on that part of the income is 20.5 per cent.

The effect of your amendment is to go backwards. So people with an income higher than $90,000 will have to pay back taxes for 2016. That is not quite accurate. You are redistributing income, which does not reduce everyone's taxes in general. If it did, the effect of your amendment would be to create a deficit. You would be ill-advised to do that: you do not want to increase the deficit because that is a bad thing for future generations. But your amendment will have that effect.

So the proposal cannot be neutral and lower taxes at the same time. It either decreases taxes, which will result in a deficit, or it is neutral, with the decrease in taxes financed by an increase elsewhere. At the moment, we know that the tax rate is 20.5 per cent for income up to $90,000. The effect of your amendment is to increase it to 22 per cent. That is what I wanted to mention.

[*English*]

The Chair: We will hear from Senator Pratte and then we're going to move forward and vote on the amendment.

90 563 $. Le taux de 22 p. 100, c'est le taux en vigueur dans la Loi de l'impôt sur le revenu, qui s'applique à ces particuliers, monsieur le président. Les augmentations d'impôts qui résulteraient du projet de loi C-2 sont attribuables au nouvel alinéa 117(2)e) proposé par le gouvernement, qui ajoute un cinquième taux d'imposition marginal et non l'amendement proposé devant le comité.

Le président : C'est exact. Ce taux est de 33 p. 100.

Le sénateur Mockler : Donc, vous avez tout à fait le droit d'apporter l'amendement et si on veut en débattre davantage, on pourra le faire à l'étape de la troisième lecture.

[*Français*]

Ceci peut se faire au Sénat du Canada dans le cadre d'un second examen objectif.

La sénatrice Bellemare : J'aimerais faire remarquer aux honorables sénateurs que, effectivement, lorsqu'on regarde la proposition dont nous sommes saisis, comme elle est neutre sur le plan du revenu et qu'on baisse les impôts d'une certaine catégorie de gens, cela signifie qu'il y a des gens dont les impôts augmenteront. Sinon, la proposition ne serait pas neutre sur le plan fiscal.

Vous l'avez dit, elle est neutre, parce que les gens dont le revenu est supérieur à 90 000 $ auront un taux d'imposition de 22 p. 100 sur leurs revenus pour la partie qui se situe de 45 000 $ à 90 000 $. Il est vrai que c'était le taux qui existait avant janvier 2016. Cependant, depuis janvier 2016, le taux effectif d'imposition est celui qui a été adopté à la Chambre des communes en décembre dernier, dans un texte de type « voies et moyens ». Il s'agit du taux de 20,5 p. 100 qui est payé sur cette tranche de revenu.

Votre amendement a pour effet de revenir en arrière. Donc, les gens dont le revenu est supérieur à 90 000 $ devront rembourser des impôts pour l'année 2016. Ce n'est pas tout à fait exact. Vous faites une redistribution des revenus, et ce n'est pas une baisse des impôts ou de la fiscalité générale pour tous, parce que, si c'était le cas, votre amendement aurait pour effet de créer un déficit. À ce moment-là, vous seriez mal avisés, parce que vous ne voulez pas augmenter le déficit, puisque c'est mauvais pour les générations futures. Cependant, votre amendement aura cet effet.

La proposition ne peut donc pas être neutre et procurer en même temps une baisse d'impôts. C'est soit une baisse d'impôts qui entraînera un déficit, ou si c'est neutre, c'est que la baisse d'impôts est financée par une augmentation. On sait que, actuellement, le taux d'imposition est de 20,5 p. 100 pour un revenu allant jusqu'à 90 000 $. Votre amendement a pour effet de le hausser à 22 p. 100. C'est ce que je voulais mentionner.

[*Traduction*]

Le président : Nous entendrons le sénateur Pratte. Ensuite nous procéderons au vote sur l'amendement.

Senator Pratte: Just very briefly. Senator Mockler asked me to apologize because I supposedly said that the chair was an irresponsible person. That's not what I said. I've been dealing with words and language all my life.

I said that in this instance, I believe the chairman has acted in an irresponsible manner, but that is not the same as saying the chairman is an irresponsible person. There is a difference. I maintain what I said and there is a difference.

Senator Neufeld: How about the napkin part?

Senator Pratte: Well, I still believe that those calculations are not as detailed as calculations done by the Department of Finance and looked at and analyzed by all the witnesses we had. Those calculations may have been looked at by experts, but we haven't heard from those experts or from witnesses, so I believe they're not as rigorous or at least have not been as tested as those that are behind Bill C-2.

The Chair: If I can make just a quick comment, I've been on this committee since I came to the Senate six years ago, and the discussion we had today was one of the first times I've actually really heard an intense debate in terms of finance on an amendment. It shows me that there is great interest and great commitment on both sides of the platforms to really analyze what we're doing to make it better for Canadians.

Certainly, senator, I don't take anything you said today as a personal affront.

Senator Pratte: It was certainly not intended.

The Chair: I appreciate the fact that we have all the people in this room.

Let's go back to the intent. Is our intent to make the system better for Canadians, yes or no? Is there a problem with the proposed Bill C-2 legislation as it exists today? I think it's clear to say that the target group, $45,000 to $90,000, is not benefiting as per the expectations that were presented to the public.

That's just a point of view, and everybody has their point of view. I have no problem with other points of view.

Senator Mitchell: One point of order. On this document, which is pretty seminal to this discussion, every sample salary that is noted falls within the income bracket range against with which it is compared, except the sample salary for the $45,000 to $52,000 bracket, where the sample salary is $60,000. So it's not within that range. That $570 is, I don't know, probably misleading. The fact is, every other sample salary falls within the range. That salary falls above the range and therefore skews the analysis we're looking at.

Le sénateur Pratte : Je vais être très bref. Le sénateur Mockler m'a demandé de présenter des excuses parce que j'aurais déclaré que le président était irresponsable. Ce n'est pas ce que j'ai dit. Dans ma vie, j'ai toujours été confronté aux difficultés de la langue.

Dans ce cas-ci, j'ai déclaré qu'à mon avis, le président a agi d'une façon irresponsable, mais ce n'est pas la même chose que de déclarer que le président est une personne irresponsable. Il y a une différence. Je maintiens mes propos, et il y a une différence.

Le sénateur Neufeld : Et pour les calculs faits sur le coin de la table?

Le sénateur Pratte : Eh bien, je crois toujours que ces calculs ne sont pas aussi précis que les calculs faits par le ministère des Finances et qu'ils n'ont pas été étudiés et analysés par tous les témoins que nous avons entendus. Il se peut que des spécialistes aient étudié ces calculs, mais ni ces experts ni les témoins ne l'ont affirmé. Voilà pourquoi je crois qu'ils ne sont pas aussi rigoureux ou, du moins, qu'ils n'ont pas été vérifiés comme les calculs sur lesquels se fonde le projet de loi C-2.

Le président : Si je peux me permettre de faire un petit commentaire, je fais partie de ce comité depuis mon arrivée au Sénat, il y a six ans. La discussion que nous avons tenue aujourd'hui est l'une des premières au cours de laquelle j'ai effectivement entendu un débat intense portant sur un amendement et concernant les finances. Il me démontre que de part et d'autre, on se soucie vraiment d'analyser en profondeur ce que nous faisons pour améliorer le sort des Canadiens.

Bien évidemment, monsieur le sénateur, je ne considère aucun de vos propos aujourd'hui comme une insulte personnelle.

Le sénateur Pratte : Ce n'était certainement pas mon intention.

Le président : Je suis heureux de constater que tout le monde se trouve dans la salle.

Revenons à l'intention. Notre intention consiste-t-elle à améliorer le système pour les Canadiens, oui ou non? Le projet de loi C-2 proposé dans sa version actuelle pose-t-il problème? Selon moi, il est évident que le groupe visé, les particuliers dont le revenu varie de 45 000 $ à 90 000 $, ne profite pas de la mesure de la façon présentée au public.

Il s'agit simplement d'un point de vue, et tout le monde a son opinion. Je n'ai pas de mal à accepter d'autres points de vue.

Le sénateur Mitchell : Je soulève un rappel au Règlement. Dans ce document, sur lequel repose en grande partie le présent débat, chaque exemple de salaire qui est noté se retrouve dans la même catégorie de revenus pour la comparaison, sauf l'exemple de salaire pour la catégorie des revenus variant de 45 000 $ à 52 000 $, où l'exemple de salaire est de 60 000 $. Donc, ce n'est pas dans cette catégorie. Le montant de 570 $ ici, je ne sais pas, porte probablement à confusion. Le fait est que tous les autres exemples de salaires se retrouvent dans cette catégorie. Ce salaire se retrouve au-dessus de cette catégorie, et il fausse donc l'analyse que nous étudions actuellement.

What it underlines to me is you can't do this in 45 minutes. If that basic mistake is made, so basic, you can't do it in 45 minutes. We need time.

Senator Mockler: I believe that's not a point of order. That's another debate.

The Chair: It's a comment.

Senator Mockler: I asked honourable senators to take into consideration the Ross Report. We are entitled to do what we are doing, and if you want to continue debating it, honourable senators —

[*Translation*]

— you have no problem, do it in the Senate.

[*English*]

But in the meantime, I call for the vote.

The Chair: Agreed. Would you like me to reread the motion?

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: The amendment is as follows:

That Bill C-2 be amended in clause 1, on page 1,

(*a*) by replacing lines 16 to 21 with the following:

"paragraph (a), plus

(i) 16.5% of the amount by which the amount taxable for the year exceeds $45,282, but is equal to or less than $52,999, and

(ii) 20.5% of the amount by which the amount taxable for the year exceeds $52,999;

(c) if the amount taxable is greater than $90,563, but is equal to or less than $140,388, the lesser of

(i) the maximum amount determinable in respect of the taxation year under paragraph (b), plus one-half of the amount by which the amount taxable exceeds $90,563 for the year, and

(ii) the maximum amount determinable in respect of the taxation year under paragraph (a), plus 22% of the amount by which the amount taxable exceeds $45,282, but is equal to or less than $90,563, and 26% of the amount by which"; and

(*b*) by replacing line 26 with the following:

"under subparagraph (c)(ii), plus 29% of the amount by which".

I think we've had sufficient debate at this particular point. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

Ce qui me frappe, c'est qu'il est impossible de le faire en 45 minutes. Si une erreur aussi fondamentale et commise, c'est que c'est impossible à faire en 45 minutes. Il nous faut du temps.

Le sénateur Mockler : Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement. Il s'agit d'un autre débat.

Le président : C'est un commentaire.

Le sénateur Mockler : J'ai demandé aux honorables sénateurs de tenir compte du rapport Ross. Nous avons le droit de faire ce que nous faisons et si vous souhaitez poursuivre le débat, honorables sénateurs...

[*Français*]

... vous n'avez pas de problème, faites-le au Sénat.

[*Traduction*]

Mais entretemps, je demande le vote.

Le président : D'accord. Aimeriez-vous que je lise de nouveau la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Voici l'amendement :

Que le projet de loi C-2 soit modifié à l'article 1, page 1,

a) en remplaçant les lignes 16 à 21 par ce qui suit :

« alinéa a), plus

i) 16,5 % de l'excédent du montant imposable sur 45 282 $ pour l'année, sans excéder 52 999 $,

ii) 20,5 % de l'excédent du montant imposable sur 52 999 $ pour l'année;

c) si le montant imposable excède 90 563 $, sans excéder 140 388 $, le moindre des montants suivants :

(i) la somme maximale déterminable pour l'année selon l'alinéa b), plus la moitié de l'excédent du montant imposable sur 90 563 $ pour l'année;

(ii) la somme maximale déterminable pour l'année selon l'alinéa a), plus 22 % de l'excédent du montant imposable sur 45 282 $, sans excéder 90 563 $, et 26 % de l'excédent; »

b) en remplaçant la ligne 26 par ce qui suit :

« En vertu du sous-alinéa c)(ii), plus 29 % de l'excédent. »

Selon moi, nous avons suffisamment débattu ce point particulier. Vous plaît-il, mesdames et messieurs, d'adopter la motion concernant l'amendement?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

The Chair: Shall we have a roll call vote on this?

Some Hon. Senators: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Smith?

Senator Smith: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Andreychuk?

Senator Andreychuk: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Ataullahjan?

Senator Ataullahjan: Yes.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Bellemare?

Senator Bellemare: No.

[*English*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Cools?

Senator Cools: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Eaton?

Senator Eaton: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Martin?

Senator Martin: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mitchell?

Senator Mitchell: No.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mockler?

Senator Mockler: Yes.

[*English*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Neufeld?

Senator Neufeld: Yes.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Pratte?

Senator Pratte: No.

[*English*]

Ms. Lemay: Yeas, 9; nays, 3.

The Chair: Motion in amendment carried.

Shall cause 1, as amended, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

Le président : Devons-nous procéder à un vote par appel nominal sur la question?

Des voix : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Andreychuk?

La sénatrice Andreychuk : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Ataullahjan?

La sénatrice Ataullahjan : Oui.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Bellemare?

La sénatrice Bellemare : Non.

[*Traduction*]

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Cools?

La sénatrice Cools : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Eaton?

La sénatrice Eaton : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Martin?

La sénatrice Martin : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mitchell?

Le sénateur Mitchell : Non.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mockler?

Senator Mockler : Oui.

[*Traduction*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Neufeld?

Senator Neufeld : Oui.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Pratte?

Le sénateur Pratte : Non

[*Traduction*]

Mme Lemay : Oui, 9; non, 3.

Le président : La motion d'amendement est adoptée.

L'article 1, ainsi modifié, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Non.

The Chair: On division. We had the vote.

Ms. Lemay: You had the vote on the amendment.

Senator Cools: On division.

The Chair: Thank you, senator.

Moving forward on clauses, let's go to the next clause. Shall clause 2 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I have a question: do the amendments to clause 1 have any impact on clause 2?

The Chair: Can you explain your question?

Senator Bellemare: My question is this: as we have just changed the tax rates, is there an impact on the rate of tax on donations to charitable organizations? Given that there is a formula, I would like an explanation of whether the fact that we have two tax rates for the same income bracket will have an impact on the way in which charitable donations from individuals will be handled, depending on the income bracket and the tax rate. Will there be an impact?

The question is clear, I think.

[*English*]

The Chair: Any comments on that particular issue? If you follow the changes to the tax code, for gifts they set up a formula — of course, what you see in 2(c) is that the highest individual percentage of the year is the lesser of — the model itself is consistent.

What are you asking exactly, Senator Bellemare? Are you asking whether the formula changes?

[*Translation*]

Senator Bellemare: Yes, because there is a 29 per cent tax rate in this clause somewhere. Does clause 1, as amended, have an impact on the formula and the tax rate? If you are sure that it will not, you should be able to say so, since you have studied the amendment.

The Chair: Do not forget that the impact is biggest for people whose taxable income is $200,000 or more. I think that number 2 was aimed at people in the high tax brackets. Do not forget that it goes from 29 per cent to 33 per cent.

[*English*]

Senator Marshall: In my recollection, I had asked that during the study of Bill C-2, but I'd also asked it when we were studying some other bill. My understanding and recollection is that that change was made to accommodate the new tax rate of 33 per cent, because the maximum before Bill C-2 was

Le président : Avec dissidence. Nous avons voté.

Mme Lemay : Vous avez voté sur l'amendement.

La sénatrice Cools : Avec dissidence.

Le président : Merci, madame la sénatrice.

Pour ce qui est des autres articles, passons au prochain. L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'aurais une question : les amendements à l'article 1 ont-ils un impact sur l'article 2?

Le président : Voulez-vous expliquer votre question?

La sénatrice Bellemare : Ma question est la suivante : comme on vient de modifier des taux d'imposition, est-ce qu'il y a un impact sur le taux d'imposition lié aux dons aux organismes de bienfaisance? Étant donné que c'est une formule, j'aurais aimé qu'on m'explique si le fait d'avoir deux taux d'imposition pour une même catégorie de revenu aura un impact sur la manière dont les dons aux organismes de bienfaisance seront traités pour les particuliers, selon la tranche de revenu et selon le taux d'imposition. Est-ce qu'il y a un impact?

Je pense que ma question est claire.

[*Traduction*]

Le président : Des commentaires sur cette question? Si vous respectez les changements apportés au code des impôts, pour les dons, on indique une formule (évidemment, ce que vous voyez au paragraphe 2c), c'est que le taux d'imposition supérieure pour l'année est le moindre des montants suivants; le modèle lui-même est cohérent).

Quelle est votre question exactement, sénatrice Bellemare? Demandez-vous si la formule change?

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Oui, car il y a quelque part un taux de 29 p. 100 dans cet article. L'article 1 amendé a-t-il un impact sur la formule et sur le taux d'imposition? Si vous êtes sûr que non, vous devriez le savoir, étant donné que vous avez étudié l'amendement.

Le président : N'oubliez pas que l'impact est le plus important pour les gens qui ont un revenu imposable de 200 000 $ et plus. Je pense que le numéro 2 visait les gens à haut niveau d'imposition. N'oubliez pas que cela augmente de 29 à 33 p. 100.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Si ma mémoire est bonne, je l'ai posée pendant l'étude du projet de loi C-2, mais j'ai également posé la même question lorsque nous étudions d'autres projets de loi. D'après ma compréhension et ma mémoire, le changement a été apporté en fonction du nouveau taux d'imposition de 33 p. 100,

29 per cent, and that it was done to accommodate the 33 per cent. So the 33 per cent still remains. I don't expect that would have any change. That was my opinion.

The Chair: Actually, I answered the question correctly.

Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 7 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 10 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Mitchell: Chair, these consequential amendments that we've just gone through very quickly I think were tailored to adjust to the taxation changes that were in the bill as it was originally fashioned, because they have implications for Canadian corporations and dividends and how much tax and so on.

Was any analysis done to see whether your tax regime would require a different accommodation with rates so that somebody who's getting income from a Canadian corporation — a small Canadian corporation, for example — isn't going to be actually paying more taxes inadvertently because of unintended consequences with respect to your changes? That's why these are here; they're to adjust. Has any analysis been done on that? I'm just wondering.

parce que le maximum avant le projet de loi C-2 était de 29 p. 100 et que ce changement a été apporté pour tenir compte du 33 p. 100. Donc le 33 p. 100 demeure valide. Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait des changements. Voilà mon opinion.

Le président : En fait, j'ai répondu correctement à cette question.

L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 10 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Mitchell : Monsieur le président, les modifications corrélatives que nous venons de passer très rapidement en revue, selon moi, ont été adaptées au changement dans les positions qui se trouvaient dans le projet de loi tel qu'elles étaient prévues initialement, parce qu'elles ont des implications pour les sociétés canadiennes et les dividendes et la façon de calculer l'impôt et ainsi de suite.

A-t-on effectué une analyse afin de vérifier si votre régime d'imposition exigerait une mesure d'adaptation différente aux taux afin que quelqu'un qui gagne un revenu dans une société canadienne, par exemple, n'ait pas en fait à payer plus d'impôts par inadvertance en raison de conséquences imprévues liées au changement? Voilà pourquoi elles sont ici. Ce sont des ajustements. A-t-on effectué une analyse à ce sujet? Je ne fais que me poser la question.

The Chair: What we focused on is the actual tax brackets of Canadians. The dividend tax credit for corporations goes from 29 to 33 per cent with a tax increase. We did not do formal analysis, because that seems to be clear in terms of how it deals with corporations, either a small business or a large business.

So if you receive a dividend tax credit, the difference you're going to see this year would be that you'll end up paying 33 per cent. In some cases, depending on the type — because there are two or three different types in here — you'll go up to 38 per cent. The reason I know that is because I've had my own speaking business for 25 years. I'm a small business person, and my dividend tax credit will increase up to 38 per cent this year. So it goes from 29 to 33, and in the case of a dividend tax credit it goes up to 38.

Again, we didn't get into the weeds of trying to analyze the benefits of increasing taxes at the top end because what we wanted to focus on was the group that the Prime Minister targeted, which is really the mid-income group.

Again, we've carried the clauses. I guess I want to understand exactly what you are trying to get at.

Senator Mitchell: So you're clearly earning above $200,000, I would expect, so this accommodation will work for you, but let's say somebody is in the 45 —

The Chair: Excuse me, Senator Mitchell, the issue here has nothing to do with me. The issue is —

Senator Mitchell: No, but you used your own example. I'm sorry; I back off. But let's say you're earning between $45,000 and $52,000, and now your tax has dropped. But let's say you're earning some dividend income from a small corporation. Can you tell me definitively that these accommodations will make sure that that person isn't actually paying net more tax on those dividends than they would be? Because those accommodations work for somebody who is in the unchanged 33 per cent tax bracket but may — I don't know — not work for somebody in the new 45 to $52,000 tax bracket. Can you give us some idea of whether that's the case or not?

The Chair: Senator Marshall, could you help me out with that question? Because I'm not sure where he's going with this question, to be honest with you.

Senator Marshall: I don't know. Like Senator Smith, I can only relate it to my own circumstance.

Senator Mitchell: But we're here legislating for 34 million Canadians, and a number of them — we don't know how many — will fall into the $45,000 to $52,000 tax bracket. It's not about

Le président : En fait, nous nous sommes préoccupés des tranches d'imposition en vigueur pour les Canadiens. Le crédit d'impôt pour dividendes pour les sociétés passe de 29 p. 100 à 33 p. 100 avec une augmentation d'impôts. Nous n'avons pas effectué d'analyse en bonne et due forme parce que la façon dont elle s'applique aux sociétés, que ce soit une petite entreprise ou une grande entreprise, est claire.

Donc, si vous recevez un crédit d'impôt pour dividendes, vous constaterez cette année une différence, soit qu'au bout du compte, votre taux d'imposition sera de 33 p. 100. Dans certains cas, selon le type — parce qu'il existe deux ou trois types différents ici — votre taux d'imposition passera à 38 p. 100. Je le sais parce que je donne des conférences rémunérées depuis 25 ans. J'ai ma petite entreprise, et le taux grimpera à 38 p. 100 cette année. La fourchette va de 29 p. 100 à 33 p. 100 et dans le cas d'un crédit d'impôt pour dividendes, il atteint 38 p. 100.

Encore une fois, nous ne sommes pas allés dans les détails en analysant les avantages d'augmenter l'impôt à la partie supérieure parce que nous souhaitions nous concentrer sur le groupe visé par le premier ministre, qui est en fait le groupe des personnes à revenu moyen.

Encore une fois, nous avons présenté les articles. J'imagine que j'essaie de comprendre exactement ce à quoi vous essayez d'en venir.

Le sénateur Mitchell : Donc, vous gagnez clairement au-dessus de 200 000 $. J'imagine donc que cette mesure fonctionnera pour vous, mais disons que quelqu'un se trouve dans la catégorie de revenus de 45 000 $...

Le président : Excusez-moi, sénateur Mitchell, la question n'a rien à voir avec moi. La question est...

Le sénateur Mitchell : Non, mais vous avez utilisé votre propre exemple. Je suis désolé. Je retire ce que j'ai dit. Mais prenons quelqu'un qui gagne entre 45 000 $ et 52 000 $, et maintenant cette personne paie moins d'impôts. Mais disons que cette personne gagne des revenus de dividendes d'une petite entreprise. Pouvez-vous vraiment me dire si ces mesures garantiront que cette personne ne paie pas un montant net d'impôt sur ses dividendes plus élevé qu'elle ne le devrait? Étant donné que ces mesures fonctionnent pour quelqu'un qui se trouve dans la tranche d'imposition de 33 p. 100 qui n'est pas modifiée, mais il se peut (je ne sais pas) que ça ne fonctionne pas pour quelqu'un dans la nouvelle tranche d'imposition pour les revenus variant de 45 000 $ à 52 000 $. Pouvez-vous nous donner une idée si c'est le cas ou non?

Le président : Sénatrice Marshall, pouvez-vous m'aider à répondre à cette question? Pour être franc, je ne suis pas sûr de comprendre à quoi il veut en venir avec cette question.

La sénatrice Marshall : Je ne sais pas. Comme le sénateur Smith, je ne peux que faire un lien entre cette question et ma propre situation.

Le sénateur Mitchell : Mais nous légiférons pour 34 millions de Canadiens, dont un certain nombre — nous ne savons pas combien — se trouve dans la tranche d'imposition de 45 000 $ à

us, as the chair so rightly said. It's about the people we're representing. We don't have a key answer that could affect the way people conduct their business because it could be an incentive or a disincentive. Nobody can give me the answer. I'd just like to have a witness down there, and I'd just turn the witness and say, "Could you please answer the question?"

Senator Mockler: The comments made by the honourable senator — and I'm not the chair but as a parliamentarian — can be debated in the house.

In the meantime, you've asked, chair, "Shall the title carry?" I would hope that we will continue to the last, and, if there are other comments, we can take comments later and the report.

Senator Cools: We didn't complete it. We have to get to the stage where you inquire whether or not we shall report the bill, so we should continue and make the process complete.

Senator Mockler: If there are any observations to be made, they can be made by any senators.

The Chair: Let's move forward. Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall the bill, as amended, carry?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: On division.

Senator Mitchell: No, we should record that.

Senator Mockler: Okay, let's have a recorded vote.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I have a question, an observation.

The Chair: Let's vote, senator, and then you can make your point

[*English*]

Ms. Lemay: So the motion is: Shall the bill, as amended, carry?

The Chair: Somebody asked for a recorded vote. I think it was Senator Mitchell. So let's have your recorded votes, please.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Smith?

Senator Smith: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Andreychuk?

Senator Andreychuk: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Ataullahjan?

Senator Ataullahjan: Yes.

52 000 $. Il ne s'agit pas de nous, comme le président l'a si bien dit. Il s'agit des gens que nous représentons. Nous n'avons pas de réponse toute faite qui pourrait se répercuter sur la façon dont les gens font des affaires parce qu'elle serait une mesure incitative ou dissuasive. Personne ne peut me donner la réponse. J'aimerais avoir un témoin ici pour lui poser la question suivante : « Auriez-vous l'amabilité de répondre à cette question? »

Le sénateur Mockler : Les commentaires faits par l'honorable sénateur — je ne suis pas le président, mais à titre de parlementaire — peuvent faire l'objet d'un débat à la Chambre.

Entre-temps, vous avez posé la question suivante, monsieur le président : « Le titre est-il adopté? » J'espère que nous nous rendrons jusqu'à la fin, et, s'il y a d'autres commentaires, nous pourrons y revenir plus tard ainsi que sur le rapport.

La sénatrice Cools : Nous n'avons pas terminé. Nous devons nous rendre à l'étape de vous demander si oui ou non vous devez faire rapport du projet de loi, pour que nous puissions continuer et mener la procédure à terme.

Le sénateur Mockler : S'il y a des observations à faire, elles peuvent être faites par les sénateurs.

Le président : Poursuivons. Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. Le projet de loi modifiée est-il adopté?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : Avec dissidence.

Le sénateur Mitchell : Non, nous devons l'enregistrer.

Le sénateur Mockler : D'accord, procédons à un vote par appel nominal.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'ai une question, une observation.

Le président : Nous voterons et, après, sénatrice, vous pourrez présenter votre point.

[*Traduction*]

Mme Lemay : Voici donc la motion : le projet de loi modifié est-il adopté?

Le président : Quelqu'un a demandé un vote par appel nominal. Je crois qu'il s'agit du sénateur Mitchell. Procédons donc à un vote par appel nominal s'il vous plaît.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Andreychuk?

La sénatrice Andreychuk : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Ataullahjan?

La sénatrice Ataullahjan : Oui.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Bellemare?

Senator Bellemare: No.

[*English*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Cools?

Senator Cools: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Eaton?

Senator Eaton: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: Agreed.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Martin?

Senator Martin: Yes.

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mitchell?

Senator Mitchell: No.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Mockler?

Senator Mockler: Yes.

[*English*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Neufeld?

Senator Neufeld: Yes.

[*Translation*]

Ms. Lemay: The Honourable Senator Pratte?

Senator Pratte: No.

[*English*]

Ms. Lemay: Yeas, 9; nays, 3; abstentions, zero.

The Chair: Motion carried. Is it agreed that I report this bill, as amended, to the Senate?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

Ms. Lemay: On division.

The Chair: On division.

Senator Cools: Are you proposing that he doesn't report the bill?

Senator Bellemare: No, he has to report.

Senator Cools: Astounding.

The Chair: Agreed, on division. Any other comments? We have about 10 minutes before we need to break.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Bellemare?

La sénatrice Bellemare : Non.

[*Traduction*]

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Cools?

La sénatrice Cools : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Eaton?

La sénatrice Eaton : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : D'accord.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Martin?

La sénatrice Martin : Oui.

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mitchell?

Le sénateur Mitchell : Non.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Mockler?

Le sénateur Mockler : Oui.

[*Traduction*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Neufeld?

Le sénateur Neufeld : Oui.

[*Français*]

Mme Lemay : L'honorable sénateur Pratte?

Le sénateur Pratte : Non.

[*Traduction*]

Mme Lemay : Oui, 9; non, 3; abstentions, 0.

Le président : La motion est adoptée. Est-il accepté que je fasse rapport sur ce projet de loi modifié au Sénat?

Des voix : D'accord.

Des voix : Non.

Mme Lemay : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

La sénatrice Cools : Proposez-vous qu'ils ne fassent pas rapport du projet de loi?

La sénatrice Bellemare : Non, il doit faire rapport.

La sénatrice Cools : Étonnant.

Le président : Adopté avec dissidence. D'autres commentaires? Nous avons une dizaine de minutes avant de faire une pause.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I would like to ask for a five-minute break so that I can confer with my colleague or with those who want to confer with me about the possibility of providing you with some observations to add to your report. I cannot tell you what they are just yet. I would like to be able to discuss them. Normally, it is possible to provide a dissenting opinion.

[*English*]

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Senator Cools: We just voted to report. Those kinds of decisions are made before you vote, and then you would vote on that with the report.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Could Senator Cools please let me clarify what Senator Smith and the others have told me?

[*English*]

When I had my hand up to add observations, somebody told me, "After."

Senator Cools: That was before, but you add it before he reports because that motion would then read that the bill be reported with observations.

The Chair: Senator Mitchell, we're going to conclude this.

Senator Mitchell: We don't know what the observations ultimately would be until the votes are finalized. I don't know how we could write observations before the vote is finalized, so, logically, we would have the chance to do that.

Senator Cools: No.

The Chair: Hold on, please. Order.

Senator Eaton: Do colleagues issue a minority report in the Senate?

Ms. Lemay: No, it's not allowed.

Senator Bellemare: I know we won't vote on the observations. I'm not asking to vote on observations. I want them to be annexed to the report —

Senator Cools: But we vote that they go forward.

Senator Bellemare: So people know for history that it's not all people who agreed with what happened today and that we specify some arguments. I suspect that people will be really surprised at what we did today because, in fact, many people, many Canadians, will have an increase in taxation because of what we did. Some will have a decrease in taxation, but, with respect to 2016, some will have an increase because it's neutral. If you give an income tax reduction to a class of people, others

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Je demanderais une pause de cinq minutes pour que je puisse m'entretenir avec mon collègue ou avec ceux qui veulent s'entretenir avec moi sur la possibilité de vous transmettre des observations à ajouter à votre rapport. Je ne peux pas vous les citer d'entrée de jeu. J'aimerais pouvoir en discuter. Normalement, on peut formaliser une dissidence.

[*Traduction*]

Le président : Le comité souhaite-t-il placer les observations en annexe dans le rapport?

La sénatrice Cools : Nous venons de voter pour que le président fasse rapport. Ce genre de décisions sont prises avant le vote, après quoi vous votez avec le rapport.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : La sénatrice Cools me permettra de clarifier ce que le sénateur Smith et les autres m'ont dit.

[*Traduction*]

Lorsque j'ai levé la main pour faire des observations, quelqu'un m'a dit : « Après ».

La sénatrice Cools : C'était avant, mais vous l'ajoutez avant qu'il fasse rapport parce que la motion indiquerait que le projet de loi sera renvoyé avec des observations.

Le président : Sénateur Mitchell, nous allons conclure là-dessus.

Le sénateur Mitchell : Nous ignorons ce que seraient ces observations au bout du compte tant que le vote n'est pas terminé. J'ignore comment nous pourrions rédiger les observations avant la fin du vote. Donc, logiquement, nous aurions la possibilité de le faire.

La sénatrice Cools : Non.

Le président : Un moment, s'il vous plaît. À l'ordre.

La sénatrice Eaton : Les collègues produisent-ils un rapport minoritaire au Sénat?

Mme Lemay : Non, c'est interdit.

La sénatrice Bellemare : Je sais qu'il n'y aura pas de vote sur les observations. Je ne demande pas de voter sur les observations. Je veux qu'elles figurent en annexe dans le rapport...

La sénatrice Cools : Mais nous votons pour qu'elles aillent de l'avant.

La sénatrice Bellemare : Donc, les gens savent à partir de l'historique que tout le monde n'est pas d'accord avec ce qui s'est passé aujourd'hui et que nous présentons certains arguments. Je suppose qu'ils seront véritablement surpris en découvrant ce que nous avons fait aujourd'hui, En fait, bien des gens, bien des Canadiens constateront une augmentation d'impôts en raison de ce que nous avons fait. Si vous accordez une diminution de l'impôt sur le revenu à une catégorie de gens, d'autres se voient

receive an increase, and those people who receive an increase are those who will pay 22 per cent income tax on part of their revenue. This is how it is financed.

The Chair: I think we're going to adjourn this discussion. I thank you for your input, and we will report as appropriate.

We have a presentation, if we could take 10 or 15 minutes, that relates to infrastructure. I think it's important that we have it. It's a tool that's going to be proposed that we could develop so that we can track infrastructure. Could I have 15 minutes? Could we say until 11:35? Is that possible?

I think this is important for us to look at from our infrastructure study point of view.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Wednesday, November 23, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to examine the expenditures set out in Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2017.

Senator Anne C. Cools (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: I would like to begin by welcoming all the viewers to the Standing Senate Committee on National Finance. Colleagues and members of the public, the mandate of this committee is to examine questions and matters respecting the federal estimates generally, as well as government finance. We are the Standing Senate Committee on National Finance and that is our concern.

My name is Anne Cools, and I am a senator from Ontario. I am also the deputy chair of this committee. I'm sitting in for a few minutes for the chairman, Senator Smith, who will be along shortly.

Let me introduce the other members of the committee, my colleagues for whom I have deep respect and greet esteem. They are as follows: to my right, the beautiful redhead, Senator Eaton, from Toronto. Senator Neufeld is next, from British Columbia; Senator Mockler, from beautiful New Brunswick; Senator Ataullahjan, from Toronto, where I'm from; and the very beautiful Senator Marshall, from Newfoundland. And to my left is Senator Pratte, from Montreal. As you can see, we are covering the regions.

Colleagues, today we begin our very deep, profound and probing study of Supplementary Estimates (B) for the year ending March 31, 2017, which were referred to our committee last week.

imposer une augmentation, et ces derniers sont ceux qui devront payer un taux d'imposition sur le revenu de 22 p. 100 sur une partie de leurs revenus. Voilà comment c'est financé.

Le président : Je pense que nous allons ajourner le débat. Je vous remercie pour vos commentaires, et nous vous ferons rapport le cas échéant.

Nous avons un exposé — si nous pouvions prendre 10 ou 15 minutes — qui se rapporte aux infrastructures. Selon moi, il est important que nous le recevions. C'est un outil qui va être proposé et que nous pourrions concevoir afin d'assurer un suivi des infrastructures. Puis-je avoir 15 minutes? Pourrions-nous dire jusqu'à 11 h 35? Est-ce possible?

Selon moi, c'est important que nous examinions la question de notre point de vue qui est liée à l'étude des infrastructures.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mercredi 23 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les dépenses figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

La sénatrice Anne C. Cools (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Pour commencer, je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui regardent la réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Chers collègues et membres du public, le mandat du comité est d'étudier de façon générale les questions et les affaires liées aux budgets des dépenses fédéraux ainsi que les finances publiques. Nous sommes le Comité sénatorial permanent des finances nationales, et c'est notre mandat.

Je m'appelle Anne Cools, je suis une sénatrice de l'Ontario. Je suis aussi vice-présidente du comité. Je remplace quelques minutes le président, le sénateur Smith, qui arrivera bientôt.

Permettez-moi de présenter les autres membres du comité, des collègues à qui je voue un grand respect et une profonde estime. Les voici donc : la ravissante rousse à ma droite est la sénatrice Eaton, de Toronto. Elle est suivie du sénateur Neufeld, de la Colombie-Britannique, du sénateur Mockler, de la belle province du Nouveau-Brunswick, de la sénatrice Ataullahjan, de Toronto, d'où je viens aussi, et la magnifique sénatrice Marshall, de Terre-Neuve. À ma gauche se trouve le sénateur Pratte, de Montréal. Comme vous pouvez le voir, nous couvrons les régions.

Chers collègues, nous commençons aujourd'hui une étude approfondie et exploratoire du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017, étude qui a été renvoyée au comité la semaine dernière.

To give an overview of their funding requests in the Supplementary Estimates (B), we have with us three government organizations, and they shall appear in turn.

During the first part of our meeting, we will hear from the mighty Department of Finance, from which flows great wisdom, as we know.

We welcome before us right now Christopher Meyers, Chief Financial Officer of the Financial Management Directorate, Corporate Services Branch. Sounds impressive. And — I've encountered him many times before — Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch.

Having said all that, I must inform colleagues and viewers that the Department of Finance representatives tonight have brought several colleagues to reinforce and support them. We have a great abundance and array of talent to call upon as we proceed. I am told half a dozen of them are prepared to be called to the table at a moment's notice to answer specific questions if such needs arise. Knowing this committee, they could very well arise.

There are two other organizations mentioned on the agenda, and they will appear as a panel during the second part of the meeting. We are in the first part of the meeting.

I would love to say to you, gentlemen of the Department of Finance, I've had much experience dealing with many of you and many of your predecessors over the many years I've served in the Senate on this committee. Please proceed.

Christopher Meyers, Chief Financial Officer, Financial Management Directorate, Corporate Services Branch, Department of Finance Canada: Thank you for having us here this evening. I have some short opening remarks.

[*Translation*]

As Chief Financial Officer, I am the lead executive responsible for financial reporting and disclosure of the 2016-17 supplementary estimates (B). With me today are officials to assist in providing a more in-depth perspective on the rationale or policy that supports the numbers within these estimates documents.

These Supplementary Estimates (B) reflect a net increase in departmental budgetary spending of $548.3 million composed of forecasted increases in statutory expenditures of $542.5 million and increases in voted expenditures of $5.8 million.

The statutory items are displayed in the Supplementary Estimates (B) for information purposes and will not be included in the appropriation bill.

Des représentants de trois organisations gouvernementales sont là pour nous donner un aperçu de leur demande de fonds figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Ils comparaîtront un après l'autre.

Durant la première partie de la réunion, nous recevons le grand ministère des Finances, source de grande sagesse, comme nous le savons tous.

Nous accueillons actuellement Christopher Meyers, dirigeant principal de la gestion financière du Directorat de la gestion financière de la Direction des services ministériels — un titre qui a l'air impressionnant —, et — je l'ai déjà rencontré souvent — Richard Botham, sous-ministre adjoint de la Direction du Développement économique et des finances intégrées.

Cela dit, je dois souligner à mes collègues et aux téléspectateurs que les représentants du ministère des Finances sont accompagnés ce soir de plusieurs collègues, qui leur fourniront soutien et renfort. Durant la réunion, nous aurons accès à une grande abondance et tout un éventail de talents. On m'a dit que six d'entre eux étaient prêts à prendre la parole au pied levé pour répondre à des questions précises, si besoin est. Connaissant les membres du comité, c'est tout à fait possible.

Il y a deux autres organisations mentionnées sur l'ordre du jour. Elles comparaîtront ensemble durant la deuxième partie de la réunion. Nous en sommes pour l'instant à la première partie.

Je tiens vraiment à vous dire, messieurs les représentants du ministère des Finances, que j'ai très souvent interagi avec bon nombre d'entre vous et bon nombre de vos prédécesseurs durant les nombreuses années que j'ai passées au Sénat au sein de ce comité. Allez-y.

Christopher Meyers, dirigeant principal de la gestion financière, Direction de la gestion financière, Directorat des services ministériels, ministère des Finances Canada : Je vous remercie de nous accueillir, ici, ce soir. J'ai une brève déclaration préliminaire à présenter.

[*Français*]

En tant que dirigeant principal des finances, je suis le cadre principal responsable de l'établissement du rapport financier et de la présentation du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2016-2017. Je suis accompagné aujourd'hui de fonctionnaires qui m'aideront à présenter un point de vue plus approfondi sur la justification ou la politique à l'appui des chiffres indiqués dans les documents du budget des dépenses.

Ce Budget supplémentaire des dépenses (B) représente une augmentation nette des dépenses budgétaires ministérielles de 548,3 millions de dollars qui comprend des augmentations prévues aux dépenses législatives de 542,5 millions de dollars et une augmentation des dépenses votées de 5,8 millions de dollars.

Ces postes législatifs sont présentés dans le document du Budget supplémentaire des dépenses (B) à des fins d'information et ne feront pas partie du projet de loi de crédits.

[*English*]

Within the statutory forecasts, the contributing factors to the $542.5 million increase are as follows: a $290.8 million decrease in recoveries of alternative payments for standing programs; a $124 million increase in interest on un-matured debt, reflecting in part a higher forecasted financial requirement and a higher forecast of Consumer Price Index adjustments on Real Return Bonds for 2016-17, all consistent with assumptions in Budget 2016; a $66.7 million increase in territorial financing; a $66 million decrease in Youth Allowance Recovery payments from Quebec; an $81,900 increase in employee benefit plans; and a $5 million decrease in other interest costs.

The new funding requirements for vote 1, totalling $5.8 million, consist of the following: funding for Harbourfront Centre of $4 million, representing payments made prior to the transfer of this program to Canadian Heritage; funding for the Financial Sector Legislative Review announced in Budget 2016, totalling $549,100; a reprofile of $451,000 for the implementation and monitoring of the Financial Stability Reform Agenda; a reprofile of $283,500 for the arbitration process under the Canada-Quebec Comprehensive Integrated Tax Coordination Agreement; a reprofile of $270,700 to support the policy and legal work for the Target Benefit Plan Initiative; and funding to continue the negotiation of comprehensive land claims and treaty and non-treaty agreements, totalling $265,600.

There is also a new vote 7b in these estimates which provides authority to increase the limit from $300 billion to $350 billion of outstanding mortgage or hypothecary loans insured by private-sector entities under section 27 of the Protection of Residential Mortgage or Hypothecary Insurance Act.

This concludes my overview of the supplementary estimates for the department. We would be pleased to address any questions that the committee may have at this time.

Senator Marshall: Thank you very much for your opening remarks. I do have a couple of questions.

I realize it's statutory and not budgetary, but you were talking about the interest, and all I got was the higher than forecast, the $124 million. Is that because we're borrowing more or is it because the rate of interest has gone up? The reason I'm asking is because in previous supply we've noted that the interest is going down; it's a negative. This is the first time in a while that I've seen it go up. Could you explain again what it's for?

[*Traduction*]

Dans les prévisions législatives, voici les facteurs ayant contribué à l'augmentation de 542,5 millions de dollars : une baisse de 290,8 millions de dollars des recouvrements de paiements de remplacement au titre des programmes permanents; une augmentation de 124 millions de dollars de l'intérêt sur la dette non échue, qui représente en partie des besoins financiers prévus plus élevés et une prévision plus élevée des rajustements à l'indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel pour 2016-2017, conformément à ce qu'indiquaient les hypothèses du budget de 2016; une augmentation de 66,7 millions de dollars du financement des territoires; une baisse de 66 millions de dollars des versements au titre du recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes du Québec; une augmentation de 81 900 $ dans les régimes d'avantages sociaux des employés; une baisse de 5 millions de dollars dans d'autres coûts d'intérêt.

Les nouveaux besoins de financement pour le crédit 1, qui totalisent 5,8 millions de dollars, comprennent ce qui suit : 4 millions de dollars pour le Harbourfront Centre, ce qui représente des paiements effectués avant le transfert de ce programme à Patrimoine canadien; 549 100 $ pour l'examen des lois visant le secteur financier annoncé dans le budget de 2016; un report de 451 100 $ pour la mise en œuvre et le suivi du programme de réforme de la stabilité financière; un report de 283 500 $ pour le processus d'arbitrage aux termes de l'Entente intégrée globale de coordination fiscale entre le Canada et le Québec; un report de 270 700 $ à l'appui des travaux d'élaboration de politiques et juridiques pour l'initiative touchant les régimes à prestations ciblées; et 265 600 $ pour continuer la négociation de revendications territoriales globales, ainsi que de traités progressifs et d'ententes qui ne sont pas des traités.

Il y a aussi un nouveau crédit 7b dans ce budget, qui donne l'autorisation d'augmenter la limite de 300 milliards de dollars à 350 milliards des prêts hypothécaires assurés consentis par des assureurs du secteur privé en vertu de l'article 27 de la Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle.

C'est ainsi que se termine mon aperçu du Budget supplémentaire des dépenses pour le ministère. Nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions que les membres du comité ont à l'heure actuelle.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup de nous avoir présenté votre déclaration préliminaire. J'ai deux ou trois questions.

Je sais que c'est de nature législative et non budgétaire, mais vous avez parlé d'intérêts, et tout ce que j'ai compris, c'est le montant plus élevé que prévu, les 124 millions de dollars. Est-ce parce que nous empruntons plus ou est-ce parce que les taux d'intérêt ont augmenté? Je vous le demande, parce que, dans le cadre de budgets supplémentaires précédents, nous avions constaté que les taux d'intérêt diminuaient, les montants étaient

Mr. Meyers: The interest on the un-matured debt line item reflects all our payments made on our outstanding bonds, treasury bills and market debt. These supplementary estimates reflect the first set of assumptions — or it's the first time you see the Budget 2016 assumptions manifest in the estimates. The increased financial requirements from Budget 2016 — in other words, more debt, or more net new financing — are creating an upward pressure on the total interest cost. The estimates that you see here are a reflection of that increased financial requirement.

Senator Marshall: So the result of increased debt as opposed to an increase in interest?

Mr. Meyers: That's right.

Senator Marshall: The Financial Sector Legislative Review mentioned in Budget 2016 is ongoing now, isn't it? That's sort of like one of the government's consultation items?

Mr. Meyers: That's right.

In Budget 2016, there was an announcement made with respect to the legislation that governs all federally regulated financial institutions. A number of acts regulate those institutions: the Bank Act, the Insurance Companies Act, the Trust and Loan Companies Act and the Cooperative Credit Associations Act. Those have sunset provisions within them, and that sunsetting was set to happen this year. As part of Budget Implementation Act, No. 1 for 2016, there was an accompanying extension of the legislation for a couple of years while this review is taking place.

With me at the table is Leah Anderson from the Financial Sector Policy Branch, and she can provide a bit of background on the nature of that review.

Senator Marshall: The government has undertaken a number of initiatives, like consultations or strategies. This one here, does this include going out to the public? There's a public process involved in this one also?

Leah Anderson, Acting Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada: Yes. In fact, we launched a consultation in August. We released a paper setting out the trends we see in the sector and asking stakeholders and the public what their views are on what they're seeing out there and what we should be looking at, and whether there are issues and gaps that need to be addressed. That consultation closed last week and we're in the process of analyzing those responses.

négatifs. C'est la première fois depuis longtemps que je vois une augmentation. Pouvez-vous nous expliquer encore une fois à quoi ces millions servent?

M. Meyers : L'intérêt lié au poste de la dette non échue reflète tous nos paiements versés sur nos obligations en circulation, les bons du Trésor et la dette contractée sur les marchés. Les montants figurant dans ce Budget supplémentaire des dépenses reflètent le premier ensemble d'hypothèses; autrement dit, c'est la première fois qu'on voit les hypothèses du budget de 2016 se manifester dans les budgets des dépenses. Les exigences financières accrues découlant du budget de 2016 — c'est-à-dire, plus de dettes et plus de nouveau financement net — créent une pression à la hausse sur le coût total de l'intérêt. Les estimations que vous voyez ici sont le reflet de ces besoins financiers accrus.

La sénatrice Marshall : C'est donc le résultat de l'augmentation des dettes et non d'une augmentation des taux d'intérêt?

M. Meyers : C'est exact.

La sénatrice Marshall : L'examen des lois visant le secteur financier mentionné dans le budget de 2016 est en cours, n'est-ce pas? C'est en quelque sorte l'un des sujets de consultation du gouvernement?

M. Meyers : C'est exact.

Dans le budget de 2016, une annonce a été faite relativement aux lois qui gouvernent toutes les institutions financières sous réglementation fédérale. Un certain nombre de lois règlementent ces institutions : la Loi sur les banques, la Loi sur les sociétés d'assurances, la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt et la Loi sur les associations coopératives de crédit. Ces lois contiennent des dispositions de temporarisation, et cette temporarisation devait se produire cette année. Dans le projet de loi d'exécution du budget n^{o} 1 de 2016, on a prorogé les dispositions législatives pour deux ou trois ans pendant qu'on réalise cet examen.

Je suis accompagné de Leah Anderson, de la Direction de la politique du secteur financier, et elle pourra vous fournir quelques renseignements contextuels sur la nature de cet examen.

La sénatrice Marshall : Le gouvernement a entrepris un certain nombre d'initiatives, comme des consultations ou des stratégies. Celle-ci, est-ce qu'elle inclut des interactions avec le public? Cette initiative inclut-elle aussi un processus public?

Leah Anderson, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada : Oui. En fait, nous avons commencé le processus de consultation en août. Nous avons publié un document décrivant les tendances constatées dans le secteur et avons demandé aux intervenants et au public leurs points de vue sur ce qu'ils constatent dans les faits et ce sur quoi nous devrions nous concentrer. Nous leur avons aussi demandé s'il y avait des problèmes ou des lacunes qu'il fallait régler. Cette consultation s'est terminée la semaine dernière, et nous analysons actuellement les réponses reçues.

Senator Marshall: So you look at not only what's there in legislation now but also, as you were saying, gaps and areas that should be covered but are not covered now?

Ms. Anderson: Exactly. It's a very fast-changing sector. We're looking at developments and making sure our framework remains current and sound.

Senator Marshall: I'll have to ask Mr. Meyers if he could go over the authority to increase the limit of insured mortgages. Is this relating to CMHC? Because they've been in the news quite a bit lately with regard to possible exposure or risk. Could you go over that again?

Mr. Meyers: Sure, I'd be happy to.

This is a reference to the limits with respect to private-sector mortgage insurers, so it does not relate directly to CMHC. The government provides a guarantee to mortgage lenders and for insurance provided by private-sector mortgage insurers to those lenders in the carrying out of their lending activities.

Senator Marshall: Is that like a reserve?

Mr. Meyers: It's not a reserve; it's a guarantee. In the event those private-sector mortgage insurers were subject to a windup provision, this guarantee could come into effect and essentially backstop those private-sector mortgage insurance contracts.

Senator Marshall: Would that be picked up in the public accounts? Is that where it shows up under the guarantee?

Mr. Meyers: The guarantees are disclosed in the public accounts. There are no disbursements against this guarantee. It would be a very remote possibility. But you do see these guarantees, along with the CMHC guarantee, for example, disclosed in the Public Accounts of Canada.

Senator Eaton: Can you explain to me why Harbourfront Centre gets money from the federal government? Is it considered a national park?

Mr. Meyers: I'll just pass that off to my colleague.

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch, Department of Finance Canada: Harbourfront Centre is in Toronto, as you're aware, senator. It is a cultural centre. Its roots are in a federal Crown corporation, and that was really the initial relationship with that organization. The Crown corporation was wound up — I'm sorry, I can't remember the date. I believe it was in the 1990s.

Senator Eaton: Maybe I should tell the National Ballet of Canada and the TSO to make themselves into Crown corporations, too. Wonderful support.

La sénatrice Marshall : Donc, vous avez examiné non pas seulement le contenu de la législation actuelle, mais aussi, comme vous l'avez dit, les lacunes et les domaines auxquels il faudrait voir et dont on ne tient pas actuellement compte?

Mme Anderson : Exactement. C'est un secteur où les choses changent vite. Nous regardons ce qui se passe et nous nous assurons que le cadre reste actuel et approprié.

La sénatrice Marshall : Je vais devoir demander à M. Meyers s'il peut nous parler de l'autorisation d'augmenter la limite des prêts hypothécaires assurés. Y a-t-il un lien avec la SCHL? Je le demande parce que les représentants de la Société ont souvent fait la manchette dernièrement en ce qui a trait à une exposition ou à un risque possible. Pouvez-vous revenir sur ce point?

M. Meyers : Bien sûr, je serais heureux de le faire.

Cette autorisation fait référence aux limites touchant les assureurs hypothécaires du secteur privé, alors ce n'est pas lié directement à la SCHL. Le gouvernement fournit une garantie aux prêteurs hypothécaires et relativement à l'assurance fournie par les assureurs hypothécaires du secteur privé à ces prêteurs dans le cadre de leurs activités de prêt.

La sénatrice Marshall : Est-ce comme une réserve?

M. Meyers : Ce n'est pas une réserve, c'est une garantie. Si ces assureurs hypothécaires privés faisaient l'objet d'une disposition de liquidation, cette garantie pourrait s'appliquer et, essentiellement, soutenir ces contrats d'assurance hypothécaire privée.

La sénatrice Marshall : Les fonds viendraient-ils des comptes publics? Est-ce là que ça apparaît au titre de la garantie?

M. Meyers : Les garanties sont décrites dans les comptes publics. Il n'y a pas de décaissements liés à ces garanties. C'est vraiment une possibilité très lointaine, mais on peut effectivement voir ces garanties, tout comme la garantie de la SCHL, par exemple, dans les Comptes publics du Canada.

La sénatrice Eaton : Pouvez-vous m'expliquer pourquoi le Harbourfront Centre obtient des fonds du gouvernement fédéral? L'endroit est-il considéré comme un parc national?

M. Meyers : Je vais laisser un de mes collègues vous répondre.

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du Développement économique et finances intégrées, ministère des Finances Canada : Comme vous le savez, madame la sénatrice, le Harbourfront Centre est situé à Toronto. C'est un centre culturel. Il est enraciné dans une société d'État fédérale, et c'est ce qui a défini la relation initiale avec cette organisation. La société d'État a été liquidée... Je suis désolé, je ne me rappelle plus quand. Je crois que c'était durant les années 1990.

La sénatrice Eaton : Je devrais peut-être dire au Ballet national du Canada et à l'Orchestre symphonique de Toronto de se constituer en société d'État eux aussi. C'est un merveilleux soutien.

Mr. Botham: The roots of the federal funding for Harbourfront Centre are really that relationship from a prior Crown corporation.

Senator Eaton: So now that it's been transferred to Canadian Heritage, it's no longer a Crown corporation. It would be considered like any other cultural institution?

Mr. Botham: Its existence as a Crown corporation really ended — and I can't remember the date — but many years ago.

Senator Eaton: But you're still supporting it very well.

Mr. Botham: It continued to receive funding under a Harbourfront Centre funding program, and that program was transferred from the Department of Finance to Canadian Heritage.

Senator Eaton: They're very fortunate. I'm involved in several cultural institutions, as we all are in Ontario. I guess I find it quite enormous.

So you don't know. I guess they will go to the Canada Council eventually and be like the rest of us.

Mr. Botham: The government hasn't announced any plans to change the direction it is currently operating under, which is to have that funding program.

Senator Eaton: As of next week, they are off your books; we won't see this again.

Mr. Botham: Not in the Department of Finance.

The Deputy Chair: Mr. Botham, perhaps you can explain. There's a large federal jurisdiction in respect of harbours and ports, and I think lots of those activities grew out of Harbourfront many years ago. I have very vivid memories of 30 years ago of fantastic plans to develop Harbourfront. It didn't happen in accordance with fantastic plans, but the Harbourfront facility as we think of it was the beneficiary of quite a few dollars. Could you explain the interesting constitutional relationship that it has? It is federal. It is a federal institution, so to speak, I think.

Mr. Botham: As I say, my understanding is that the relationship relates to the status as a Crown corporation. Why it was constituted as a Crown corporation, I'm sorry, I don't remember. But I would say that as far as I know, it's not related to that land as being a port, because it's not the same as the Toronto Port Lands. But again, that's many decades ago, and I'm sorry, I don't have that information.

The Deputy Chair: Anyway, it was very complicated.

M. Botham : Les raisons du financement fédéral du Harbourfront Centre sont vraiment cette relation avec une ancienne société d'État.

La sénatrice Eaton : Mais depuis le transfert à Patrimoine canadien, ce n'est plus une société d'État. Le centre est considéré comme n'importe quelle autre institution culturelle?

M. Botham : Son existence en tant que société d'État a vraiment pris fin — et je ne me souviens plus de la date —, mais c'était il y a de nombreuses années.

La sénatrice Eaton : Mais vous soutenez encore très bien le centre.

M. Botham : Il continue de recevoir du financement dans le cadre du programme de financement du Harbourfront Centre, et ce programme a été transféré du ministère des Finances à Patrimoine canadien.

La sénatrice Eaton : Ce centre est très chanceux. Je travaille auprès de plusieurs institutions culturelles, comme nous le faisons tous, en Ontario. J'imagine que je trouve le montant assez énorme.

Donc vous ne le savez pas. J'imagine que le centre finira par se tourner vers le Conseil des arts et qu'il sera comme le reste d'entre nous.

M. Botham : Le gouvernement n'a pas annoncé de plan de modifier l'orientation opérationnelle actuelle, ce qui signifie que ce programme de financement est maintenu.

La sénatrice Eaton : À compter de la semaine prochaine, le centre sera rayé de vos comptes. Nous ne le verrons plus.

M. Botham : Pas dans les comptes du ministère des Finances.

La vice-présidente : Monsieur Botham, vous pouvez peut-être nous expliquer la situation. Le gouvernement fédéral a une importante compétence liée aux havres et ports, et je crois qu'une bonne partie de ces activités sont venues de Harbourfront, il y a de nombreuses années. Je me rappelle très bien il y a 30 ans des merveilleux plans visant à mettre en valeur Harbourfront. Les choses ne se sont pas passées comme elles étaient prévues dans ces plans fantastiques, mais les installations de Harbourfront comme on les envisage aujourd'hui ont bénéficié de beaucoup de financement. Pouvez-vous nous expliquer sa relation constitutionnelle intéressante? C'est un organisme fédéral. D'après ce que j'en sais, c'est, en quelque sorte, une institution fédérale.

M. Botham : Comme je l'ai dit, si j'ai bien compris, la relation est liée au statut de société d'État. Cependant, je suis désolé, mais je ne me souviens plus pourquoi le centre avait été constitué comme une société d'État. Mais, pour autant que je le sache, ce n'est pas parce que ces terrains sont un port, parce que ce n'est pas la même chose que les terrains du port de Toronto. Mais, encore une fois, c'était il y a de nombreuses décennies et, vous m'excuserez, je n'ai pas cette information.

La vice-présidente : De toute façon, c'est très compliqué.

Senator Neufeld: The $66.7 million increase in territorial funding, what's that about?

Mr. Meyers: A couple of factors contribute to that. I might have one of my colleagues from the federal-provincial branch join me at the table.

At the time of the production of the Main Estimates, some impacts related to the manner in which Statistics Canada prepared data that is used to calculate those territorial transfer payments; impacted them downward. So at the time of the production of the mains, there was a downward impact as a result of those changes to the territorial financing payments.

Subsequent to that, adjustments were made to the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act to ensure that those territories were not unnecessarily penalized as a result of the methodological changes undertaken by Statistics Canada. So the increase that you see is in part a reaction to changes in the act to ensure that payments to those territories were stabilized, essentially on a go-forward basis.

There is another factor contributing to the net increase, although it's going in the opposite direction. I might have Mr. McGirr step in and help me out.

Tom McGirr, Chief, Equalization and TFF Policy, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance Canada: I'll backtrack just a second.

Last year when we calculated the Territorial Formula Financing amounts, and those were the amounts put into the Main Estimates, those amounts were significantly below territorial expectations because of the impact of a Statistics Canada data revision. The data revision reflected new and improved information regarding provincial spending, and that spending information is used to determine the amount of territorial expenditure requirements.

The Territorial Formula Financing has a unique feature that's different from, the equalization calculation, where the revised data impacted closed years. What happened was that the government decided to make changes in the way the Territorial Formula Financing payments are calculated as part of Budget 2016, and those changes were legislated earlier this year. The amount that's shown in Supplementary Estimates (B) is actually the increase in the amount of TFF as a result of those legislative amendments.

Senator Neufeld: Can you tell me how that breaks out between the three territories? Do you have that?

Le sénateur Neufeld : En quoi consiste l'augmentation de 66,7 millions de dollars du financement des territoires?

M. Meyers : Il y a deux ou trois facteurs qui ont contribué à cette augmentation. Je vais peut-être demander à un de mes collègues de la Direction des relations fédérales-provinciales de venir me rejoindre à la table.

Au moment de la production du Budget principal des dépenses, certaines répercussions liées à la façon dont Statistique Canada a préparé les données qui ont été utilisées pour calculer ces paiements de transfert aux territoires ont fait en sorte que les montants étaient trop bas. Par conséquent, au moment de la production du Budget principal des dépenses, il y a eu un effet à la baisse découlant de ces changements aux paiements de financement territorial.

Par la suite, des rajustements ont été apportés à la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces pour que l'on puisse s'assurer que ces territoires n'étaient pas indûment pénalisés en raison des changements de méthode apportés par Statistique Canada. Par conséquent, l'augmentation que vous constatez est en partie en réaction aux changements apportés à la loi pour que les paiements versés à ces territoires soient essentiellement stables à partir de maintenant.

Il y a un autre facteur qui a contribué à cette augmentation nette, même s'il va dans la direction opposée. Je vais peut-être demander à M. McGirr de s'avancer et de m'aider.

Tom McGirr, chef, Péréquation et politique de la FFT, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances Canada : Permettez-moi de revenir en arrière un instant.

L'année dernière, lorsque nous avons calculé les montants liés à la formule de financement des territoires — et ce sont les montants qui ont été intégrés dans le Budget principal des dépenses —, ces montants étaient bien inférieurs aux attentes des territoires en raison de l'impact de la révision des données de Statistique Canada. L'exercice de révision des données a permis d'obtenir des renseignements nouveaux et améliorés au sujet des dépenses provinciales, et ces renseignements sur les dépenses sont utilisés pour déterminer les exigences territoriales en matière de dépenses.

La formule de financement des territoires a une caractéristique qui la différencie du calcul de la péréquation et qui fait en sorte que les données révisées ont eu un impact sur les années closes. Ce qui s'est produit, c'est que le gouvernement a décidé d'apporter des changements dans la façon de calculer les paiements en vertu de la formule de financement des territoires dans le cadre du budget de 2016, et ces changements ont été intégrés dans la loi plus tôt cette année. Le montant qui figure dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) est en fait l'augmentation du montant calculé grâce à la FFT découlant de ces modifications législatives.

Le sénateur Neufeld : Pouvez-vous me dire quelle est la ventilation entre les trois territoires? Avez-vous cette information?

Mr. McGirr: Bear with me about two seconds.

Mr. Meyers: The totals for 2016-17 are $3.6 billion split between the three territories; so $895 million to Yukon.

Mr. McGirr: The numbers I have in front of me would be $16.5 million for Yukon, $24.1 million for the Northwest Territories and $26.1 million for Nunavut.

Senator Neufeld: Thank you.

My next question concerns the $66 million decrease in youth allowance recovery payments from Quebec.

Mr. McGirr: I'm probably not the best of experts to talk to you about this, but I'll give you the story as I understand it.

Quebec benefits from an additional tax point transfer that other provinces do not have. We sort of wrap up the two programs; both of them are basically the same thing. It's a benefit of a tax point transfer to the Province of Quebec. What happens is the benefits of that amount are deducted from the amount of transfers that are given to Quebec, so that's why we call it a recovery. Those amounts get re-estimated over time. What's happening here in Supplementary Estimates (B) is that new and more recent information regarding the value of the tax point transfer has come in, and it results in a lower amount of recovery than what was underlying the Main Estimates. That's the reason for that number.

Senator Neufeld: I understand that.

Why is it called youth allowance? What is the significance of that?

Mr. McGirr: The youth programs date back to the 1960s. It's not exactly my bailiwick.

Senator Neufeld: You're saying it has nothing to do with youth, or does it?

Mr. McGirr: From my understanding, and I could be corrected, is that it relates to programs being contemplated in the 1960s. Quebec preferred having programs administered by themselves, by the province, rather than by the federal government. Instead of the federal government offering a program, there was a tax point transfer, as I understand it, and we simply deducted the value of that tax point transfer in the calculation of transfers to the province.

The Deputy Chair: Our researcher has quickly put before me some information that's currently on the computer. I don't know which site, who is hosting it, but Harbourfront Centre. I'd like to record that. It says:

M. McGirr : Veuillez me donner deux petites secondes.

M. Meyers : Les totaux pour 2016-2017 s'élèvent à 3,6 milliards de dollars pour les trois territoires, donc 895 millions de dollars pour le Yukon.

M. McGirr : Les chiffres que j'ai en main indiquent 16,5 millions de dollars pour le Yukon, 24,1 millions de dollars pour les Territoires du Nord-Ouest et 26,1 millions de dollars pour le Nunavut.

Le sénateur Neufeld : Merci.

Ma question suivante concerne la baisse de 66 millions de dollars des versements au titre du recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes du Québec.

M. McGirr : Je ne suis probablement pas le meilleur expert pour vous parler de ce dossier, mais je vais vous expliquer ce que j'en ai compris.

Le Québec reçoit des points d'impôt additionnels comparativement aux autres provinces. Nous avons, en quelque sorte, réuni deux programmes, les deux faisant à peu près la même chose. C'est le bénéfice d'un transfert d'un point d'impôt à la province du Québec. Ce qui se produit, c'est que ces montants sont déduits des paiements de transfert versés au Québec, c'est la raison pour laquelle nous parlons de recouvrement. Ces montants font l'objet de nouvelles estimations au fil du temps. Ce qui s'est produit, ici, dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), c'est que des renseignements nouveaux et plus récents concernant la valeur du transfert d'un point d'impôt ont été obtenus, ce qui a entraîné une plus grande baisse du montant recouvré que ce qui était prévu dans le Budget principal des dépenses. C'est ce qui explique ce chiffre.

Le sénateur Neufeld : Je comprends.

Pourquoi parle-t-on d'une allocation aux jeunes? Qu'est-ce que cela signifie?

M. McGirr : Les programmes pour les jeunes remontent aux années 1960. Ce n'est pas exactement ma spécialité.

Le sénateur Neufeld : Dites-vous que cela n'a rien à voir avec les jeunes ou est-ce qu'il y a un lien?

M. McGirr : D'après ce que j'en sais, et on me corrigera si j'ai tort, c'est bien des programmes qui étaient envisagés durant les années 1960. Le Québec préférait administrer lui-même ses programmes, au niveau de la province, plutôt que de laisser le gouvernement fédéral le faire. Plutôt que de laisser le gouvernement fédéral offrir le programme, on a mis en place un transfert de point d'impôt — c'est ce que j'en comprends — et nous avons tout simplement déduit la valeur de ce transfert d'un point d'impôt dans le calcul des paiements de transfert à la province.

La vice-présidente : Notre documentaliste m'a fourni rapidement certains renseignements figurant actuellement à l'ordinateur. Je ne sais pas de quel site il s'agit ni qui l'héberge, mais c'est au sujet du Harbourfront Centre. J'aimerais dire ce qui suit pour le compte rendu :

> Harbourfront Centre has been on the cutting edge of all that is current and creative for the past four decades, bringing together the best in Canadian and international arts and culture and animating the 10 prime acres of Toronto's waterfront as free and open public space . . . .
>
> Forty years ago, the central lakefront was a veritable wasteland of derelict industrial buildings. Devoid of green spaces, recreational facilities and cultural attractions, it was in need of a change.
>
> In 1972, Pierre Trudeau's federal government created a Crown corporation with a mandate to revitalize 100 central acres of waterfront land stretching west from York Street to Stadium Road. Culture, education and recreation were to be the tools that would bring Torontonians back to the lake and attract visitors from around the globe. In 1976, Harbourfront Corporation was formed to fulfil this mandate and initiate change.

It goes on to say:

> Harbourfront Centre was established in 1991 as a not-for-profit charity to carry on this legacy, and the site was transformed into an international platform for theatre, dance, literature, music, film, visual arts, fine craft and cultural celebration . . . .

I think I remember correctly.

Senator Eaton: But my argument, Madam Chair, would be that between the Toronto festival, Stratford, The National Ballet, the AGO, Orchestre Métropolitain in Montreal, none are Crown corporations; none get big infusions from the Finance Department of $4 million. They apply to the Canada Council, they raise their money and they apply for grants to the department. It just seems outrageous, that's all.

The Deputy Chair: All of what you say may be very true, I do not know, but the fact of the matter is that Harbourfront has been a stunning success. The federal government at the time had to work with the tools that were available to it and they thought to go down that route constitutionally was the way to do it.

Having said that, I now call on Senator Marshall.

Senator Marshall: I want to go back to a question that I asked earlier when we were talking about the public accounts. It's not an expenditure for the government; it's just a disclosure of the possibility of a payment.

The limit is going from what to what?

Mr. Meyers: It's going from $300 billion to $350 billion.

Senator Marshall: Thank you very much.

Senator Andreychuk: I'm new to the committee, so I'll admit that upfront.

> Le Harbourfront Centre est à l'avant-garde de tout ce qui est actuel et créatif depuis quatre décennies, réunissant ce qu'il y a de mieux dans le domaine des arts et de la culture au Canada et à l'échelle internationale et en proposant un espace public d'animation libre et ouvert sur 10 acres de première qualité du secteur riverain de Toronto.
>
> Il y a 40 ans, le centre de la rive du lac était un terrain déserté abritant des bâtiments industriels en décrépitude. Dépourvu d'espaces verts, d'installations de loisirs et d'attractions culturelles, un changement était nécessaire.
>
> En 1972, le gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau a créé une société d'État dont le mandat était de revitaliser 100 acres centrales sur la zone riveraine s'étendant de l'ouest de la rue York à la Stadium Road. La culture, l'éducation et les loisirs devaient être les outils permettant de ramener les Torontois près du lac et d'attirer des visiteurs du monde entier. En 1976, la Société Harbourfront a été créée pour réaliser ce mandat et apporter ces changements.

Il est ensuite indiqué :

> Le Harbourfront Centre a été créé en 1991 en tant qu'organisme de bienfaisance sans but lucratif chargé de perpétuer ce legs, et le site a été transformé en une plateforme internationale de théâtre, de danse, de littérature, de musique, de film, d'arts visuels, de beaux-arts et de célébration culturelle.

Je crois que je m'en souviens bien.

La sénatrice Eaton : Mais mon argument, madame la présidente, c'est que, de leur côté, le festival de Toronto, Stratford, le Ballet national, le MBAO, l'Orchestre Métropolitain de Montréal... Aucune de ces organisations n'est une société d'État. Aucune d'entre elles n'obtient pour 4 millions de dollars de financement du ministère des Finances. Elles présentent des demandes au Conseil des arts, elles recueillent des fonds et présentent des demandes de subvention au ministère. Je trouve un peu cette situation scandaleuse, c'est tout.

La vice-présidente : Tout ce que vous dites est peut-être vrai, je ne sais pas, mais il n'en reste pas moins que le Harbourfront est une réussite étincelante. Le gouvernement fédéral à l'époque a dû travailler avec les outils qui étaient disponibles et il a estimé que la façon de procéder, c'était grâce à un processus constitutionnel.

Cela dit, je cède maintenant la parole à la sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : Je veux revenir à une question que j'ai posée tantôt lorsque nous parlions des comptes publics. Ce n'est pas une dépense pour le gouvernement, c'est la divulgation de la possibilité d'un paiement.

Quelles sont les limites inférieures et supérieures?

M. Meyers : C'est de 300 à 350 milliards de dollars.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

La sénatrice Andreychuk : Je suis une nouvelle membre du comité, je voulais le dire d'entrée de jeu.

I'm intrigued with this reprofiling of an arbitration process. I'm aware of the Canada-Quebec comprehensive agreement, but what is the arbitration process, how is it being reprofiled and what is the total cost? This seems to be additional cost for reprofiling, which means what when you say reprofiling? Does it mean you're gathering statistics differently or is it that the program has changed?

Mr. Meyers: The term "reprofiling" is simply the movement of previously authorized funds from one period to another. The motivation behind doing it is generally a reaction to the underlying work perhaps slipping into another period. That's what the term "reprofiling" refers to.

The underlying issue here is the Canada-Quebec Comprehensive Integrated Tax Coordination Agreement. In 2012-13, there was a harmonization of GST/HST with the province of Quebec. As part of that process, there's an underlying agreement that contemplates a process whereby the Government of Canada and the Government of Quebec determine and agree on the costs of administering that harmonized sales tax within the province of Quebec.

That process is a fairly involved one, which involves the deployment of experts in the area of costing and that sort of thing. These costs and the reprofile of these costs support the process of the determination of what those costs will be ultimately to Canada for the administration of that tax in the province of Quebec.

Senator Andreychuk: Just to fill that out, there's harmonization elsewhere. What are the costs? I come from a province that I don't think is affected in the same way, but I'm thinking the Atlantic provinces, et cetera. Is there a harmonization cost of arbitration elsewhere or is this unique to this agreement only?

Mr. Meyers: I'll have my colleague from the Tax Policy Branch come in and describe it.

Senator Andreychuk: You've got this coordinated very well, I must say.

Mr. Meyers: He can give an overview on the harmonization system generally with respect to some of the other provinces.

Miodrag Jovanovic, Director General, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: Thank you, Chris. I was following your answer and I thought it was very good.

With respect to your follow-up question, what is important is that contrary to other provinces where there is a harmonized sales tax, Quebec actually administers the Quebec portion of the GST and HST for the federal government. That is why this is particular to Quebec. The Canada-Quebec Comprehensive Integrated Tax Coordination Agreement basically says that we're going to agree on an amount that represents the cost of administrating this, and

Je suis intriguée par le report lié au processus d'arbitrage. Je connais l'entente globale entre le Canada et le Québec, mais en quoi consiste le processus d'arbitrage, de quelle façon est-il reporté et quel est le coût total? Il semble s'agir d'un coût supplémentaire de report, et qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire lorsqu'on parle de report? Est-ce que vous recueillez des statistiques différemment ou est-ce que le programme a changé?

M. Meyers : Le terme « report » signifie simplement le déplacement de fonds précédemment autorisés d'une période à une autre. On le fait habituellement quand les travaux sous-jacents seront accomplis durant une autre période. C'est ce que signifie le terme « report ».

L'enjeu sous-jacent, ici, c'est l'Entente intégrée globale de coordination fiscale entre le Canada et le Québec. En 2012-2013, on a procédé à une harmonisation de la TPS/TVQ avec la province du Québec. Dans le cadre de ce processus, il y avait un accord sous-jacent dans le cadre duquel on envisageait un processus en vertu duquel le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec allaient déterminer les coûts de l'administration de la taxe de vente harmonisée au sein de la province du Québec et en convenir.

C'est un processus assez important, qui exige l'affectation d'experts dans les domaines de l'établissement des coûts et ce genre de chose. Ces coûts et leur report soutiennent le processus de détermination de ce que seront, au bout du compte, les coûts engagés par le Canada pour administrer cette taxe dans la province du Québec.

La sénatrice Andreychuk : Pour compléter ce qui vient d'être dit, il y a une harmonisation en place ailleurs. Quels sont les coûts? Je viens d'une province qui n'est pas, selon moi, touchée de la même façon, mais je pense aux provinces atlantiques et ainsi de suite. Y a-t-il un coût d'harmonisation de l'arbitrage ailleurs, ou est-ce unique à cette entente seulement?

M. Meyers : Je vais demander à mon collègue de la Direction de la politique de l'impôt de s'avancer pour décrire la situation.

La sénatrice Andreychuk : Je dois dire que vous assurez une très bonne coordination.

M. Meyers : Il pourra vous donner un aperçu du système d'harmonisation de façon générale relativement à certaines des autres provinces.

Miodrag Jovanovic, directeur général, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Merci, Chris. J'ai écouté votre réponse, et je crois qu'elle était très bonne.

Pour ce qui est de votre question complémentaire, ce qu'il est important de savoir, c'est que, contrairement aux autres provinces, où la taxe de vente est harmonisée, le Québec administre en fait la portion québécoise de la TPS et de la TVH pour le gouvernement fédéral. Cette situation est particulière au Québec. L'Entente intégrée globale de coordination fiscale entre le Canada et le Québec précise essentiellement que nous allons

we're going to give it to you because Quebec is administering the federal and Quebec portion. That's why it's different in Quebec from other provinces.

Senator Andreychuk: There obviously is a cost to the federal government in administering harmonization programs elsewhere. How do you factor and figure out the costs of managing that system if it's a federal responsibility? Are they comparable or is this a more costly way of doing business, giving more discretion?

Mr. Jovanovic: I think there's a question of how the federal government negotiated these agreements with other provinces, so I actually don't know to what extent it's comparable. It's actually difficult to compare because of the structure of the arrangement. The fact that Quebec is administering this regime is fundamentally different than the federal government administering the other regime. As part of the negotiation to agree with the province to go to a harmonized system, it's difficult to disentangle that particular aspect of the negotiation from the overall agreement.

Senator Andreychuk: I think there is more transparency in this one because you are figuring out the cost of doing business, if I may say. So you know what the management costs are. You have an arbitration process to determine whether it's the most efficient way to do it, et cetera. There's a dialogue, I would think, which leads to arbitration.

How do you know in the other places that you're doing it efficiently if it's all federally controlled? How does the province or the provinces fit into that? How do we know that is the best way to manage the other comprehensive harmonization?

Mr. Jovanovic: Quebec has a sophisticated, complex, good administration system because they administer their personal tax, corporate tax and all that. Other provinces may not be as well-equipped to administer these taxes. They are part of the tax collection agreement for personal tax and corporate tax. It's a very different situation and a different landscape, so, again, it's difficult to compare. There is this practicality of comparing a province that does not have a similar structure as Quebec.

Senator Andreychuk: You didn't want to do it for comparison but you wanted to know what it's costing the federal government to administer the harmonization. Can we find those figures?

Mr. Jovanovic: The CRA knows the costs of different activities related to administering the GST and the HST in different provinces depending on their accounting systems. I don't know to what extent they can drill down and separate the costs. That's

convenir d'un montant qui représente le coût de l'administration, ici, et que nous allons verser ce montant à la province du Québec, parce qu'elle administre la portion fédérale et québécoise de la taxe. C'est la raison pour laquelle la situation au Québec est différente de celle des autres provinces.

La sénatrice Andreychuk : Il y a évidemment un coût pour le gouvernement fédéral lié à l'administration des programmes d'harmonisation ailleurs. De quelle façon tenez-vous compte des montants liés à la gestion de ce système s'il s'agit d'une responsabilité fédérale et comment les déterminez-vous? Les coûts sont-ils comparables ou est-ce une façon plus coûteuse de fonctionner, puisqu'il y a un plus grand pouvoir discrétionnaire?

M. Jovanovic : Je crois qu'une des composantes concerne la façon dont le gouvernement fédéral a négocié ces accords avec les autres provinces, alors je ne sais pas exactement dans quelle mesure c'est comparable. En fait, c'est difficile de faire des comparaisons en raison de la structure de l'arrangement. Le fait que le Québec administre ce régime est fondamentalement différent du fait que le gouvernement fédéral administre l'autre régime. Dans le cadre des négociations visant à convenir, avec la province, d'adopter un système harmonisé, c'est difficile de distinguer cet aspect précis des négociations de l'entente générale.

La sénatrice Andreychuk : Je crois qu'il y a plus de transparence dans ce cas-ci parce que vous déterminez quels sont les coûts opérationnels, si je peux m'exprimer ainsi. Vous saurez donc quels sont les coûts de gestion. Vous avez un processus d'arbitrage pour déterminer si c'est la façon la plus efficiente de procéder, ainsi de suite. Il y a un dialogue, je dirais, qui mène à l'arbitrage.

De quelle façon pouvez-vous savoir dans les autres endroits si tout est fait de façon efficiente si c'est le gouvernement fédéral qui assure le contrôle? De quelle façon la province ou les provinces s'intègrent-elles dans ce processus? De quelle façon pouvons-nous savoir que c'est la meilleure façon de gérer cette autre structure d'harmonisation globale?

M. Jovanovic : Le Québec possède un système d'administration sophistiqué, complexe et de bonne qualité parce que la province administre ses impôts des particuliers, l'impôt des sociétés et tout le reste. D'autres provinces peuvent ne pas être aussi bien outillées pour administrer ces taxes. Elles sont parties à un accord de recouvrement des impôts des particuliers et des sociétés. C'est une situation très différente et un paysage très différent, alors, toute comparaison est difficile. Il y a cet aspect pratique lié au fait de comparer une province qui ne possède pas une structure similaire au Québec.

La sénatrice Andreychuk : Vous ne vouliez pas le faire à titre de comparaison, mais vous vouliez savoir combien coûte l'administration de l'harmonisation au gouvernement fédéral. Pouvons-nous trouver ces chiffres?

M. Jovanovic : L'ARC connaît les coûts des différentes activités liées à l'administration de la TPS et de la TVH dans les différentes provinces, selon les systèmes de comptabilité utilisés. Je ne sais pas dans quelle mesure les représentants de

part of the exercise they do in Quebec because to come up with an estimate on that agreement of how much the federal government would compensate Quebec, it's all based on an understanding of the current cost structure of this particular aspect of the tax system. It's quite complex, actually, to do that exercise.

Senator Andreychuk: If you can just tell me, the $283 million, if I heard correctly what reprofiling is, it's really where it lands on the negotiation and when you conclude it, where it shows up, and that's why it shows up as a reprofiling, which would be an increase of $283.5 million.

Mr. Jovanovic: Yes.

The Deputy Chair: I would like to ask a question, if you could oblige me, gentlemen.

I'm looking at vote 1b in the amount of $549,150, and I'm very curious. I'm informed that it's an amount of money to examine the executive and legislative framework governing the financial sector in light of emerging trends and developments to ensure that it remains robust and technically sound, and to begin consulting stakeholders and to provide $4.2 million over 5 years to support the review.

I wonder if you could tell us about this Financial Sector Legislative Review, please.

Ms. Anderson: We launched the consultation process this summer, and it closed last week. The paper we released explained the picture of what the sector looks like and the key trends. It asked a number of questions of stakeholders about whether it is effective, sound and is meeting our core objectives for the sector, which are stability, competition and utility, or otherwise consumer protection.

It's very much good governance to ensure that the legislation governing the financial sector remains sound. Process-wise, we'll be taking a look at those comments over the next several months, and we'll come back with a further paper with specific proposals emanating from that stakeholder input.

To date we have received approximately 85 submissions, so very good interest, particularly in light of emerging developments such as Fintech and its impact on the sector. It's very timely to take stock.

The Deputy Chair: It sounds like a very promising enterprise. I'm sure that we all share the common wish and desire to make sure that our financial sector is sound. It's very reassuring to hear

l'Agence peuvent ventiler les données en fonction des coûts. C'est une des choses qu'ils font au Québec, parce que, pour définir une estimation liée à cette entente au sujet du montant de l'indemnisation versée par le gouvernement fédéral au Québec, il faut tout appuyer sur une compréhension de la structure de coût actuelle de cet aspect précis du système fiscal. C'est très complexe, en fait, de réaliser un tel exercice.

La sénatrice Andreychuk : Pouvez-vous simplement me dire, au sujet des 283 millions de dollars... Si j'ai bien compris ce en quoi consiste un report, c'est vraiment une question de là où on en arrive dans le cadre des négociations et quand l'entente est conclue, et où les montants apparaissent, et c'est la raison pour laquelle le montant apparaît comme un report, qui représente une augmentation de 283,5 millions de dollars.

M. Jovanovic : Oui.

La vice-présidente : Si vous le permettez, messieurs, j'aimerais poser une question.

Je regarde le crédit 1b, qui s'élève à 549 150 $, et je suis très curieuse. Je sais qu'il s'agit d'un montant destiné à l'examen du cadre exécutif et législatif régissant le secteur financier à la lumière des nouvelles tendances et des nouveautés et que l'objectif est de s'assurer que le cadre reste solide et approprié sur le plan technique et de commencer à consulter les intervenants et de fournir 4,2 millions de dollars sur cinq ans à l'appui de cet examen.

Pouvez-vous nous parler de cet examen des lois visant le secteur financier, s'il vous plaît?

Mme Anderson : Nous avons entrepris le processus de consultation cet été, et il s'est terminé la semaine dernière. Le document que nous avons publié brossait le portrait du secteur et décrivait les principales tendances. Il posait un certain nombre de questions aux intervenants au sujet de l'efficacité du système, de sa justesse et du fait qu'il permettait ou non d'atteindre nos objectifs principaux pour le secteur, soit la stabilité, la compétitivité et l'utilité ou, autrement, la protection des consommateurs.

C'est assurer une très bonne gouvernance que de veiller à ce que les lois qui régissent le secteur financier restent saines. D'un point de vue procédural, nous allons examiner ces commentaires au cours des prochains mois, et nous produirons un autre document contenant des propositions précises découlant des contributions des intervenants.

Jusqu'à présent, nous avons reçu environ 85 mémoires, alors l'intérêt est là, particulièrement à la lumière des dernières nouveautés, comme les nouvelles technologies financières et leurs répercussions sur le secteur. C'est un très bon moment pour prendre du recul.

La vice-présidente : Cela semble une initiative très prometteuse. Je crois que nous avons tous la volonté et le désir de veiller à ce que notre secteur financier se porte bien. C'est très rassurant

that we're working on its soundness because, as we all know, money is a coward. Money flies away very quickly when there's trouble.

Senator Neufeld: I'd like to go back to the $66.7 million increase for territorial financing. I remember that from work we had done previously and had asked some questions around that.

I've just been reminded that the three territories were expecting somewhere in the neighbourhood of $90 million, not $67 million. Is there a shortfall or is there more coming? Where are we at?

Mr. McGirr: The government took legislative action to change the calculation of TFF to minimize the impact of the data revision. The $67.7 million increase in Territorial Formula Financing that you see in Supplementary Estimates (B) represents the result of that legislative action. The TFF that's going to be calculated for the forthcoming fiscal year will be calculated on the basis of the new formula.

Senator Neufeld: To come up with a number, the territories must have done some work on their own, I would only assume. I wouldn't think they would just reach in a hat and say it's about $90 million short. What you're saying is the work that they did —

Mr. McGirr: The territories —

Senator Neufeld: Let me finish. If the territories actually worked that out in the neighbourhood of $90 million, and the feds came along and said, "No, you're $24 million over because we've done the calculation differently," would I assume that's what's going on?

Mr. McGirr: The territories' expectation was based upon earlier data, data that existed prior to Statistics Canada bringing out the data that was released, the data that's required in legislation and regulations to be used in the calculation of Territorial Formula Financing payments. The territories were essentially asking for us to ignore the data that was coming in and simply to go back to the old data.

You need to spell out how you're going to calculate transfers. You need to set out in legislation and regulations the exact recipe you need to follow, and it's important to do that.

The numbers that were calculated last December did that. They took into account the data released by Statistics Canada.

The legislative change that was made to make the Territorial Formula Financing payments more stable and predictable was simply to align the Territorial Formula Financing calculation more closely with other transfers and to make sure that the data

d'apprendre que nous veillons à la justesse du secteur parce que, comme nous le savons tous, l'argent est peureux. Il quitte rapidement le bateau lorsqu'il y a des vagues.

Le sénateur Neufeld : J'aimerais revenir à la question de l'augmentation de 66,7 millions de dollars du financement des territoires. Je me souviens que nous avions déjà réalisé des travaux et nous avions posé certaines questions à ce sujet.

On vient de me rappeler que les trois territoires s'attendaient à recevoir aux environs de 90 millions de dollars, pas 67 millions de dollars. Y a-t-il un manque à gagner ou est-ce que d'autres fonds s'en viennent? Où en sommes-nous?

M. McGirr : Le gouvernement a pris des mesures législatives pour modifier le calcul de la FFT afin de réduire au minimum l'impact de la révision des données. L'augmentation de 67,7 millions de dollars de la formule de financement des territoires que vous voyez dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) représente le résultat de ces mesures législatives. La FFT qui sera calculée pour le prochain exercice sera calculée en fonction de la nouvelle formule.

Le sénateur Neufeld : Pour en venir à un chiffre, j'ose imaginer que les territoires ont réalisé certains travaux de leur côté. Je ne crois pas qu'ils auraient simplement sorti de leur chapeau qu'il manquait environ 90 millions de dollars. Ce que vous dites, c'est que le travail qu'ils ont fait...

M. McGirr : Les territoires...

Le sénateur Neufeld : Laissez-moi terminer. Si les territoires ont en fait calculé qu'il fallait environ 90 millions de dollars et que les représentants fédéraux sont arrivés et ont dit : « Non, vous avez calculé 24 millions de dollars de trop parce que nous avons fait nos calculs différemment »... Dois-je comprendre que c'est ce qui se passe?

M. McGirr : Les attentes des territoires étaient fondées sur leurs données précédentes, les données qui étaient utilisées avant que Statistique Canada présente les nouvelles données publiées, les données qu'il faut utiliser pour calculer les paiements de la formule de financement des territoires au titre de la loi et de la réglementation. Essentiellement, les territoires nous demandaient de faire fi des données produites et de simplement utiliser les anciennes données.

Il faut décrire de quelle façon on calcule les paiements de transfert. Il faut définir dans la législation et la réglementation la méthode exacte qu'il faut suivre, c'est important de le faire.

C'est ce qu'on a fait en utilisant les chiffres qui ont été utilisés pour les calculs en décembre dernier. Ces chiffres tenaient compte des données publiées par Statistique Canada.

Les changements législatifs qui ont été apportés pour rendre les paiements liés à la formule de financement des territoires plus stables et plus prévisibles visaient simplement à harmoniser le plus possible le calcul de la formule de financement des territoires avec

revision did not affect years that were already closed. That resulted in an increase in Territorial Formula Financing of $66.7 million.

Senator Neufeld: The process of determining how much it was didn't change. The federal government used the same process.

Mr. McGirr: Correct.

Senator Neufeld: They just came up with fewer dollars.

Mr. McGirr: We used the updated data, which would have reflected the Statistics Canada revision. The territories were displeased with the Statistics Canada revision.

Jurisdictions that receive transfer payments, in my experience in federal-provincial relations, like to see a calculation that is as beneficial as possible.

Senator Neufeld: Certainly. I think that works for everybody.

Thank you very much. I appreciate that.

Senator Ataullahjan: I have a question about the Target Benefit Plan Initiative. Can you tell me about that? You have over $270,000 to support policy and legal work. Who is doing that work?

Ms. Anderson: The Department of Finance is doing the policy and legal work.

This was an initiative announced in Budget 2014. The legislation was tabled in the past couple of weeks to introduce this new framework. Essentially it's a new pension option for employees and employers.

Currently we have defined benefit plans or defined contribution plans, and there are pros and cons with each. This is in between, where it's not a defined contribution. It has a lot of the benefits of a defined benefit plan in the sense that you target a certain benefit, but there are risk-sharing mechanisms. It makes it more sustainable for employers to offer, from a risk perspective.

The Deputy Chair: Would you like to add one or two concluding comments? You're free to.

Mr. Meyers: It has been a good round of questions. I'm happy to answer anything else you might have. Otherwise, we can wrap up, if you like.

The Deputy Chair: If it's okay with you, it's okay with us. Thank you very much. You've been very thoughtful and very kind in your remarks. Know that a large number of senators have great respect for the work that you do.

les autres paiements de transfert tout en s'assurant que la révision des données n'influait pas sur les années déjà closes. C'est ce qui a entraîné une augmentation de 66,7 millions de dollars du financement des territoires.

Le sénateur Neufeld : Le processus de détermination du montant n'a pas changé. Le gouvernement fédéral utilise le même processus.

M. McGirr : C'est exact.

Le sénateur Neufeld : On a simplement calculé un montant moins élevé.

M. McGirr : Nous avons utilisé les nouvelles données, qui reflétaient la révision apportée par Statistique Canada. Les territoires n'appréciaient pas la révision de Statistique Canada.

Les administrations qui reçoivent des paiements de transfert, à la lumière de mon expérience des relations fédérales-provinciales, aiment qu'on utilise les calculs qui sont le plus bénéfiques possible pour eux.

Le sénateur Neufeld : Assurément. Je crois que cela fonctionne ainsi pour tout le monde.

Merci beaucoup. Je comprends.

La sénatrice Ataullahjan : J'ai une question au sujet de l'initiative touchant les régimes à prestations cibles. Pouvez-vous nous en parler? Il y a plus de 270 000 $ à l'appui de travaux stratégiques et juridiques. Qui fait ce travail?

Mme Anderson : Le ministère des Finances réalise les travaux stratégiques et juridiques.

C'est une initiative annoncée dans le budget de 2014. Le projet de loi a été déposé au cours des dernières semaines pour mettre en œuvre ce nouveau cadre. Essentiellement, c'est une nouvelle option de pension pour les employés et les employeurs.

Actuellement, nous comptons sur des régimes de pension à prestations déterminées ou des régimes de retraite à cotisations déterminées, et, dans chacun, il y a des avantages et des inconvénients. Là, on parle d'un système qui est entre les deux, sans que ce soit un régime à cotisations déterminées. Il conserve bon nombre des avantages d'un régime de pension à prestations déterminées dans la mesure où on établit une certaine prestation cible, mais il y a des mécanismes de partage des risques. Cela rend le système plus durable pour les employeurs qui l'offrent du point de vue des risques.

La vice-présidente : Voulez-vous ajouter un ou deux commentaires finaux? Libre à vous de le faire.

M. Meyers : J'ai bien aimé cette ronde de questions. Je serai heureux de répondre à toute autre question qui vous vient en tête. Sinon, nous pouvons conclure, si c'est ce que vous voulez.

La vice-présidente : Si c'est bon pour vous, c'est bon pour nous. Merci beaucoup. Vos déclarations étaient à la fois très réfléchies et très généreuses. Sachez qu'un grand nombre de sénateurs ont beaucoup de respect pour le travail que vous faites.

I have had the positive experience of working very closely with both Treasury Board Secretariat, mostly, and the Department of Finance individuals, and know that I admire your work and appreciate it deeply.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

The Chair: First of all, I'd like to thank Senator Cools for so aptly filling in as the chair of the first part of our session. It wasn't that I was not available to come here. It's just that, for whatever reason, someone wanted to interview me concerning the tax bill that we're studying right now, Bill C-2. Actually, when they interviewed me, the first question they asked was on a napkin, and I said, "I haven't seen that since I was a football player," because that's what all the media used to do with me. Anyway, thank you very much, Senator Cools. It's most appreciated. You did a great job, and I thank the committee.

We have now before us officials from Employment and Social Development Canada. We welcome Mark Perlman, Chief Financial Officer; Jason Won, Deputy Chief Financial Officer; and Paul Thompson, Senior Assistant Deputy Minister.

From the Windsor-Detroit Bridge Authority, we welcome Michael Cautillo, President and CEO.

Michael, you look like a bridge builder. You're an engineer, aren't you?

Michael Cautillo, President and CEO, Windsor-Detroit Bridge Authority: Mr. Chair, yes, I'm an engineer, but I've done this for Movember.

The Chair: Okay. I just thought you were what, in football terms, we used to call third and short.

Mr. Cautillo: I am short, and I'm second.

The Chair: In my case, in training camp, I tried to grow a beard for nine years, and unfortunately I couldn't.

Linda Hurdle is the Chief Financial Administrative Officer, the lady who controls the purse strings.

It's very nice to see you. We thank you all for being here with us.

Each department will have five minutes to make an opening statement about their funding requests in Supplementary Estimates (B), to be followed by questions.

Mr. Perlman, the floor is yours.

J'ai eu une expérience très positive lorsque j'ai travaillé en étroite collaboration avec des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, surtout, et du ministère des Finances, et sachez que j'admire votre travail et que je vous en suis très reconnaissante.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Pour commencer, je tiens à remercier la sénatrice Cools de m'avoir si bien remplacé à la présidence du comité durant la première partie de notre réunion. Ce n'est pas que je n'étais pas disponible pour être ici, c'est simplement que, pour une raison ou une autre, quelqu'un voulait me rencontrer en entrevue au sujet du projet de loi fiscale que nous étudions actuellement, le projet de loi C-2. En fait, durant l'entrevue, la première question qu'on m'a posée était écrite sur une serviette de table, et j'ai dit : « La dernière fois que j'ai vu cela, je jouais au football » parce que c'est ce que les représentants des médias faisaient à l'époque lorsqu'ils m'interviewaient. De toute façon, merci beaucoup, sénatrice Cools. Je vous en suis très reconnaissant. Vous avez fait de l'excellent travail, et je remercie aussi le comité.

Nous accueillons maintenant des représentants d'Emploi et Développement social Canada. Nous souhaitons la bienvenue à Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances et Paul Thompson, sous-ministre adjoint principal.

Nous accueillons aussi Michael Cautillo, président et chef de la direction de l'Autorité du pont Windsor-Détroit.

Michael, vous ressemblez à un bâtisseur de ponts. Vous êtes ingénieur, n'est-ce pas?

Michael Cautillo, président et chef de la direction, Autorité du pont Windsor-Détroit : Oui, monsieur le président, je suis ingénieur, mais vous me voyez ainsi pour le Movember.

Le président : D'accord. Je me suis tout simplement dit que vous ressembliez à un joueur à qui on fait appel, au football, lorsqu'on en est au troisième essai et qu'il reste quelques pouces à aller chercher.

M. Cautillo : Il me manque effectivement quelques pouces.

Le président : Dans mon cas, durant le camp d'entraînement, j'ai essayé de me faire pousser une barbe pendant neuf ans et, malheureusement, je n'y suis pas arrivé.

Linda Hurdle est dirigeante principale des Finances et de l'Administration, c'est elle qui tient les cordons de la bourse.

Je suis très heureux de vous voir. Nous vous remercions tous d'être là.

Chaque ministère aura cinq minutes pour présenter une déclaration préliminaire au sujet de sa demande de financement figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Ensuite, nous passerons aux questions.

Monsieur Perlman, la parole est à vous.

Mark Perlman, Chief Financial Officer, Employment and Social Development Canada (EDSC): Mr. Chair, members of the committee, I'm pleased to appear before you in my capacity as Chief Financial Officer for Employment and Social Development Canada.

Senior executives from key areas of ESDC are also in attendance and may be coming forward to help me answer some of your questions.

[*Translation*]

The department delivers a range of programs and services that affect Canadians throughout their lives. The department provides seniors with basic income security, supports unemployed workers, helps students finance their post-secondary education and assists parents who are raising young children.

We also have the mandate to maintain a strong, productive, healthy and competitive workplace within the federal jurisdiction through the Labour Program. Service Canada delivers ESDC's programs to citizens, as well as other Government of Canada programs and services.

[*English*]

Allow me to present to the committee an overview of ESDC's portion of the 2016-17 Supplementary Estimates (B), tabled on November 3, 2016.

Supplementary Estimates are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board to obtain the authority of Parliament to adjust expenditure plans as reflected in the estimates for the fiscal year.

[*Translation*]

Supplementary Estimates (B) present information on spending requirements that were either not ready in time for inclusion in the main estimates, or have subsequently been updated over the course of the year to account for developments in particular programs and services.

We use the supplementary estimates to give Parliament an update on various legislative programs. Statutory items are included in the estimates for information only, since Parliament has already approved the purpose of the expenditures and the terms and conditions under which they may be made through other legislation.

[*English*]

As part of our Supplementary Estimates (B), ESDC is requesting $43.1 million in funding for the Youth Employment Strategy. Budget 2016 announced that it will invest additional funding for the Youth Employment Strategy in 2016-17 by increasing the number of youth who access the Skills Link

Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Emploi et Développement social Canada (EDSC) : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je suis heureux d'être ici en qualité de dirigeant principal des finances d'Emploi et Développement social Canada.

Des cadres supérieurs représentant les secteurs importants d'EDSC sont également présents et ils pourront m'aider à répondre à certaines de vos questions.

[*Français*]

Le ministère offre une gamme de programmes et services qui touchent les Canadiens et Canadiennes tout au long de leur vie. Il fournit aux personnes âgées une sécurité du revenu de base, soutient les travailleurs sans emploi, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires et vient en aide aux parents qui élèvent de jeunes enfants.

Le Programme du travail se charge de garantir un milieu de travail fort, productif, sain et concurrentiel dans les secteurs de compétence fédérale. Service Canada offre aux citoyens les programmes d'EDSC, de même que d'autres programmes et services du gouvernement du Canada.

[*Traduction*]

Permettez-moi de présenter au comité un aperçu de la part d'EDSC du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2016-2017, qui a été déposé le 3 novembre 2016.

Le Budget supplémentaire des dépenses est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor afin d'obtenir l'autorité du Parlement d'ajuster les plans de dépense, tels que reflétés dans le budget des dépenses de l'exercice financier.

[*Français*]

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) présente de l'information sur les besoins relatifs aux dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le Budget principal des dépenses ou qui ont ultérieurement été précisés au cours de l'année afin de tenir compte de l'évolution de programmes et de services particuliers.

Nous utilisons ce budget supplémentaire pour présenter au Parlement une mise à jour de divers programmes législatifs. Des postes législatifs figurent dans le budget des dépenses à titre indicatif seulement, étant donné que le Parlement a déjà approuvé les fins auxquelles sont destinées les dépenses et les conditions auxquelles elles peuvent être engagées par l'entremise d'autres lois.

[*Traduction*]

Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B), EDSC demande un montant de 43,1 millions de dollars pour le Fonds de la Stratégie emploi jeunesse. Le budget de 2016 a annoncé des sommes additionnelles en 2016-2017 afin de faciliter l'accessibilité des jeunes au programme Connexion compétences

program and also to create new green jobs for youth. For the Skills Link stream, $40.9 million in funding will be used to serve 3,000 additional youth clients in 2016-17. The Career Focus stream will create 150 green jobs by investing $2.2 million in 2016-17.

Also, ESDC is requesting $16.5 million for the Old Age Security increased workload and enhanced program integrity measures to ensure that seniors have timely access to the OAS benefits that they depend on and to ensure that only individuals who are entitled are receiving these benefits.

In addition, ESDC is requesting a $3.1 million transfer from Indigenous and Northern Affairs for Nunavut Inuit labour force analysis costs and $0.5 million to support the Kativik Regional Government to streamline delivery of youth programming.

ESDC is requesting to transfer $32,000 to the Canadian Institutes of Health Research to support the Canadian Longitudinal Study on Aging initiative and $0.1 million to the Privy Council Office to support resources for the Blueprint 2020 initiative.

[*Translation*]

I hope this overview has given you a better understanding of the Supplementary Estimates (B) for our department.

[*English*]

My colleagues and I would be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you.

Senator Ataullahjan, why don't you start off with questions and then we'll go from there.

Senator Ataullahjan: Thank you, chair.

You mentioned $0.1 million to the Privy Council Office to support resources for the Blueprint 2020 initiative. Can you tell me a bit about that?

Mr. Perlman: Blueprint 2020 is a government-wide initiative to develop a world-class public service. It's an initiative being run out of the Privy Council Office, and it's to ensure that we're better equipped to serve Canada and Canadians now and into the future. This is basically our corporate contribution to this government-wide initiative, to help find ways to build tomorrow's public service.

I could get into a lot more detail. The initiative was a ground-up approach that started a few years ago with the previous Clerk of the Privy Council. The idea was to foster ideas

et de créer des emplois verts pour les jeunes. Pour le programme Connexion compétences, 40,9 millions de dollars seront utilisés pour servir 3 000 jeunes clients additionnels en 2016-2017. Le programme Objectif carrière va créer 150 emplois verts grâce à un investissement de 2,2 millions de dollars en 2016-2017.

De plus, EDSC demande 16,5 millions de dollars en fonds additionnels pour composer avec l'augmentation de la charge de travail de la Sécurité de la vieillesse et pour mettre en place des mesures renforcées pour préserver l'intégrité du programme afin de s'assurer que tous les aînés aient accès en temps opportun aux prestations de la Sécurité de la vieillesse dont ils dépendent, et que seules les personnes ayant droit aux prestations les reçoivent.

EDSC demande également 3,1 millions de dollars en transfert d'Affaires indiennes et du Nord canadien pour les coûts de l'analyse de la population active chez les Inuits du Nunavut, et 0,5 million de dollars pour soutenir l'administration régionale Kativik afin de rationaliser l'exécution des programmes destinés aux jeunes.

EDSC demande à transférer 32 000 $ aux Institutions de recherche en santé du Canada pour appuyer l'analyse des données nationales recueillies dans le cadre de l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement, et 0,1 million de dollars au Conseil privé, pour soutenir les ressources affectées à l'initiative Objectif 2020.

[*Français*]

J'espère que cet aperçu vous aidera à mieux comprendre la part du Budget supplémentaire des dépenses (B) qui relève de notre ministère.

[*Traduction*]

Mes collègues et moi serons maintenant heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci.

Sénatrice Ataullahjan, nous allons commencer par vous, et on verra pour la suite.

La sénatrice Ataullahjan : Merci, monsieur le président.

Vous avez mentionné 0,1 million de dollars pour le Bureau du Conseil privé afin de soutenir les ressources affectées à l'initiative Objectif 2020. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Perlman : L'initiative Objectif 2020 est une initiative pangouvernementale visant à mettre en place une fonction publique de niveau mondial. C'est une initiative qui relève du Bureau du Conseil privé et qui vise à s'assurer que nous sommes mieux outillés pour servir le Canada et les Canadiens, maintenant et à l'avenir. Il s'agit essentiellement de notre contribution organisationnelle à cette initiative pangouvernementale qui vise à trouver des façons de créer la fonction publique de demain.

Je peux vous fournir des renseignements plus détaillés. L'initiative s'appuyait sur une approche de bas en haut et elle a commencé il y a quelques années sous la gouverne du greffier du

as to how we could streamline, eliminate red tape, find ways of leveraging technology to make it easier and more productive for the public service as we move into the future. This is just our contribution towards that.

Senator Pratte: The Youth Employment Strategy has been in place for a few years. The additional monies asked for in these supplementary estimates for your department is $39.7 million; correct?

Mr. Perlman: Yes. Forty-one, including EBP, but yes.

Senator Pratte: And in the Main Estimates, what was the amount?

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Employment and Social Development Canada (EDSC): For the Youth Employment Strategy, for ESDC, it was $261 million.

Senator Pratte: This is a horizontal program, so it involves 10 or 11 departments, correct? I'm always concerned with horizontal programs and how their results are being monitored, and now there's quite an important increase in expenditures for this program for 2016-17, not only for your department but for other departments also. To what extent is the strategy monitored, not only for your department? Are you the head department for that strategy? Is there a head department?

Paul Thompson, Senior Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch, Employment and Social Development Canada (EDSC): I can speak to that.

ESDC is indeed the lead department for the Youth Employment Strategy. There are three different streams of activity in the strategy, involving 11 departments. We have a network that works together, a governance structure that oversees the different phases of implementation, setting the targets, doing the proposed allocation of the funding and monitoring results. The 11 departments share a common set of terms and conditions, and we move towards consistent performance measures as well. So there is a network that coordinates the rollout of the strategy amongst the 11 departments.

Senator Pratte: So if I want to know, for instance, where you're at compared to the objectives that you set at year one, year two and year three, where do I go? Is there an annual report for the youth strategy each year?

Mr. Thompson: Each department would report separately on the money they receive as part of their estimates, but we also do some coordinating. I'm sure that information could be made available. I don't know off the top of my head in what form it comes together, but we certainly do have aggregate results for the Youth Employment Strategy.

Conseil privé précédent. L'objectif, c'était d'obtenir des idées sur la façon de rationaliser la fonction publique, d'éliminer la bureaucratie, de trouver des façons de tirer parti des technologies pour rendre le travail plus facile et plus productif à l'avenir. C'est simplement notre contribution à cet égard.

Le sénateur Pratte : La Stratégie emploi jeunesse est en place maintenant depuis quelques années. Les fonds supplémentaires demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses pour votre ministère s'élèvent à 39,7 millions de dollars, c'est exact?

M. Perlman : Oui. Quarante et un lorsqu'on inclut le RASE, mais, oui.

Le sénateur Pratte : Et quel était le montant dans le Budget principal des dépenses?

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances, Emploi et Développement social Canada (EDSC) : Pour la Stratégie emploi jeunesse, pour EDSC, on parlait de 261 millions de dollars.

Le sénateur Pratte : C'est un programme horizontal, alors il fait intervenir 10 ou 11 ministères, c'est exact? Je suis toujours préoccupé par les programmes horizontaux et la façon dont on fait le suivi de leurs résultats. Et là, on parle d'une importante augmentation des dépenses dans le cadre de ce programme en 2016-2017, non seulement au sein de votre ministère, mais dans d'autres ministères aussi. Dans quelle mesure surveille-t-on cette stratégie, et pas seulement dans votre ministère? Êtes-vous le ministère responsable de la stratégie? Y a-t-il un ministère responsable?

Paul Thompson, sous-ministre adjoint principal, Direction générale des compétences et de l'emploi, Emploi et Développement social Canada (EDSC) : Je peux répondre à cette question.

EDSC est en effet le ministère responsable de la Stratégie emploi jeunesse. Il y a trois volets différents d'activités dans le cadre de cette stratégie, qui fait intervenir 11 ministères. Nous avons mis sur pied un réseau d'intervenants qui travaillent en collaboration, une structure de gouvernance qui supervise différentes phases de mise en œuvre, établit les cibles, procède à l'affectation des fonds tels que proposés et fait un suivi des résultats. Les 11 ministères partagent un ensemble de conditions communes et nous tentons aussi de mesurer le rendement de façon uniforme. Il y a donc un réseau qui coordonne la mise en œuvre de cette stratégie au sein des 11 ministères.

Le sénateur Pratte : Donc, si je veux savoir, par exemple, où vous en êtes rendu relativement aux objectifs que vous aviez établis durant la première, la deuxième et la troisième années, vers qui est-ce que je me tourne? Y a-t-il un rapport annuel produit chaque année relativement à la Stratégie emploi jeunesse?

M. Thompson : Chaque ministère produit des rapports séparément sur les fonds reçus dans le cadre des budgets des dépenses, mais nous procédons aussi à une certaine coordination. Je suis sûr que cette information pourrait être trouvée. Je ne sais pas à brûle-pourpoint sous quelle forme elle est accessible, mais nous avons très certainement des résultats globaux pour la Stratégie emploi jeunesse.

Senator Pratte: I'd be curious to have that information if you have it in aggregate form.

Mr. Thompson: Just to note that we're in the midst of a rollout of a significant expansion, so there are obviously no results associated with the expanded activity, but historically there would be results.

Senator Pratte: I appreciate that. Thank you.

The Chair: Thank you very much, senator.

I must apologize. I was so impressed, Mr. Cautillo, with the fact that you were growing that beard for Movember that I forgot to ask you for your comments. See how you just slipped by the chair? The chair has had too many hits to the head; 160 games and never missed a game, but I've had so many concussions that I can't remember how many games I actually did play.

Would you like to give us a comment? Then we'll start with questions so that you can get into the game.

Mr. Cautillo: Mr. Chair, I appreciate the opportunity to appear in front of the committee to discuss the Gordie Howe International Bridge project, the Windsor-Detroit Bridge Authority, sometimes referred to as WDBA, as well as the authority's Supplementary Estimates (B) tabled on November 3, 2016.

You may know that the Windsor-Detroit gateway sees over 30 per cent of the total Canada-U.S. trade carried by trucks. In dollar terms, this amounts to over $100 billion per year. Approximately 2.5 million trucks per year travel through that particular gateway.

Due to the significance of this trade corridor, it was identified by the governments of Canada, the governments of the U.S., Michigan and Ontario that there was a need to provide redundancy, to provide additional capacity, to provide system connectivity and improved border processing through the gateway to improve the flow of people and goods between Canada and the United States. It's important to keep going back to those four points of providing redundancy, additional capacity, system connectivity and improved border processing.

There are four major components to the Gordie Howe International Bridge project. First, the bridge itself will be six lanes and 2.5 kilometres in length.

Second, the Canadian port of entry will be 53 hectares, and for us in the old system, 53 hectares is about 130 acres. Once completed, it will be the largest Canadian port of entry on the Canada-U.S. border.

Third is the U.S. port of entry, a site that is comprised of 60 hectares, or about 145 acres.

Le sénateur Pratte : J'aimerais bien avoir cette information si vous l'avez sous forme regroupée.

M. Thompson : Il convient de signaler que nous sommes en plein cœur de la réalisation d'une importante expansion, alors il n'y aura évidemment pas de résultats associés aux nouvelles activités, mais il y aura des résultats historiques.

Le sénateur Pratte : Je l'apprécie.

Le président : Merci beaucoup, sénateur.

Je dois m'excuser : j'ai été si impressionné, monsieur Cautillo, par le fait que vous vous laissez pousser la barbe pour Movember, que j'ai oublié de vous demander de présenter votre déclaration. Vous voyez comment vous venez de contourner le président? Le président a eu un peu trop de coups à la tête. J'ai joué 160 parties et je n'en ai manqué aucune, mais j'ai eu tellement de commotions que je ne me rappelle pas vraiment du nombre de parties que j'ai jouées.

Voulez-vous nous présenter votre déclaration? Puis, nous passerons aux questions afin que vous puissiez vous joindre à la partie.

M. Cautillo : Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant le comité pour discuter du projet du pont international Gordie Howe, de l'Autorité du pont Windsor-Détroit, qu'on appelle parfois l'APWD, et le Budget supplémentaire des dépenses (B) de l'Autorité, déposé le 3 novembre 2016.

Vous savez peut-être que c'est par le passage frontalier Windsor-Détroit que transitent plus de 30 p. 100 des échanges commerciaux totaux transportés par camion entre le Canada et les États-Unis. Exprimés en dollars, on parle de plus de 100 milliards de dollars par année. Environ 2,5 millions de camions passent par là chaque année.

En raison de l'importance de ce corridor commercial, les gouvernements du Canada, les gouvernements des États-Unis, du Michigan et de l'Ontario ont déterminé qu'il fallait assurer une certaine redondance, fournir une capacité supplémentaire, assurer la connectivité des systèmes et améliorer le traitement frontalier au passage de façon à améliorer le déplacement des personnes ou des marchandises entre le Canada et les États-Unis. C'est important de toujours garder à l'esprit ces quatre éléments : la redondance, la capacité supplémentaire, la connectivité des systèmes et le traitement frontalier amélioré.

Ce sont les quatre principales composantes du projet du pont international Gordie Howe. Premièrement, le pont en tant que tel comptera 6 voies sur une distance de 2,5 kilomètres.

Deuxièmement, la superficie du point d'entrée canadien sera de 53 hectares et, pour nous qui utilisons encore l'ancien système, 53 hectares, c'est environ 130 acres. Une fois terminé, il s'agira du plus important point d'entrée canadien le long de la frontière canado-américaine.

Troisièmement, mentionnons le point d'entrée américain, sur un site d'une superficie de 60 hectares, ou environ 145 acres.

Fourth, there will be the interchange with Interstate 75.

As you know, the Windsor-Detroit Bridge Authority is a not-for-profit Canadian Crown corporation that was created in October 2012 with staffing and operations beginning in August 2014. Our mandate is to oversee and manage the procurement process for the design, the building, the financing, the operating and the maintenance of the new bridge between Windsor and Detroit through a public-private partnership, or P3. WDBA will also oversee and manage the construction and operation of the new crossing. We will actually set tolls and collect tolls, which will be used to repay the project costs.

In August 2014, I was appointed as President and CEO of WDBA, and I'm actually its first employee. My first priorities were to set up the corporation, build the capacity and actually undertake pre-procurement activities, thus enabling WDBA to move toward P3 procurement. Through fiscal 2014-15, we achieved many accomplishments, allowing us to move forward with our corporate priorities for 2015-16. These priorities included early works, utility relocations on both sides of the border, property acquisition in Michigan and the launch of the P3 procurement process.

The acquisition of Canadian properties was also a priority and is being undertaken by Infrastructure Canada.

In 2015-16, WDBA launched the P3 request for qualifications, or RFQ, process and announced the three shortlisted respondents for the P3 request for proposals, or RFP.

We developed the RFP, tendered and awarded a contract to start the early works on the Canadian port of entry. Work, I'm pleased to say, is well under way on that contract.

We signed most of the utility reimbursement agreements with Canadian utilities, and we've begun utility relocations on the Canadian side. We've also made significant progress on mapping the Michigan property acquisition process, and we've hired over 40 employees at WDBA, including all key senior management positions.

I'd like to take a moment to provide you with information about the U.S. property acquisition priority, a key project activity that has received some attention. As a result of an extensive environmental study, the properties required for the construction of the U.S. port of entry and the footings of the bridge in the U.S. were identified.

Quatrièmement, il y aura un échangeur qui reliera le pont à l'Interstate 75.

Comme vous le savez, l'Autorité du pont Windsor-Détroit ou APWD est une société d'État canadienne sans but lucratif qui a été créée en octobre 2012 et qui a commencé ses activités de dotation et ses opérations en août 2014. Notre mandat est de superviser et de gérer le processus d'approvisionnement lié à la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien du nouveau pont entre Windsor et Détroit grâce à un partenariat public privé ou un PPP. L'APWD supervisera et gérera aussi la construction et l'exploitation du nouveau poste frontalier. En fait, nous allons installer des postes de péage et recueillerons des droits de péage, qui seront utilisés pour rembourser les coûts du projet.

En août 2014, j'ai été nommé président et chef de la direction de l'APWD, et j'étais en fait le premier employé. Mes priorités étaient de mettre sur pied la société, d'en renforcer la capacité et de commencer à réaliser les activités préalables à l'approvisionnement, permettant ainsi à l'APWD d'aller de l'avant avec un processus d'approvisionnement en PPP. Durant l'exercice 2014-2015, nous avons réalisé beaucoup de choses, ce qui nous a permis d'aller de l'avant afin de réaliser nos priorités organisationnelles pour 2015-2016. Ces priorités incluent des travaux préalables, le déplacement des services publics des deux côtés de la frontière, des acquisitions de terrain au Michigan et le lancement du processus d'approvisionnement en PPP.

L'acquisition des propriétés canadiennes était aussi une priorité réalisée en collaboration avec Infrastructure Canada.

En 2015-2016, l'APWD a lancé le processus de demande de qualification, ou DDQ, et annoncé les trois derniers soumissionnaires retenus du processus de demande de propositions, ou DDP, pour le PPP.

Nous avons mis au point la DDP, l'avons soumise et avons attribué le contrat dans le but de réaliser les travaux préliminaires associés au point d'entrée canadien. Je suis fier de préciser que les travaux liés à ce contrat sont déjà bien avancés.

Nous avons signé la plupart des accords de remboursement des services publics auprès des fournisseurs de services publics canadiens et nous avons commencé le déplacement de ces services du côté canadien. Nous avons aussi fait des progrès importants. Au chapitre de la détermination du processus d'acquisition des propriétés au Michigan. En outre, l'APWD a embauché environ 40 employés, y compris des titulaires à tous les postes de direction principaux.

J'aimerais prendre un moment pour vous fournir des renseignements au sujet de la priorité liée à l'acquisition immobilière aux États-Unis, une activité centrale dans le cadre du projet qui a suscité un certain intérêt. En raison d'une importante étude environnementale, les propriétés requises pour la construction du point d'entrée américain et le pied du pont du côté américain ont été cernées.

Michigan, as you know, is our partner in the delivery of the Gordie Howe International Bridge project. We work closely together. Through funds provided by WDBA, the Michigan Department of Transportation is acquiring the Michigan properties required to build the U.S. port of entry and the bridge footings; and a rigorous process has been put in place related to the funds for the Michigan properties.

Actually, good progress is being made, and I'm pleased to say that of the total 961 properties required for the project on the U.S. side, MDOT — the Michigan Department of Transportation — has control of over 516 of those properties, or about 53 per cent of the required properties.

With the progress that has been made in acquiring properties in the U.S., and after the risks associated with acquiring certain properties in the U.S. and Canada had evolved to the point where we believe they have been mitigated, we reached a significant milestone in this historic project just a few weeks ago. We released the RFP on November 10, 2016, so two weeks ago. On that date, we were pleased to announce that the request for proposals had been issued to the three proponents that had been shortlisted through the rigorous evaluation of submissions received in response to our request for qualifications.

With the issuance of the request for proposals, we've begun the second stage in our P3 procurement process. We actually anticipate the RFP stage will be 18 months in duration. At the end of this stage, which is going to be around May 2018, subject to approvals, we will have our private-sector partner on board and construction should start thereafter.

I know you're going to want to know about a construction and completion date. I can't provide you with a completion date, as we will know the construction schedule once we select our private-sector partner, and we lock down both the construction timing and the actual costs for the construction. We anticipate that the selected private partner will begin work as early as possible on the main bridge, as we see that particular activity as having the longest duration time to construct.

Our priorities over the next five years are to finalize the P3 procurement process, to acquire the Michigan properties, to complete the early works on the Canadian port of entry, to complete utility relocations in both Canada and the U.S., and then to construct the Gordie Howe International Bridge project.

The $350 million requested through Supplementary Estimates (B) for 2016-17 is aligned with these priorities, being early works, utility relocation on both sides of the border, property

Comme vous le savez, le Michigan est notre partenaire dans le cadre de la réalisation du projet du pont international Gordie Howe. Nous travaillons en étroite collaboration avec cet État. Grâce à des fonds fournis par l'APWD, le département des Transports du Michigan est en voie d'accorder les propriétés au Michigan requises pour construire le point d'entrée américain et le pied du pont. En outre, un processus rigoureux a été mis en place relativement aux fonds nécessaires pour faire l'acquisition des propriétés au Michigan.

En fait, on fait de bons progrès, et je suis heureux de dire que, des 961 propriétés en tout requises dans le cadre du projet du côté américain, le département des Transports du Michigan en a acquis plus de 516, soit environ 53 p. 100 des propriétés requises.

À la lumière des progrès qui ont été réalisés concernant l'acquisition de propriétés aux États-Unis, et maintenant que les risques associés à l'acquisition de certaines propriétés aux États-Unis et au Canada ont évolué au point où, selon nous, ils ont été atténués, nous avons franchi un jalon important dans le cadre de ce projet historique il y a de cela quelques semaines. Nous avons publié la DDP le 10 novembre 2016, donc il y a deux semaines à peine. Ce jour-là, nous étions fiers d'annoncer que la demande de propositions avait été communiquée aux trois promoteurs qui avaient été retenus grâce à une évaluation rigoureuse des soumissions reçues en réaction à notre demande de qualification.

Avec l'émission de la demande de propositions, nous avons commencé la deuxième étape de notre processus d'approvisionnement en PPP. Nous prévoyons en fait que l'étape de la DDP durera 18 mois. Au bout de cette étape, soit vers mai 2018, sous réserve d'obtention des approbations nécessaires, nous aurons retenu les services de notre partenaire du secteur privé, et les travaux de construction devraient commencer peu après.

Je sais que vous allez vouloir connaître la date des travaux de construction et la date d'achèvement. Je ne peux pas vous fournir une date d'achèvement puisque nous pourrons seulement déterminer le calendrier de construction une fois que nous aurons choisi notre partenaire du secteur privé, et que nous aurons déterminé l'échéancier de construction et les coûts réels des travaux. Nous prévoyons que le partenaire privé retenu commencera à travailler le plus rapidement possible sur le pont en tant que tel, et nous prévoyons que c'est cet aspect des travaux de construction qui durera le plus longtemps.

Nos priorités au cours des cinq prochaines années sont de déterminer le processus d'approvisionnement en PPP, d'acquérir les propriétés au Michigan, de terminer les travaux préalables pour le point d'entrée canadien, de terminer le déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis puis de construire le pont international Gordie Howe.

Les 350 millions de dollars demandés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour 2016-2017 sont alignés sur ces priorités, et ces fonds serviront pour les travaux préliminaires,

acquisition in Michigan, and the ongoing delivery of the P3 procurement process. It is actually totally aligned with our mandate.

The requested funds will be used for capital and operating costs necessary to further our mandate to deliver a safe, secure and efficient international crossing for commercial and passenger traffic over the Detroit River.

I'll end my remarks here, and I welcome any questions from you or the honourable members.

The Chair: Thank you very much.

To follow up on Senator Pratte's question, what we're really interested in as a group, and we talked about this amongst ourselves, is that there's a lot of money here for investing in programs. What are you trying to accomplish with this investment? We're not sure whether the investment is just money going in to support administrative duties to create programs. What's your end result? Are you trying to create jobs?

To go back to your letter from the Prime Minister, when he set up objectives with your minister, what are your key objectives so we understand the tie between money and funding and what you're trying to achieve? I know it's a macro-type question, but you may use your Youth Employment Strategy, going back to what Senator Pratte was digging at, to give us some real indication of what you folks are up to.

Mr. Perlman: In general, it's about funding for employers to create the jobs. It's not about the administrative infrastructure within our department. When we use the Youth Employment Strategy, it's funding for employers and organizations to have eligible activities for youth facing barriers to employment. That's the direction that we're going, at a macro level.

The Chair: How do these organizations get to you? How do they apply? How you do you select them? How long does it take?

Mr. Thompson: I'd be happy to elaborate. There are three streams in the Youth Employment Strategy for different clients, and they run slightly differently. I will speak briefly to each one.

We have the skills link stream, which is targeting vulnerable youth. We are administering that through a call for proposals. That call for proposals just ended about a month and a half

le déplacement des services publics des deux côtés de la frontière, l'acquisition de propriétés au Michigan et la réalisation continue du processus d'approvisionnement en PPP. C'est en fait totalement harmonisé avec notre mandat.

Les fonds demandés seront utilisés pour engager des coûts d'immobilisations et de fonctionnement nécessaires pour poursuivre la réalisation de notre mandat, qui consiste à fournir un poste frontalier international sécuritaire, sûr et efficient pour le transport des marchandises et des passagers de part et d'autre de la rivière Détroit.

Voilà qui termine ma déclaration. Je serai heureux de répondre à vos questions et à celles des honorables membres du comité.

Le président : Merci beaucoup.

Pour revenir sur la question du sénateur Pratte, ce qui nous intéresse vraiment en tant que groupe, et nous en avons parlé entre nous, c'est qu'il y a beaucoup d'argent à investir dans des programmes. Qu'est-ce que vous essayez de réaliser grâce à ces investissements? Nous ne savons pas si les investissements sont seulement des fonds visant à soutenir les tâches administratives pour créer des programmes. Quel est votre résultat final? Est-ce que vous essayez de créer des emplois?

Pour revenir à votre lettre du premier ministre, lorsqu'il a défini les objectifs de votre ministre, quels étaient vos principaux objectifs afin que nous puissions comprendre le lien entre l'argent et le financement et ce que vous tentez de réaliser? Je sais que je vous pose une question d'ordre général, mais vous pouvez utiliser votre Stratégie emploi jeunesse — pour revenir à ce à quoi le sénateur Pratte tentait d'en venir — pour nous donner une indication concrète de ce que vous faites.

M. Perlman : En général, ce sont des fonds qui permettent à des employeurs de créer des emplois. L'argent ne sert pas au maintien de l'infrastructure administrative au sein de notre ministère. Lorsque nous misons sur la Stratégie emploi jeunesse, c'est pour offrir des fonds à des employeurs et des organisations qui réalisent des activités admissibles à l'intention des jeunes qui sont confrontés à des obstacles en matière d'emploi. C'est notre objectif global.

Le président : De quelle façon ces organisations communiquent-elles avec vous? De quelle façon présente-t-elle des demandes? De quelle façon les choisissez-vous? Combien de temps faut-il?

M. Thompson : Je serai heureux de vous fournir de plus amples renseignements. Il y a trois volets dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse qui visent des clientèles différentes et qui sont réalisées un peu différemment. Je vais vous parler rapidement de chaque volet.

Il y a le volet Connexion compétences, qui cible les jeunes vulnérables. Nous administrons ce programme grâce à un appel de propositions. Cet appel de propositions vient de se terminer

ago. We're going through a very large number of funding proposals from community and not-for-profit organizations to deliver programming to get youth into employment.

Each project has a numerical target in terms of the number of youth they intend to serve and hopefully get into employment or have them return to school, and those are the metrics that we measure on that one.

The Chair: Are these the number of jobs? If you look at your Youth Employment Strategy, when you come up with X number of jobs, how many jobs specifically are there? Will there be 3,000 additional youth clients or 3,000 more jobs? How many jobs did you get in 2015-16, in your last fiscal year?

Mr. Thompson: We do an annual Departmental Performance Report, so each of the 11 departments outlines the job. We measure two things: the employment results as well as returns to school with respect to vulnerable youth. A return to school is a very good outcome as well. So we measure both of those metrics.

The career focus stream, one of the others mentioned here, is indeed about working with graduates and finding them jobs. That one is definitely about the number of participants that end up with full-time employment.

The third stream is the summer work experience. That is measured by the number of students that get a work experience over the course of the summer.

Two of the three streams are exclusively about employment. One of them has a return to school or employment target.

The Chair: Is there a measurement to see how many kids graduate from high school? Is that what it is? What type of school are they graduating from?

Mr. Thompson: It's not a program associated with graduation. It's getting a kid who is not in employment or education and getting them into one or the other. It's working with vulnerable youth who face barriers and are on a trajectory that is not looking promising in terms of jobs and getting them on a better track.

The Chair: For someone going back to school, how do you measure the success? What is your measurement stick?

Mr. Thompson: That they actually return to enrolment.

The Chair: So is it just returning or is it getting through school?

il y a environ un mois et demi. Nous examinons un très grand nombre de propositions de financement d'organisations communautaires et sans but lucratif qui veulent offrir des programmes pour permettre aux jeunes de trouver un emploi.

Chaque projet est assorti d'une cible numérique en ce qui concerne le nombre de jeunes que les organisations ont l'intention de servir ou le nombre de jeunes qui, espérons-le, réussiront à trouver un emploi ou retourneront aux études. Ce sont les données que nous utilisons pour mesurer ce volet.

Le président : Parle-t-on de nombre d'emplois? Si on prend la Stratégie emploi jeunesse, lorsque vous déterminez tel ou tel nombre d'emplois, combien d'emplois y a-t-il précisément? Y aura-t-il 3 000 jeunes clients de plus ou 3 000 emplois de plus? Combien d'emplois avez-vous créés en 2015-2016, durant le dernier exercice?

M. Thompson : Nous produisons un Rapport ministériel sur le rendement, alors chacun des 11 ministères décrit ce qu'il fait. Nous mesurons deux choses : les résultats en matière d'emploi et le retour aux études pour ce qui est des jeunes vulnérables. Un retour aux études est aussi un très bon résultat. Nous mesurons donc ces deux choses.

Le volet Objectif carrière, l'un des autres volets qui sont mentionnés ici, vise en fait à travailler avec les diplômés pour les aider à trouver un emploi. Dans ce cas-ci, ce qui nous intéresse, c'est à coup sûr le nombre de participants qui réussissent à se trouver un emploi à temps plein.

Le troisième volet, c'est Expérience emploi d'été. Dans ce cas-ci, on mesure les résultats en fonction du nombre d'étudiants qui obtiennent une expérience de travail durant l'été.

Deux des trois volets concernent exclusivement l'emploi. Un des trois a des cibles liées au retour aux études ou à l'emploi.

Le président : Y a-t-il une mesure permettant de savoir combien d'enfants terminent leurs études secondaires? Est-ce que vous regardez? Dans quel type d'école obtiennent-ils un diplôme?

M. Thompson : Ce n'est pas un programme associé aux taux de diplomation. L'objectif, c'est d'aider les jeunes qui ne vont pas à l'école et qui n'ont pas d'emploi à retourner aux études ou à trouver un emploi. L'objectif, c'est de travailler avec des jeunes vulnérables qui sont confrontés à des obstacles et dont la trajectoire n'est pas prometteuse d'un point de vue professionnel, et l'objectif, c'est de les ramener sur la bonne voie.

Le président : Lorsque quelqu'un retourne aux études, de quelle façon mesurez-vous la réussite? Quelle est la mesure utilisée?

M. Thompson : En fait, c'est l'inscription à l'école.

Le président : Donc c'est simplement le retour aux études ou le fait de terminer les études?

Mr. Thompson: Once they're in school, they're no longer considered a vulnerable youth. If they were out of school, they could be picked up by the program again, I suppose, but it is a program intended to get those two outcomes I mentioned.

The Chair: Do you think that's the correct measurement stick to have, just to get them back into school, or do you think a better measurement would be to get them back into school and complete it?

Mr. Thompson: That would be a far more expensive proposition, to track an individual throughout, but we do look at how sustained the outcome is. We look at sustained employment, not just for a number of months. We look at 6 and 12 months after the intervention, and we're looking at ways of going beyond that in terms of employment. I'd have to get back to you on the sustained school part.

The Chair: We would be very interested in seeing that because there are so many people involved with not-for-profit organizations assisting young people in school. We look at the issue with Senator Eaton, who spent a lot of time in terms of the indigenous population and their challenges with the graduation rates. It's great to say we're going to put people into school, but it's most important not only to put people in school and help them to get back into school but to have them graduate because unless you graduate, you can't go on to the next step. You have to ask yourself what the value is of the money you're spending.

The only reason I asked the questions in rapid fire is that I just wanted to get the blood flowing so that we could get excited.

Senator Andreychuk: This is of concern to me. You're talking about vulnerable youth, so we need to get a definition of what you consider in the program, for other purposes, not just the estimates.

They need so many support systems. It isn't just getting them to the office. You say that you will be able to tell whether they were sustained in employment for more than six months to a year. That would be a good yardstick, if you can maintain them in employment for the long term. It's usually the first six months that are the difficult ones because they don't have any of the skills that normal people have. They haven't had the support systems to wake up, get to the job, get the transportation and sustain it all.

Through the courts, I worked on that all the time. It wasn't just getting the employer. I would get the employer. I did it personally, but they wouldn't show up. Then they didn't show

M. Thompson : Une fois qu'ils sont aux études, on ne les considère plus comme des jeunes vulnérables. S'ils abandonnent l'école, on pourra les récupérer à nouveau dans le cadre du programme, j'imagine, mais les deux objectifs du programme sont les deux résultats que j'ai mentionnés.

Le président : Croyez-vous que c'est une bonne mesure à utiliser, le simple fait de les retourner à l'école, croyez-vous qu'il serait préférable de mesurer le retour aux études et l'obtention d'un diplôme?

M. Thompson : On parlerait alors d'une proposition beaucoup plus dispendieuse, s'il fallait faire un suivi longitudinal des jeunes, mais nous évaluons dans quelle mesure le résultat est durable. Nous visons des emplois durables, pas seulement pendant quelques mois. Nous faisons un suivi après 6 et 12 mois suivant l'intervention, et nous cherchons des façons d'aller au-delà de cette période de suivi pour ce qui est des emplois. Je vais devoir vous fournir l'information plus tard pour ce qui est du volet scolaire.

Le président : Nous aimerions bien avoir de tels renseignements, parce qu'il y a tellement de personnes qui œuvrent pour des organisations sans but lucratif qui aident les jeunes gens à l'école. Nous avons examiné cette question avec la sénatrice Eaton, qui a passé beaucoup de temps auprès de la population autochtone et qui connaît les défis liés aux taux de diplomation. C'est parfait de dire que nous voulons retourner des gens aux études, mais ce serait encore plus important non seulement de les renvoyer de l'école, mais de les aider à y retourner et à obtenir leur diplôme, parce que, sans diplôme, ils ne peuvent pas passer à l'étape suivante. Il faut se demander quelle est la valeur obtenue pour les fonds dépensés.

La seule raison pour laquelle je vous ai posé des questions rapidement, une après l'autre, est parce que je voulais faire circuler le sang pour qu'on s'active.

La sénatrice Andreychuk : Cette situation me préoccupe. Vous parlez des jeunes vulnérables, et nous avons donc besoin d'une définition de ce dont vous tenez compte dans le cadre du programme, à d'autres fins, pas seulement pour les budgets des dépenses.

Les gens ont besoin de tellement de systèmes de soutien. Il ne faut pas seulement les faire entrer dans le bureau. Vous dites que vous pourrez déterminer s'ils ont pu conserver leur emploi pendant plus de six mois à un an. Ce serait une bonne mesure, si on réussissait à les maintenir en emploi pendant aussi longtemps. C'est habituellement les six premiers mois qui sont les plus difficiles, parce que les jeunes travailleurs n'ont pas les compétences qu'ont habituellement les personnes normales. Ils n'ont pas eu accès aux systèmes de soutien pour se lever le matin, obtenir un emploi, trouver un moyen de transport et maintenir la cadence.

Devant les tribunaux, je travaillais tout le temps sur ce genre de dossiers. Il ne s'agissait pas seulement de trouver l'employeur. Je trouvais l'employeur — je le faisais personnellement —, mais la

up the following Tuesday, and there was always a reason because the support systems weren't there.

So does your program fund all of the support systems for the employer, or is it just that when they get through the door, it's the employer's problem to look after them and make sure they —

Mr. Thompson: In fact, we put a strong emphasis on what we refer to as wraparound support. There is often a very short intervention to get the student or the young person prepared for the workplace, and when they enter the workplace, there is a continuation of those wraparound supports — coaching, helping, dealing with barriers and the life skills that are required to show up.

Senator Andreychuk: Do you continue funding those, not the employer?

Mr. Thompson: The program supports so that if we work with a community organization, that organization can continue to provide the wraparound supports to make sure that that employment is sustained for a period of time.

Senator Andreychuk: Is that information accessible to us? Where would I find it?

Mr. Thompson: It's an eligible expenditure, and it's something we encourage the proponents to — when we review proposals, those are the types of things we look for.

Senator Andreychuk: Is there a website? Is there somewhere I can go?

Mr. Thompson: The call for proposals would be the best place to look. It outlines what we were expecting from the proponents of these projects. That's on our website, the call for proposals for Skills Link.

Senator Andreychuk: So I can find out where the programs are, who is running them, which employers are involved in this?

Mr. Thompson: We just ran the call, so right now we're going through the proposals.

Senator Andreychuk: All of that will be available in due course?

Mr. Thompson: All of our grants and contributions have disclosure requirements.

Senator Andreychuk: You can get back to me because I want this as follow-up.

personne ne se présentait pas. Puis, elle n'était pas là non plus le mardi suivant. Elle avait toujours une raison, parce que les systèmes de soutien n'étaient pas en place.

Par conséquent, est-ce que votre programme finance tous les systèmes de soutien nécessaires pour l'employeur, ou est-ce que, une fois que le jeune passe le seuil de la porte, c'est à l'employeur de s'occuper de lui et de s'assurer que...

M. Thompson : En fait, nous mettons beaucoup l'accent sur ce que nous appelons la méthode de soutien « enveloppant ». On réalise souvent une très courte intervention pour préparer l'étudiant ou le jeune au travail et, une fois qu'il entre au travail, on maintient les mesures de soutien « enveloppant », soit de l'encadrement, de l'aide, de l'aide pour composer avec les obstacles et l'acquisition des attitudes à la vie quotidienne nécessaires pour que le jeune se présente au travail.

La sénatrice Andreychuk : Est-ce que c'est vous qui continuez à financer ces mesures de soutien, pas l'employeur?

M. Thompson : C'est le programme qui offre le soutien de façon à ce que, si nous travaillons avec une organisation communautaire, cette organisation peut continuer à fournir des mesures de soutien « enveloppant » pour s'assurer que le jeune conserve son emploi pendant un certain temps.

La sénatrice Andreychuk : Peut-on avoir accès à cette information? Où pourrions-nous la trouver?

M. Thompson : C'est une dépense admissible, et c'est quelque chose que nous encourageons les promoteurs à faire, lorsque nous examinons les propositions, ce sont les genres de choses que nous voulons voir.

La sénatrice Andreychuk : Y a-t-il un site web? Y a-t-il un endroit où je peux aller?

M. Thompson : La meilleure solution pour obtenir une formation serait l'appel de propositions. Il décrit ce que nous attendions des promoteurs de ces projets. Il se trouve sur notre site web, c'est l'appel de propositions du programme Connexion compétences.

La sénatrice Andreychuk : Je peux donc découvrir où les programmes sont offerts, qui les offre et quels employeurs participent?

M. Thompson : Nous venons de réaliser le processus d'appel, donc, actuellement, nous examinons les propositions.

La sénatrice Andreychuk : Toute cette information sera accessible en temps opportun?

M. Thompson : Toutes nos subventions et contributions sont assorties d'exigences en matière de communication.

La sénatrice Andreychuk : J'aimerais cela que vous me reveniez là-dessus parce que je veux en faire le suivi.

The Chair: Following up on Senator Andreychuk's question, send our clerk a copy, if you could, just one copy, of the type of application. I know it's on your system. If you could send us a hard copy, that would be appreciated.

Let's go to Senator Neufeld.

Senator Neufeld: My question is to Mr. Cautillo in regard to the Gordie Howe International Bridge project. I'm a great fan of P3 projects. I'm from British Columbia, and we built an awful lot of infrastructure using the P3 process.

I have a few questions so that I have it clear in my mind. That project will own the 60 hectares on the U.S. side and the Canadian side, and there will be border crossings on those lands. Are they all managed by the P3 process, or is there something else that happens?

Mr. Cautillo: Thank you, senator, for that question. Perhaps I can go back just a bit.

We are hiring a private sector partner, our P3 partner, to design, construct and operate this crossing on our behalf. We are paying to acquire property on the Michigan side. Infrastructure Canada is acquiring properties on the Canadian side. Our private sector partner will operate this on our behalf. We will set the toll rates, and our partner will collect the toll rates on our behalf.

Unlike other P3s that you may be familiar with, where the private sector is taking the revenue risk or the traffic risk, that is borne entirely by us and the Government of Canada.

Speaking of tolls, we are collecting tolls only on the Canadian side. If you're travelling from Ontario into Michigan, you'll be crossing into the Canadian plaza from Highway 401 and the Herb Gray Parkway. The first thing you will do is get to our tollbooth and pay a toll. Then you go through the Canadian plaza and cross over the bridge onto the U.S. plaza and directly onto I-75.

In reverse, if you're coming from the U.S, you will come off of I-75 through the U.S. plaza, into the Canadian plaza through the customs function. When you clear that, you will get to our tollbooth. Then you will be paying when you come in.

To be very clear, toll collection, toll rates, are set by us. The tolls are collected by our private-sector partner and deposited into our account, and toll collection only occurs in Canada.

The Chair: People coming from the States into Canada will pay a toll.

Mr. Cautillo: Absolutely.

Le président : Pour revenir sur la question de la sénatrice Andreychuk, veuillez envoyer à la greffière une copie, si vous pouvez, une seule copie, du type de demande. Je sais que c'est dans votre système. Si vous pouviez nous en envoyer une copie papier, nous vous serions reconnaissants.

Nous allons passer au sénateur Neufeld.

Le sénateur Neufeld : Ma question est destinée à M. Cautillo et concerne le projet du pont international Gordie Howe. Je suis un grand partisan des projets en PPP. Je viens de la Colombie-Britannique, et nous avons construit beaucoup d'infrastructures à l'aide du processus de PPP.

J'ai deux ou trois questions à poser afin que je puisse bien comprendre. Dans le cadre de ce projet, on détiendra 60 hectares du côté des États-Unis du côté canadien et on construira des passages frontaliers sur ces terrains. Est-ce que tout est géré en PPP ou y a-t-il quelque chose d'autre qui se passe?

M. Cautillo : Merci, monsieur le sénateur, de cette question. Je dois peut-être prendre un peu de recul.

Nous embauchons un partenaire du secteur privé, notre partenaire en PPP, pour concevoir, construire et exploiter ce passage frontalier en notre nom. Nous payons pour acquérir les propriétés du côté du Michigan. Infrastructure Canada acquiert les propriétés du côté canadien. Notre partenaire du secteur privé exploitera le tout en notre nom. Nous allons choisir les taux de péage, et notre partenaire les recueillera en notre nom.

Contrairement à d'autres initiatives de PPP que vous connaissez peut-être, dans le cadre desquelles le secteur privé assume un risque fiscal ou un risque lié à la circulation, dans ce cas-ci, c'est nous le gouvernement du Canada qui assumons tous les risques.

Parlant des péages, nous allons seulement percevoir des péages du côté canadien. Si vous voyagez de l'Ontario au Michigan, vous allez passer par l'esplanade canadienne à partir de l'autoroute 401 et de la promenade Herb Gray. La première chose que vous ferez, c'est de passer par les postes de péage et payer un péage. Puis, vous allez passer par l'esplanade canadienne et traverser le pont, passer par l'esplanade américaine puis embarquer directement sur la I-75.

À l'opposé, si vous venez des États-Unis, vous allez débarquer de la I-75, passer par l'esplanade américaine pour arriver à l'esplanade canadienne en passant les douanes. Puis, une fois cela fait, vous arriverez à un poste de péage. Dans ce cas, vous payez en arrivant.

Pour être très clair, c'est nous qui établissons les taux de péage et leur collecte. Les péages sont recueillis par notre partenaire du secteur privé et déposés dans notre compte, et il y a seulement des péages au Canada.

Le président : Les personnes qui viennent des États-Unis et qui entrent au Canada payeront un péage?

M. Cautillo : Absolument.

Senator Neufeld: So it's a bit of a hybrid from the P3s I'm used to. Everything is taken care of by the successful contractor.

So what you're saying is that part of this $350 million request is to purchase the lands on the U.S. side.

Mr. Cautillo: Yes.

Senator Neufeld: Can I just stay with the U.S. side, then? With respect to the construction of the buildings at the border crossing, will they be built and operated by Canada also?

Mr. Cautillo: They will be paid for by Canada and built by our private sector partner, yes.

Senator Neufeld: And you said that Infrastructure Canada would buy the 53 hectares on the Canadian side.

Mr. Cautillo: Yes, sir.

Senator Neufeld: So that amount won't show up in the Windsor-Detroit Bridge Authority?

Mr. Cautillo: That is correct.

Senator Neufeld: Can you give me an idea of how much that is?

Mr. Cautillo: I would have to refer that back to Infrastructure Canada, but I can tell you that of the properties on the Canadian side, virtually all of the properties have been acquired. We have one very small sliver of property to acquire. They have done an excellent job of acquiring properties.

Senator Neufeld: I don't dispute that for a moment. I'm sure they have. There are sums here and sums over there, and I just want to keep track of where it all is. If you could get the amount that Infrastructure Canada has spent to date to acquire those 53 hectares on the Canadian side, or whatever costs they have incurred, I would appreciate that. You don't have to do that right now. You can provide that to the clerk at some point in time. They'll get that information to us.

Tell me what the P3 part is, then. I am reading here. It says, "the procurement process for the design, build, financing, operation and maintenance of the new bridge." Are you saying that the P3 part of it will only be for the bridge, for the structure, and the rest is financed another way?

Mr. Cautillo: No, sir. P3 actually involves the design, the financing, the operation and the maintenance of the Canadian plaza and the buildings, the main bridge, the U.S. plaza and the buildings, and the construction of the connection to I-75.

There's a bit of an anomaly in the I-75 connection. Once constructed, the Michigan Department of Transportation will take that over and will actually operate it and maintain it as opposed to our private sector partner.

Le sénateur Neufeld : Donc c'est un peu un modèle hybride comparativement aux PPP auxquels je suis habitué. L'entrepreneur retenu s'occupe vraiment de tout.

Vous dites donc qu'une partie des 350 millions de dollars demandés serviront à acheter des terres du côté américain?

M. Cautillo : Oui.

Le sénateur Neufeld : Puis-je parler justement de ce qui se passe du côté américain? En ce qui a trait à la construction des bâtiments du poste frontalier, les installations sont-elles construites et exploitées par le Canada aussi?

M. Cautillo : Elles seront payées par le Canada et construites par notre partenaire du secteur privé, oui.

Le sénateur Neufeld : Et vous dites qu'Infrastructure Canada achètera les 53 hectares de terrain du côté canadien?

M. Cautillo : Oui, monsieur.

Le sénateur Neufeld : Donc ce montant ne figurera pas dans les dépenses de l'Autorité du pont Windsor-Détroit?

M. Cautillo : C'est exact.

Le sénateur Neufeld : Pouvez-vous nous donner une idée du montant?

M. Cautillo : Je vais devoir poser la question à Infrastructure Canada, mais, ce que je peux vous dire, c'est que quasiment toutes les propriétés du côté canadien ont été acquises. Il reste seulement quelques propriétés à acquérir. Infrastructure Canada a fait de l'excellent travail pour acquérir les terrains.

Le sénateur Neufeld : Je n'en doute pas un instant. Je suis sûr que c'est le cas. Il y a des montants ici et des montants là-bas, et je veux simplement faire un suivi pour savoir où tout se trouve. Je vous serais reconnaissant d'obtenir le montant qu'Infrastructure Canada a dépensé jusqu'à présent pour acquérir ces 53 hectares du côté canadien ou tous les coûts qu'il a engagés. Vous n'avez pas à me les fournir immédiatement. Vous pouvez les fournir à la greffière plus tard. Son personnel nous fournira l'information.

Dans ce cas-là, pouvez-vous me parler du volet en PPP? Je lis. Il est écrit : « le processus d'approvisionnement en vue de la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien du nouveau pont ». Dites-vous là que le volet en PPP concernera seulement le pont, la structure, et que le reste sera financé d'une autre façon?

M. Cautillo : Non, monsieur. Le PPP concerne en fait la conception, le financement, l'exploitation et l'entretien de l'esplanade canadienne et les bâtiments, le pont principal, l'esplanade américaine et ses bâtiments et les raccordements à la I-75.

Il y a un genre d'anomalie en ce qui a trait au raccordement avec la I-75. Une fois l'ouvrage construit, c'est le département des Transports du Michigan qui prendra la relève et qui assurera son exploitation et son entretien, et non notre partenaire du secteur privé.

So our private sector partner, just to be clear, designs and constructs the Canadian plaza, the bridge, the U.S. plaza and the connection to I-75, but it only operates and maintains the Canadian plaza, the main bridge and the U.S. plaza.

Senator Neufeld: So the $567 million that you've expended, which would be inclusive, will that stay as paid for by the Government of Canada and also the money that was paid to acquire the land on the Canadian side? Will all those expenses be expended by the Canadian government, or will the actual person or company that gets the P3 have to reimburse this initial money to the Government of Canada?

Mr. Cautillo: Senator, I'll ask Linda to answer that particular question.

I just want to go back to your earlier question about whether the funds for the acquisition of the Canadian properties were included in the $350 million or the $567 million. I did say it was not included. I'm just reiterating that it was not included, and we will endeavour to get that figure to you through the clerk.

Senator Neufeld: Okay. That will be added onto the $567 million.

Linda Hurdle, Chief Financial Administrative Officer, Windsor-Detroit Bridge Authority (WDBA): The $567 million is for activities that are ongoing right now, so it's pre-P3 activities. The largest activity in terms of financial dollars is the acquisition of the U.S. properties. It's $381 million. Then we have other activities ongoing, such as site preparation on the Canadian site and utility relocation on both the Canadian and U.S. sites. Those are activities undertaken by WDBA or the Michigan Department of Transportation and they're not part of the P3 transaction.

Senator Neufeld: Whoever the successful contractor is will not have to pick up any of these costs, so the Government of Canada could incur — I don't know how much. Do you have an estimate of how much the Government of Canada is going to incur for groundwork, for the things that you're doing now that won't be part of the P3? Do you have an estimate, or do we just pay whatever it comes to?

Ms. Hurdle: No. We do have estimates. There is a business plan in place that looks at all the pre-P3 activities. The aim of those activities is to present to the P3 partner, when they come in, with a site that is ready for their construction.

As I mentioned, the activities are the acquisition of the Michigan properties, which is a significant one, and the relocation of the utilities on the U.S. side. It is the same thing on the

Par conséquent, notre partenaire du secteur privé, pour que tout soit clair, conçoit et construit l'esplanade canadienne, le pont, l'esplanade américaine et le raccordement à la I-75, mais il exploitera et entretiendra seulement l'esplanade canadienne, le pont principal et l'esplanade américaine.

Le sénateur Neufeld : Donc, les 567 millions de dollars que vous dépensez, qui seraient inclusifs, est-ce que cela restera de l'argent payé par le gouvernement du Canada tout comme l'argent qui a été dépensé pour acquérir des terrains du côté canadien? Est-ce que ces dépenses seront engagées par le gouvernement canadien ou est-ce que la personne ou l'entreprise en tant que telle qui obtiendra le PPP aura à rembourser ces fonds initiaux au gouvernement du Canada?

M. Cautillo : Monsieur le sénateur, je vais demander à Linda de répondre à cette question précise.

Je veux revenir à votre question précédente quant à savoir si les fonds pour l'acquisition des propriétés canadiennes figuraient dans les 350 millions de dollars ou les 567 millions de dollars. J'ai bien dit que ces fonds n'étaient pas inclus. Je voulais tout simplement rappeler qu'ils ne sont pas inclus, et nous tenterons d'obtenir les montants en question et de les fournir à la greffière.

Le sénateur Neufeld : D'accord. Ces fonds viendront s'ajouter aux 567 millions de dollars.

Linda Hurdle, dirigeante principale des Finances et de l'Administration, Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) : Les 567 millions de dollars sont destinés à des activités qui sont en cours actuellement, donc des activités préalables au PPP. La principale activité en ce qui a trait aux coûts financiers, c'est l'acquisition des propriétés aux États-Unis. On parle aussi de 381 millions de dollars. Puis, il y a nos autres activités en cours, comme la préparation du site du côté canadien et le déplacement des services publics du côté canadien et américain. Ce sont des activités réalisées par l'APWD ou le département des Transports du Michigan, et ces activités ne sont pas visées par la transaction en PPP.

Le sénateur Neufeld : Peu importe l'identité de l'entrepreneur retenu, il n'aura pas à assumer ces coûts, c'est donc le gouvernement du Canada qui dépense je ne sais trop combien. Avez-vous une idée des dépenses qui seront engagées pour le gouvernement du Canada pour la préparation des lieux, pour les activités que vous réalisez qui ne sont pas visées par le PPP? Avez-vous une estimation ou payez-vous tout simplement les factures à mesure qu'elles arrivent?

Mme Hurdle : Non. Nous avons des estimations. Il y a un plan d'activités en place qui concerne toutes les activités préalables au PPP. L'objectif de ces activités est de présenter au partenaire privé, lorsqu'il sera choisi, un site sur lequel il peut commencer les travaux de construction.

Comme je l'ai mentionné, les activités sont l'acquisition des propriétés au Michigan — c'est la dépense importante — et le déplacement des services publics du côté américain. C'est la même

Canadian side. Some site preparation is also is required on the Canadian side to give the site to the P3 partner once they come in so they can begin construction.

Senator Neufeld: What is the estimate that will take place prior to a P3 contract being signed? It isn't going to happen probably for another year and a half?

Ms. Hurdle: That's correct.

The Chair: So far we're at $567 million.

Ms. Hurdle: This is total cost, some of which has already been incurred, but to relocate the utilities on the Canadian side, we're looking at about $120 million.

On the U.S. side there are negotiations. It's a little bit different than the Canadian side, depending on where the utilities reside, whether they're on a public or private right-of-way. So there is, I guess, a high-level estimate, but there are negotiations that are occurring obviously to try to get the best price.

Senator Neufeld: That's the number I need. What is the high-level estimated number that the Government of Canada is going to incur before a P3 contractor takes over the design, build and maintenance of the bridge?

Ms. Hurdle: The other piece that I haven't talked about in terms of costs is the cost to get to the P3, so the P3 procurement process and all of the advisers. Maybe we can provide you with the total cost of those pieces to get us to the P3 piece, the high-level estimate.

Senator Neufeld: What is the estimate, then? Somebody must have come up with a number someplace along the line that said before we can go to a P3 and get a contractor to actually take it over, it's going to cost us X amount of dollars. Are you saying there is no estimate?

Ms. Hurdle: No, there is an estimate.

Senator Neufeld: What is the estimate?

Mr. Cautillo: Senator, as Linda is looking that up, perhaps I can go back, as you're familiar with P3s, and explain why we're undertaking some of these activities.

On P3s — and this is very much the same story and explanation I provided to this committee about a year and a half ago — the things that usually come back to haunt you are environmental approvals and other approvals, property acquisition, and usually it's subsurface, things that are in the ground that will come out of the ground to bite you. Those would be utilities.

chose du côté canadien. Certaines activités de préparation du site sont aussi requises du côté canadien avant que l'on puisse remettre la responsabilité du site à notre partenaire en PPP une fois qu'il sera choisi afin qu'il puisse commencer les travaux de construction.

Le sénateur Neufeld : Quelle est l'estimation des coûts qui seront engagés avant la signature du contrat en PPP? Le contrat ne sera pas signé avant environ encore un an et demi?

Mme Hurdle : C'est exact.

Le président : À présent on en est à 567 millions de dollars.

Mme Hurdle : C'est le coût total, certaines des dépenses ont déjà été engagées, mais, pour le déplacement des services publics du côté canadien, on parle d'environ 120 millions de dollars.

Du côté américain, les négociations sont en cours. C'est un peu différent de ce qui se fait du côté canadien, selon là où les services publics se trouvent, selon qu'ils sont situés sur les emprises publiques ou privées. Il y a donc, j'imagine, une estimation de haut niveau, mais il y a des négociations en cours, évidemment, pour essayer d'obtenir les meilleurs prix possible.

Le sénateur Neufeld : C'est le chiffre dont j'ai besoin. Quelle est l'estimation de haut niveau des coûts que le gouvernement du Canada devra engager avant que l'entrepreneur du PPP prenne les rênes de la conception, de la construction et de l'entretien du pont?

Mme Hurdle : Pour ce qui est des coûts, l'autre aspect dont je n'ai pas parlé, ce sont les coûts qu'il faut engager pour en arriver au PPP, c'est-à-dire le processus d'approvisionnement en tant que tel et tous les conseillers. Nous pouvons peut-être vous fournir le coût total de tous ces éléments nécessaires pour en arriver au PPP; il s'agirait d'une estimation de haut niveau.

Le sénateur Neufeld : Quelle est l'estimation, alors? Quelqu'un doit avoir calculé un montant en cours de route, quelqu'un a dû dire : « Avant qu'on en arrive au PPP et qu'on trouve un entrepreneur qui prendra le relais, le projet nous aura coûté tant d'argent. » Dites-vous qu'il n'y a pas d'estimation?

Mme Hurdle : Non, il y a une estimation.

Le sénateur Neufeld : Et quelle est-elle?

M. Cautillo : Monsieur le sénateur, pendant que Linda cherche l'information, je peux peut-être revenir un peu en arrière — puisque vous connaissez bien les PPP — pour expliquer pourquoi nous réalisons certaines de ces activités.

Dans le cadre des PPP — et c'est à peu près la même histoire et la même explication que j'ai racontées et fournies au comité il y a environ un an et demi —, les choses qui reviennent habituellement nous hanter, ce sont les approbations environnementales et les autres types d'approbation, l'acquisition des terrains et, habituellement, ce qu'on trouve sous la surface, des choses qui sont sous terre et qui sortent du sol, qui vous créent des ennuis. Je parle ici des services publics.

What we're doing in this pre-procurement phase is we've gotten all the environmental approvals. We're acquiring all of the properties and moving all of the utilities so that when we turn the sites over to our P3 concessionaire, all the land is there and the utilities have been relocated. That's why we keep referring to early works on the Canadian side.

There is uniqueness around this particular site. While the Detroit River separates the Canadian plaza from the U.S. plaza, there is also a difference in soil conditions. There's a lot of water in the soils underneath the Canadian plaza. They are very susceptible to settlement. We recognized in the pre-planning for the project that we needed to get this settlement out of the ground; we needed the ground to settle. Therefore, we undertook early works, many of which included placing wick drains and surcharging the site so that we can actually, if you will, squeeze the ground. We stripped the whole site and we placed a million tonnes of gravel on the site. We have done about $110 million worth of work.

In one particular area we brought in more than nine meters of fill, some of which has settled by about a meter already. This is exactly what we wanted to happen. We got this settlement through the surcharge aspect plus through the use of what are known as wick drains — and some of us older folks may remember sand drains — that are meant to get the water out of the ground and let the ground settle. Again, we want the ground to settle but we want to it to settle on our terms and not once we start putting buildings up, for obvious reasons.

We have also moved a number of utilities that are within the Canadian plaza. Bordering the Canadian plaza, we have two power generating plants. They are peaking power plants served by natural gas. So we have had to move natural gas lines and waterlines. We are in the process of moving some very high-voltage towers, all part of what's known as the Lake Erie Loop, which connects the power grid in Ontario with that in Michigan.

There are a whole number of various activities that we have to carefully choreograph, all designed to move the utilities, get the ground to settle and do other preparatory work, including putting a ring road around the Canadian plaza, so that when we turn the site over to our P3 concessionaire, they can begin the construction in earnest of the buildings, but they will principally start with the actual construction of the main bridge span because it's such a massive structure.

You're probably wondering how massive a structure it is. It is a clear span from pier to pier of 850 metres. For some of us that remember the old system, that's about 2,700 feet. The main

Ce que nous faisons durant notre phase préalable à l'approvisionnement, c'est que nous obtenons toutes les approbations environnementales. Nous faisons l'acquisition de toutes les propriétés et nous déplaçons tous les services publics de façon à ce que, lorsqu'on remettra les sites à notre concessionnaire en PPP, tous les terrains soient prêts et tous les services publics aient été déplacés. C'est la raison pour laquelle nous parlons toujours de travaux préalables du côté canadien.

Le site en question a un caractère unique. Même si la rivière Détroit sépare l'esplanade canadienne de l'esplanade américaine, les sols sont très différents. Il y a beaucoup d'eau dans le sol sous l'esplanade canadienne. Les sols sont très susceptibles au tassement. Nous avons reconnu durant la phase de planification préalable du projet que nous devions régler le problème de tassement du sol, et il fallait qu'il se tasse. Par conséquent, nous avons réalisé des travaux préalables, dont bon nombre incluaient le fait d'installer des drains verticaux et de surcharger le site afin de pouvoir, en fait, si je puis le dire ainsi, le compresser. Nous avons déblayé tout le site et avons fait venir des millions de tonnes de gravier sur place. Nous avons fait pour environ 110 millions de dollars de travaux.

Dans une zone en particulier, nous avons fait venir plus de neuf mètres de matière de remplissage, et, dans certains endroits, il y a déjà eu un tassement d'environ un mètre. C'est exactement ce que nous voulions qui arrive. Nous avons réussi à provoquer le tassement du terrain grâce à la surcharge et en utilisant des drains verticaux — les plus vieux d'entre nous se rappelleront peut-être des drains de sable — qui visent à faire sortir l'eau du sol afin de favoriser le tassement. Encore une fois, nous voulions veiller au tassement du terrain, mais nous voulions le faire nous-mêmes, et pas une fois les travaux de construction des bâtiments en cours, pour des raisons évidentes.

Nous avons aussi déplacé un certain nombre de services publics qui se trouvaient sur la zone de l'esplanade canadienne. Il y a deux centrales de production d'énergie juste à côté de l'esplanade canadienne. Ce sont des centrales de production d'énergie de pointe alimentées au gaz naturel. Il a donc fallu déplacer des canalisations de gaz naturel et des conduites d'eau. Nous sommes en train de déplacer des pylônes de très haute tension, qui font tous partie de ce qu'on appelle le circuit du lac Érié, qui relie le réseau électrique de l'Ontario à celui du Michigan.

Il y a un très grand nombre d'activités diverses que nous devons chorégraphier minutieusement et qui visent toutes à déplacer les services publics, à assurer le tassement du sol et à veiller à la réalisation d'autres travaux préparatoires, y compris la construction d'un boulevard périphérique autour de l'esplanade canadienne, de façon à ce que, lorsque nous remettrons le site au concessionnaire du PPP, il puisse commencer les travaux de construction des bâtiments rapidement, même s'il mettra surtout l'accent sur la construction en tant que telle du pont principal, parce qu'il s'agit d'une structure tellement imposante.

Vous vous demandez probablement à quel point il s'agira d'une structure massive. De quai à quai, on parle de 850 mètres. Pour ceux d'entre nous qui se rappellent l'ancien système, c'est

towers — if you will, the bridge is held by two main towers — just to give you an order of magnitude, they will be about 250 metres in height. You're wondering what 250 meters equates to. The Peace Tower is 98 meters, so think of a tower being two and a half times the size of the Peace Tower.

This will be a massive and iconic structure. This committee said last time that it will be a beautiful project and a beautiful bridge so that the bridge and the plaza can take its rightful place in the Winnipeg-Detroit skyline.

Senator Neufeld: Do you have the number? I just need the number.

The Chair: The senator is getting closer to asking you questions about how the P3 is going to work and the concessionaire and who gets what. We're going to get back to that, but I don't want our other witnesses to doze off and feel they're not wanted.

I would like to get back to the Employment folks and get into some of these measurements, jobs and the end results.

We have Senator Marshall up next. Do you have a couple of questions you would like to ask?

Senator Marshall: Once we got talking about the bridge, I wanted to talk about the bridge because it sounds like it's going to be an engineering marvel, but I did have questions for Employment.

There's an actual document, an actual strategy, is there?

Mr. Thompson: There's a program framework that lays out objectives. The strategy is essentially three streams of programming that have performance objectives established for each of the streams and the 11 departments collaborating to achieve those objectives. That's the strategy.

Senator Marshall: The reason I ask is because the current government, after it came to power, it seems like quite a few strategies or consultations have been taking place. But this was prior to the current government, was it, this strategy that you're referring to?

Mr. Thompson: The Youth Employment Strategy has been in existence for many years.

Senator Marshall: We're talking about performance indicators. Now the new government is focused on results-based decisions. You're currently doing the performance indicators, I would think, under the old system. This thing about the results-based indicators, is this something new? Are you converting over to something else now as a result of the new government? I'm just trying to get my bearings as to where you're at.

Mr. Thompson: We have always had performance measures associated with the program, such as how many people get employment and return to school.

environ 2 700 pieds. Les principales tours — si vous voulez, le pont sera maintenu par deux tours principales —, pour vous donner une idée de l'ampleur, auront environ 250 mètres de hauteur. Et si vous vous demandez ce que représentent 250 mètres, la tour de la Paix en compte 98, alors imaginez une tour deux fois et demie haute comme la tour de la Paix.

Ce sera une structure massive et emblématique. Les membres du comité ont dit la dernière fois qu'il allait s'agit d'un très beau projet et d'un très beau pont et cela permettra au pont et à l'esplanade d'occuper la place qui lui revient dans le paysage de Winnipeg-Détroit.

Le sénateur Neufeld : Avez-vous le chiffre? J'ai juste besoin du chiffre.

Le président : Le sénateur va bientôt vous poser des questions sur la façon dont le PPP va fonctionner, le concessionnaire et qui obtiendra quoi. Nous allons y revenir, mais je ne veux pas que nos autres témoins s'endorment ou qu'ils sentent qu'ils ne sont pas désirés.

J'aimerais revenir au représentant d'EDSC pour parler de certaines de ces mesures, des emplois et des résultats finaux.

La sénatrice Marshall est la prochaine sur la liste. Avez-vous deux ou trois questions que vous vouliez poser?

La sénatrice Marshall : Lorsque nous avons commencé à parler du pont, j'ai voulu en parler moi aussi, parce qu'on dirait bien que ce sera une merveille d'ingénierie, mais j'avais aussi des questions pour les représentants d'Emploi.

Il y a réellement un document, une stratégie à proprement parler, n'est-ce pas?

M. Thompson : Il y a un cadre de programme qui définit les objectifs. Essentiellement, la stratégie se résume aux trois volets de programmes, qui sont chacun assortis d'objectifs de rendement et à la collaboration des 11 ministères qui s'efforcent, ensemble, d'atteindre ces objectifs. C'est la stratégie.

La sénatrice Marshall : Je pose la question parce que, après l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, il semble y avoir eu pas mal de stratégies ou de consultation. Mais là, la stratégie dont vous parlez date d'avant le gouvernement actuel, non?

M. Thompson : La Stratégie emploi jeunesse existe depuis de nombreuses années.

La sénatrice Marshall : Nous parlons d'indicateurs de rendement. Le gouvernement met l'accent sur des décisions fondées sur les résultats. J'imagine que vous utilisez encore les indicateurs de rendement de l'ancien système. Toute cette idée des indicateurs fondés sur les résultats, est-ce que c'est du nouveau? Est-ce que vous adoptez une nouvelle façon de faire en raison de l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement? J'essaie simplement de comprendre là où vous en êtes.

M. Thompson : Il y a toujours eu des mesures de rendement associées au programme, comme le nombre de personnes qui obtiennent un emploi ou qui retournent aux études.

Senator Marshall: I understand that.

Mr. Thompson: What we have in the supplementary estimates here is one year of funding for Skills Link. We actually have an expert panel that the government has set up to look at youth employment. It will advise us going forward on the nature of that programming and the types of things that we should be striving for, so we will be refreshing and updating our performance measures.

We want to look at things like the effectiveness of different types of interventions and what we should be emphasizing in the program, things like the wraparound services I was mentioning. We also want to make sure that we've got both performance measures on an annual basis but also in-depth evaluation studies so we can dig even deeper to what the longer term outcomes and impacts of the program are.

Senator Marshall: But this was in place before the current government came in.

Mr. Thompson: The programming was in place before the current government and the government has expanded it.

Senator Marshall: We're really focused on the results. You're getting performance indicators as you have in the past, but the results-based indicators that the new government is talking about, do they that affect you, or are they saying that what you were doing in the past is fine and you don't have to convert over to this new results-based thing that we have on the go?

Mr. Thompson: It's not only about changing the performance measures. We will be looking at whether those need to be updated, but it's also about finding the most effective interventions. One the streams in the call for proposals I was mentioning earlier is an innovation stream. So we want new ideas to come forward, to test those and measure those, and if they work we want to encourage other proponents to use those proven and successful interventions. Those are the types of considerations as we focus on achieving better results.

Senator Marshall: We were also speaking earlier about how much money is actually going to employing youth and how much money is being used for administration. Would you know what percentage of the funding? We're talking about significant amounts of money. So is it 20 per cent on admin and 80 per cent on the actual youth?

Mr. Thompson: There is an administrative component that my colleagues can speak to that the department maintains to administer the program and the strategy, and then the individual projects also have —

La sénatrice Marshall : Je comprends cela.

M. Thompson : Ce qu'il y a ici dans le Budget des supplémentaires des dépenses, c'est une année de financement pour le programme Connexion compétences. Nous avons en fait un groupe d'experts qui a été mis en place par le gouvernement et qui est chargé d'examiner la question de l'emploi des jeunes. Il nous informera à l'avenir sur la nature des programmes et les genres de choses que nous devrions tenter de mettre en place, alors nous allons revoir et mettre à jour nos mesures du rendement.

Nous voulons examiner des choses comme l'efficacité des différents types d'intervention et là où nous devrions mettre l'accent dans le cadre du programme, des choses comme les services « enveloppants » dont j'ai parlé. Nous voulons aussi nous assurer d'obtenir des mesures du rendement annuelles, mais aussi des études d'évaluation approfondies afin que nous puissions aller plus loin et réfléchir aux résultats ou aux répercussions à plus long terme du programme.

La sénatrice Marshall : Mais tout cela était en place avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel.

M. Thompson : Le programme était en place avant le gouvernement actuel, et ce dernier l'a élargi.

La sénatrice Marshall : Nous mettons vraiment l'accent sur les résultats. Vous utilisez des indicateurs de rendement comme vous le faisiez dans le passé, mais les indicateurs fondés sur les résultats dont le nouveau gouvernement parle, est-ce qu'ils ont un impact sur ce que vous faites? Ou est-ce que les responsables disent que ce que vous faisiez dans le passé est parfait et que vous n'avez pas à convertir quoi que ce soit pour adopter la nouvelle méthode fondée sur des résultats au pied levé?

M. Thompson : Ce n'est pas seulement une question de changer les mesures de rendement. Nous allons nous demander s'il faut les mettre à jour, mais nous allons aussi essayer de trouver les interventions plus efficaces. Un des volets dans l'appel de propositions que j'ai mentionné tantôt est un volet d'innovation. Nous voulons donc que de nouvelles idées soient proposées. Nous voulons mettre à l'essai ces nouvelles idées et les mesurer et, si elles fonctionnent, nous voulons encourager d'autres promoteurs à utiliser ces interventions éprouvées et efficaces. Ce sont les types de choses auxquels nous réfléchissons tandis que nous tentons d'obtenir de meilleurs résultats.

La sénatrice Marshall : Nous avons aussi parlé tantôt de la quantité d'argent servant à aider les jeunes à trouver un emploi et celle utilisée à des fins administratives. Savez-vous de quel pourcentage du financement il s'agit? On parle de grandes quantités d'argent. Consacre-t-on, par exemple, 20 p. 100 de l'argent à l'administration, et 80 p. 100 aux jeunes en tant que tels?

M. Thompson : Il y a une composante administrative dont mes collègues peuvent parler et qui permet au ministère d'administrer le programme et la stratégie, puis les différents projets auront aussi...

Senator Marshall: That's right. I'm interested in both.

Mr. Won: The $261 million that I referred to earlier, which is the amount of money for the Youth Employment Strategy for ESDC for employment and social development in the Main Estimates, was composed of $24 million of operations and maintenance or admin costs, operating costs, and $237 million in grants and contributions funding, which is the money that actually goes out to the program to help support youth.

Overall, it's under 10 per cent of the costs of the program.

Senator Marshall: So you're saying 90 per cent of the money actually goes to youth employment.

Mr. Won: That's right.

The Chair: Ninety per cent goes to the employment of youth. If you look at your various programs, how many jobs are you actually recreating?

Mr. Thompson: Each stream of the Youth Employment Strategy has its own target in terms of jobs created.

The Chair: Can you give us some numbers?

Mr. Thompson: Our Departmental Performance Report and the Report on Plans and Priorities set out the annual targets for the entire envelope. This is a supplementary investment with a target, so we'd have to refer to the overall —

The Chair: What would be helpful is if you could give us a breakdown. The yearly budget, I guess, goes 2015-16 and 2016-17, the fiscal year we're in now. Comparing your two fiscal years, because it's really hard to understand sometimes, is the money being spent in developing a return or is it being spent to set up programs and get administrators? It's great to say 10 per cent of costs on administration, but we need to see the results. You're tracking your money but you're doing more than tracking your money. You're trying to track your results.

Mr. Thompson: Absolutely. We're doing that. This investment is doubling the size of Skills Link as a stream of activity and it's doubling the expected results to be achieved.

The Chair: If you could find out and get us the number of jobs through your three programs that are actually created or whatever measurements you use, because right now we're talking about money being spent but not totally understanding what the results are.

Mr. Thompson: For sure.

The Chair: As a manager, at least in the private sector, you've got money that you're spending. What is are your deliverables and then what are your results?

La sénatrice Marshall : C'est exact. Les deux m'intéressent.

M. Won : Les 261 millions de dollars dont j'ai parlé tantôt — il s'agit du montant lié à la Stratégie emploi jeunesse utilisé par EDSC pour favoriser l'emploi et le développement social dans le Budget principal des dépenses — était composé de 24 millions de dollars de fonctionnement et entretien, donc les coûts administratifs, les coûts de fonctionnement, et de 237 millions de dollars de financement de subventions et de contributions, c'est-à-dire les fonds qui sont bel et bien consacrés aux programmes pour aider à soutenir les jeunes.

De façon générale, c'est moins de 10 p. 100 des coûts totaux du programme.

La sénatrice Marshall : Vous dites donc que 90 p. 100 des fonds servent vraiment à favoriser l'emploi chez les jeunes.

M. Won : C'est exact.

Le président : Quatre-vingt-dix pour cent des fonds sont consacrés à l'emploi des jeunes. Si l'on inclut vos divers programmes, combien d'emplois créez-vous vraiment?

M. Thompson : Chaque volet de la Stratégie emploi jeunesse a sa propre cible en matière d'emplois créés.

Le président : Pouvez-vous nous fournir des chiffres?

M. Thompson : Notre Rapport ministériel sur le rendement et le Rapport sur les plans et les priorités définissent les cibles annuelles de tout le portefeuille. Il s'agit d'un investissement supplémentaire assorti d'une cible, alors il faudrait se référer à l'ensemble...

Le président : Ce serait utile si vous pouviez nous fournir une ventilation. Le budget annuel, j'imagine, de 2015-2016 et 2016-2017, l'exercice actuel, la comparaison de ces deux exercices... Parce qu'il est parfois très dur de savoir si l'argent permet d'obtenir des résultats ou s'il est dépensé pour mettre sur pied des programmes et embaucher les administrateurs. C'est parfait de dire que 10 p. 100 du financement sont consacrés aux coûts administratifs, mais nous avons besoin de voir les résultats. Vous faites un suivi de votre argent, mais vous faites plus que cela. Vous essayez de faire un suivi de vos résultats.

M. Thompson : Absolument. Nous le faisons. Cet investissement a pour effet de doubler la taille du volet d'activité Connexion compétences, et cela aura pour effet de doubler les résultats attendus qu'il faut obtenir.

Le président : Si vous pouviez trouver et nous fournir le nombre d'emplois créés grâce à vos trois programmes ou je ne sais quelle autre mesure que vous utilisez, ce serait apprécié, parce que, actuellement, vous nous parlez de l'argent qui est dépensé, mais nous ne comprenons pas nécessairement quels sont les résultats.

M. Thompson : Bien sûr.

Le président : En tant que gestionnaire, du moins dans le secteur privé, vous dépensez de l'argent. Quels sont vos produits livrables, et puis quels sont vos résultats?

Mr. Thompson: We have that laid out in our performance report.

The Chair: That would be perfect. We don't need to see all the performance reports.

Mr. Thompson: An excerpt from that.

The Chair: Give us the excerpt in terms of number of jobs so that we can say, "Hey, this is fantastic. We're spending this amount of money and we're seeing the jobs."

You mentioned that you have a committee. What does that committee do? Does it make recommendations?

Mr. Thompson: The network that I mentioned that administers the program?

The Chair: I thought you said —

Mr. Thompson: The expert panel. The government has struck an expert panel to advise on the future of youth programming.

The Chair: Who is the expert panel?

Mr. Thompson: Seven members announced and the panel has started its —

The Chair: Where do they come from?

Mr. Thompson: They were chosen from across the country, people with experience in delivering youth programming. Most of the members are quite young themselves, so they have lived experience as well as expertise in delivering these kinds of programs. They have been drawn together to provide advice to the government.

The Chair: How long has this group been together?

Mr. Thompson: One month.

The Chair: This is a new concept. How come it's only a month old?

Mr. Thompson: The government struck an expert panel to advise on the future of youth programming. They've made significant commitments to expand the program over three years and wanted to make sure there was some expert advice in shaping those investments.

The Chair: It begs the question, was there an issue before about the effectiveness of the programs to create the new panel?

Mr. Thompson: The government as part of its results agenda wanted to make sure that we've got the best possible results for the investments going forward.

The Chair: You understand why I asked the question.

M. Thompson : Tout cela a été présenté dans notre rapport sur le rendement.

Le président : Ce serait parfait. Nous n'avons pas besoin de voir tous les rapports sur le rendement.

M. Thompson : Un extrait dans ce cas-là.

Le président : Donnez-nous les passages où il est question du nombre d'emplois afin que nous puissions dire : « Hé, c'est fantastique, nous dépensons tel montant d'argent, et des emplois sont créés. »

Vous avez mentionné avoir un comité. Qu'est-ce que votre comité fait? Est-ce qu'il formule les recommandations?

M. Thompson : Le réseau que j'ai mentionné et qui administre le programme?

Le président : Je pensais que vous aviez dit...

M. Thompson : Le groupe d'experts. Le gouvernement a créé un groupe d'experts devant nous conseiller sur les futurs programmes à l'intention des jeunes.

Le président : Qui compose ce groupe d'experts?

M. Thompson : Sept membres ont été nommés, et le groupe a commencé ses...

Le président : Et d'où viennent-ils?

M. Thompson : Ils ont été choisis un peu partout au pays. Ce sont des gens qui ont de l'expérience en matière de prestation de programmes à l'intention des jeunes. La plupart des membres sont assez jeunes eux-mêmes, alors ils ont une expérience vécue en plus d'une expertise dans la prestation de ces genres de programmes. Ils ont été réunis pour prodiguer des conseils au gouvernement.

Le président : Depuis combien de temps ce groupe a-t-il été créé?

M. Thompson : Un mois.

Le président : C'est un nouveau concept. Pourquoi un tel groupe existe-t-il seulement depuis un mois?

M. Thompson : Le gouvernement a créé un groupe d'experts pour prodiguer des conseils sur l'avenir des programmes à l'intention des jeunes. Le gouvernement a pris d'importants engagements en ce qui a trait à l'expansion du programme sur trois ans, et il voulait s'assurer de compter sur des conseils d'expert pour l'aider à définir de quelle façon ces fonds allaient être investis.

Le président : Cela soulève une question : y avait-il un problème avant au sujet de l'efficacité des programmes, ce qui a mené à la création d'un nouveau groupe?

M. Thompson : Le gouvernement, dans le cadre de son programme axé sur les résultats, voulait d'assurer d'obtenir les meilleurs résultats possibles grâce aux fonds investis à l'avenir.

Le président : Vous comprenez pourquoi j'ai posé la question.

Mr. Thompson: Yes. It's been well evaluated in terms of the studies, but there are always opportunities for improvement.

Senator Eaton: I wanted a supplementary to the chairman's questions. I don't mean to be rude, but I find it incredible that you can't even give us a ballpark number of jobs you create with all this money every year.

Mr. Thompson: I can certainly share some results from 2015.

Senator Eaton: Yes. That would be very helpful. That's a beginning.

Mr. Thompson: There were about 42,300 young Canadians served through the Youth Employment Strategy in 2015 through the different streams.

Senator Eaton: Do you have a breakdown of the vulnerable stream?

Mr. Thompson: The largest portion of the program is the summer jobs portion. About 35,000 of those obtained summer jobs through the Canada Summer Jobs program. There were 679 who returned to school.

Senator Eaton: Six hundred and seventy nine out of how many?

Mr. Thompson: This is of the total 42,000 that participated in the program. Thirty four thousand got summer jobs; about 5,500 became employed through the other streams of the program. This is Career Focus and Skills Link. There are about 680 who returned to school as a result. That would be largely through the Skills Link program.

Senator Eaton: That would be great. Next year we could take those numbers or this year's numbers and compare them; correct?

Mr. Thompson: Yes. The objective was to double the jobs obtained and to double the outcomes of Skills Link.

The Chair: You got 34,000 jobs. What was the target? Did you folks meet your objective? The object was a little higher than 34,000 jobs, was it not? Wasn't the target 40,000 to 50,000 jobs?

Mr. Thompson: I'm giving the results for 2015-16.

The Chair: That's what I'm asking. What was the target in 2015-16 before you got to 34,000?

Mr. Thompson: In 2015-16, that was on target, if memory serves, or very close to target. This year, the target was doubled.

The Chair: How much money was spent to get to 34,000 jobs?

M. Thompson : Oui. Les évaluations ont été bonnes pour ce qui est des études réalisées, mais il y a toujours des possibilités d'amélioration.

La sénatrice Eaton : Je voulais poser une question supplémentaire aux questions du président. Je ne veux pas être impolie, mais je trouve incroyable que vous ne réussissiez même pas à nous donner une estimation du nombre d'emplois créés avec tout cet argent chaque année.

M. Thompson : Je peux assurément vous fournir certains des résultats de 2015.

La sénatrice Eaton : Oui. Ce serait très utile. C'est un début.

M. Thompson : Environ 42 300 jeunes Canadiens ont été servis dans le cadre des différents volets de la Stratégie emploi jeunesse en 2015.

La sénatrice Eaton : Avez-vous une ventilation du volet destiné aux jeunes vulnérables?

M. Thompson : La plus importante portion du programme, c'est la portion sur les emplois d'été. Environ 35 000 de ces jeunes ont obtenu un emploi d'été grâce au programme Emplois d'été Canada, et 679 jeunes sont retournés aux études.

La sénatrice Eaton : On parle de 679 sur combien?

M. Thompson : Sur les 42 000 jeunes en tout qui ont participé au programme. 34 000 ont obtenu un emploi d'été puis environ 5 500 ont obtenu un emploi grâce aux autres volets du programme, c'est-à-dire Objectif carrière et Connexion compétences. Il y a environ 680 jeunes qui sont retournés aux études grâce au programme, et ce serait principalement par l'intermédiaire du programme Connexion compétences.

La sénatrice Eaton : Ce serait excellent. L'année prochaine, nous pourrons prendre ces chiffres ou les chiffres de cette année et les comparer, c'est exact?

M. Thompson : Oui. L'objectif était de doubler le nombre d'emplois obtenus et de doubler les résultats du programme Connexion compétences.

Le président : Vous avez obtenu 34 000 emplois. Quelle était la cible? Avez-vous atteint votre objectif? L'objectif était un peu plus élevé que 34 000 emplois, non? N'était-il pas 40 000 ou 50 000 emplois?

M. Thompson : Je fournis les résultats de 2015-2016.

Le président : C'est ce que je demande. Quelle était la cible pour 2015-2016 avant que vous en obteniez 34 000?

M. Thompson : En 2015-2016, nous avons atteint la cible, si je me rappelle bien, où nous étions très près. Cette année, la cible a doublé.

Le président : Combien d'argent a été dépensé pour créer 34 000 emplois?

Mr. Won: About $110 million under the program. It's been doubled. What was announced previous to Budget 2016 was $339 million over three years, so $113 million per year.

Senator Ataullahjan: I want to talk about the bridge. The bridge authority will charge tolls to pay for the project. Do we know or have any idea what percentage of the project costs will be covered using the toll fees?

Mr. Cautillo: We're estimating that all of the project costs will be ultimately repaid by tolls. The setting of the tolls, though, is going to be something that we are going to undertake in the next few years, and we will have to set those tolls so that we are competitive while also recovering the costs.

Senator Ataullahjan: We paid for the land in the States. Why was that?

Mr. Cautillo: That arrangement was reached by the Government of Canada with the State of Michigan in 2012 under the Crossing Agreement that was signed at that particular time.

Senator, if I may, I also want to talk about other aspects around the Crossing Agreement. We just had questions directed to our colleagues around jobs and things of that nature.

The Crossing Agreement also spoke to community benefits, the involvement of labour unions, the involvement of higher-order education, on-the-job training programs, and the development and levels of local jobs that would be actually provided during the course of the P3 construction and operating exercise.

The Chair: Senator Marshall is excited to ask questions about the bridge. I want to find out who got Gordie Howe's last hockey stick.

Senator Marshall: Some of my questions are the same as Senator Neufeld's.

What is the total estimated cost? What are we talking about? Also, what is the estimated completion date?

Mr. Cautillo: Perhaps I can answer the estimated completion date and then turn it over to my colleague on the overall cost.

We have a request for proposal out now. The process is that there are three private-sector consortia each is made up of between 14 to 20 very large constructors, operators, financiers, et cetera. They are poring over our request for proposal, our project agreement and our project output specs. They will come back within a year and give us a technical and financial proposal. In the technical proposal, they will be articulating what the construction schedule and timing is going to be.

At that point, once we get the submissions, we're giving ourselves six months to actually evaluate the submissions, get approvals in government and then reach our financial close. At

M. Won : Environ 110 millions de dollars dans le cadre du programme. Ça a maintenant doublé. Ce qui avait été annoncé avant le budget de 2016, c'était 339 millions de dollars sur trois ans, donc 113 millions de dollars par année.

La sénatrice Ataullahjan : Je veux parler du pont. L'autorité du pont prélèvera des péages pour payer pour le projet. Connaissons-nous le pourcentage des coûts du projet qui seront payés grâce aux péages ou avons-nous une idée?

M. Cautillo : Nous estimons que tous les coûts du projet finiront par être remboursés par les péages. La mise en place des péages, cependant, est un projet que nous devrons mettre en place au cours des prochaines années, et nous devrons choisir des taux de péage qui restent compétitifs tout en recouvrant les coûts.

La sénatrice Ataullahjan : Nous avons payé pour les terrains aux États-Unis. Pourquoi?

M. Cautillo : C'est l'entente qui a été conclue entre le gouvernement du Canada et l'État du Michigan en 2012 dans le cadre de l'Accord sur le passage qui a été signé à l'époque.

Madame la sénatrice, si vous me le permettez, je veux aussi parler d'autres aspects liés à l'Accord sur le passage. Des questions viennent justement d'être posées à nos collègues au sujet des emplois et des choses de cette nature.

L'Accord sur le passage portait aussi sur les retombées dans la collectivité, la participation des syndicats, la participation des établissements d'enseignement supérieur, les programmes de formation en cours d'emploi et la création et les niveaux d'emploi locaux, toutes des choses dont on bénéficiera durant les travaux de construction et l'exploitation en PPP.

Le président : La sénatrice Marshall a hâte de poser des questions au sujet du pont. Je veux savoir qui a obtenu le dernier bâton de hockey de Gordie Howe.

La sénatrice Marshall : Certaines de mes questions sont les mêmes que celles posées par le sénateur Neufeld.

Quel est le coût total estimé? De quoi parle-t-on? Aussi, quelle est la date d'achèvement prévue?

M. Cautillo : Je peux peut-être vous parler de la date d'achèvement prévue, puis je céderai la parole à mon collègue pour ce qui est du coût général.

La demande de propositions a été communiquée. Conformément au processus, il y a trois consortiums du secteur privé chacun composé de 14 à 20 très grands entrepreneurs en construction, exploitant, organisations financières et ainsi de suite. Ils se penchent sur notre demande de propositions, notre accord relatif au projet et notre devis descriptif du projet. Ils nous donneront des nouvelles d'ici un an pour nous présenter leur proposition technique et financière. Dans la proposition technique, ils décriront le calendrier et l'échéancier des travaux de construction.

À ce moment-là, lorsque nous obtiendrons les soumissions, nous nous donnerons six mois pour vraiment les évaluer, obtenir les approbations au sein du gouvernement puis clore le dossier

that point, construction starts. When we know their construction schedule, then we'll be able to tie down the construction timing, the opening and the costs.

Senator Marshall: That would be in 18 months' time, would it?

Mr. Cautillo: In 18 months' time, we hope to be at financial close.

Senator Marshall: Earlier, you were talking about what you're using this funding for. You were saying Infrastructure Canada was paying for property on the Canadian side. Is that the only separate organization that's paying for something to do with the bridge? CMHC is not paying for anything. Are any other departments or Crown agencies paying for anything? I want to make sure I understand the scope and who is paying for what.

Mr. Cautillo: We are working with Infrastructure Canada, as you mentioned, for the acquisition of the property. We're actually building the plaza and the buildings, and then Canada Border Services Agency will actually pay for the furniture and specialized equipment that they require within the Canadian POE or within the Canadian customs function. Some of that equipment would include what's known as VACIS, or Vehicle and Cargo Inspection System. This is a system where you can actually X-ray tractor-trailers.

On the U.S. side, Customs and Border Protection will similarly pay to equip their building. We'll put the building up. We'll get the air conditioning and heating, et cetera, done. They will then come in and install specialized security and customs equipment, things of that nature.

They also have that same type of large vehicle imaging system. They have two on their side. We have one on our side, with a provision for a second one.

Senator Marshall: That would be the only other organization that would be putting money into this project?

Mr. Cautillo: Yes.

Senator Marshall: How is the money advanced? Do you get it in advance, or do you run an overdraft and then the government pays on the submission of an invoice? How is the money coming to you?

Ms. Hurdle: Like any Crown corporation, we submit our annual corporate plan, and the funding is approved on an annual basis. We draw down appropriations based on our corporate plan and the budgets in our corporate plan.

Senator Marshall: You have a board. Is there an oversight committee for the project, or is the board the oversight committee?

financier. À ce moment-là, les travaux de construction commenceront. Lorsque nous connaîtrons le calendrier de construction, nous pourrons définir l'échéancier des travaux de construction, la date d'ouverture et les coûts.

La sénatrice Marshall : C'est dans 18 mois, n'est-ce pas?

M. Cautillo : Dans 18 mois, nous espérons en être à la clôture financière.

La sénatrice Marshall : Plus tôt, vous avez parlé de ce à quoi servent les fonds obtenus. Vous disiez qu'Infrastructure Canada paye pour l'acquisition des propriétés du côté canadien. Est-ce la seule organisation distincte qui paye pour quoi que ce soit relativement au pont? La SCHL ne paye pour rien? Y a-t-il d'autres ministères ou d'autres organismes de la Couronne qui payent pour quoi que ce soit? Je veux m'assurer de comprendre la portée du projet et de savoir qui paye quoi.

M. Cautillo : Nous travaillons avec Infrastructure Canada, comme vous l'avez mentionné, pour l'acquisition des propriétés. La construction des esplanades et des immeubles est notre responsabilité. Ensuite, c'est l'Agence des services frontaliers du Canada qui va se charger de payer les meubles et l'équipement spécialisé dont elle a besoin pour le point d'entrée canadien ou pour les douanes canadiennes, par exemple le Système d'inspection des véhicules et du fret, aussi connu sous le nom de VACIS, qui permet de radiographier les semi-remorques.

Le Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis va également payer pour l'équipement de son côté, mais c'est nous qui allons construire l'immeuble, avec tout ce que cela suppose : la climatisation, le chauffage, et cetera. Une fois les travaux terminés, l'agence américaine va installer l'équipement spécialisé pour la sécurité, les services douaniers et d'autres choses de ce genre.

Les Américains utilisent aussi le Système d'inspection des véhicules et du fret. Ils en ont même deux de leur côté. Il y en a un du nôtre, et nous avons la possibilité d'en avoir un deuxième.

La sénatrice Marshall : Est-ce que c'est la seule autre organisation qui contribuerait financièrement à ce projet?

M. Cautillo : Oui.

La sénatrice Marshall : Comment l'argent vous est-il avancé? Obtenez-vous votre financement à l'avance, ou avez-vous un découvert qui est remboursé par le gouvernement sur présentation de la facture? Comment l'argent vous est-il versé?

Mme Hurdle : Nous faisons comme toutes les autres sociétés d'État : nous présentons notre plan d'affaires annuel, et le financement est approuvé pour l'année. Nous demandons les crédits en fonction de notre plan d'affaires et des budgets connexes.

La sénatrice Marshall : Outre votre conseil d'administration, y a-t-il un comité chargé de superviser le projet, ou est-ce également le comité d'administration qui s'en charge?

Ms. Hurdle: As you mentioned, we have the WDBA board of directors. There is also another entity, and that's as per the Crossing Agreement, the international authority. That's made up of six members: three members from Canada and three members from Michigan. They're a higher-level oversight with specific duties.

Senator Marshall: Would that be on your website?

Ms. Hurdle: Yes.

Senator Marshall: Who will evaluate the proposals?

Mr. Cautillo: The proposals are going to be evaluated by WDBA staff, advisers and some of our partner agencies, such as the Michigan Department of Transportation, colleagues from public services and procurement, and others.

Senator Eaton: I read in your brief that 53 per cent of the land in Michigan has been acquired by the Michigan Department of Transportation. They're buying the land, but what controls do we have over them? Have we given them a budget or how do we do that? Do we just pay the bill when they send it in?

Mr. Cautillo: Senator, thank you for that question. There is a very stringent oversight of the expenditure. We take all of our expenditures extremely seriously, regardless of whether that's on the Canadian or the U.S. side.

The property acquisition process starts with laying out the property that is required, and then a series of valuations takes place. We use property valuators to evaluate what the property is worth, and then good-faith offers are made at that point.

Good-faith offers come to us for approval. The valuations themselves are overseen by a check valuator to make sure that everything is —

Senator Eaton: Is it expropriation, or do people know, "Listen, I have got a hot piece of property here because the Canadian government wants it," and they put it up for sale?

Mr. Cautillo: No. First of all, we've articulated what the footprint is in the property that we acquire. The process of acquiring property is a very long and well-tried process in the United States. The Michigan Department of Transportation has a very extensive process they have to follow on property acquisition.

As much as possible, we like to buy properties on a willing buyer/willing seller basis. Occasionally on the Canadian side we have to go through what we call expropriation; on the U.S. side, it's called condemnation.

Mme Hurdle : Comme vous l'avez mentionné, l'APWD est gérée par un conseil d'administration. Conformément à l'Accord sur le passage, il existe également un autre groupe, l'autorité internationale, qui est composée de six membres : trois du Canada et trois du Michigan. Le groupe a été établi pour s'acquitter de la surveillance des étapes principales du processus et remplir d'autres tâches précises.

La sénatrice Marshall : Peut-on trouver ces renseignements sur votre site web?

Mme Hurdle : Oui.

La sénatrice Marshall : Qui s'occupera d'évaluer les propositions?

M. Cautillo : Les propositions seront évaluées par le personnel de l'APWD, nos conseillers et certaines de nos organisations partenaires, par exemple le département des Transports du Michigan ou nos collègues de Services publics et Approvisionnement Canada.

La sénatrice Eaton : J'ai lu dans votre mémoire que le département des Transports du Michigan avait acquis 53 p. 100 des terrains nécessaires au Michigan. Le département achète des terrains, mais quel genre de comptes a-t-il à vous rendre? Lui a-t-on imposé un budget, et sinon, comment allons-nous procéder? Allons-nous simplement payer la facture quand il va nous l'envoyer?

M. Cautillo : Je vous remercie de poser cette question, madame la sénatrice. Nous effectuons une surveillance très rigoureuse des dépenses. Nous ne prenons absolument aucune dépense à la légère, que ce soit de ce côté-ci de la frontière ou de l'autre.

À la première étape du processus d'acquisition de propriétés, nous déterminons quels terrains sont nécessaires, puis nous procédons à une série d'évaluations relatives à la valeur. Nous avons recours aux services d'estimateurs de biens pour évaluer la valeur d'une propriété. Ensuite viennent les offres de bonne foi.

C'est nous qui approuvons les offres. Un expert surveille les évaluations relatives à la valeur pour veiller à ce que tout soit...

La sénatrice Eaton : Est-ce de l'expropriation ou est-ce que les gens sont au courant que leurs terrains ont beaucoup de valeur parce que le gouvernement canadien veut les acheter? Est-ce qu'ils les vendent volontairement?

M. Cautillo : Ce n'est pas ça. Nous avons tout d'abord déterminé le tracé de l'emplacement dans les terrains que nous achetons. Aux États-Unis, le processus d'acquisition de propriétés est très long et rigoureux. Le département des Transports du Michigan doit suivre un processus très exhaustif pour faire l'acquisition d'un terrain.

Autant que possible, nous voulons que les terrains soient vendus volontairement. De temps en temps, nous allons devoir, de ce côté-ci de la frontière, procéder à ce qu'on appelle une expropriation. Cela se passe aussi chez nos voisins du Sud.

Under the Crossing Agreement, Michigan is responsible for property acquisition through either a willing buyer/willing seller program or through the condemnation process. They are the entity that has the power of eminent domain, so they're the only ones that have expropriation power. They exercise that. But we oversee what they do and their expenditures.

As well, senator, the U.S. federal government is involved through the FHWA, Federal Highway Administration, so that they also have to follow a prescribed process on property acquisition, valuing the properties and ensuring that proper funds are transferred, et cetera.

Senator Eaton: I'm not sure whether you answered Senator Ataullahjan. When you set up the tolls, you have figured out the number of trucks and cars. How long do you think it will take you to pay back the cost of the bridge? What are you anticipating? Ten years, twenty years?

Mr. Cautillo: This question was also asked 18, 19 months ago. My answer is unfortunately going to be the same as the last time. The repayment of that is going to be a function of the traffic that comes and uses —

Senator Eaton: I'm sure you've costed what you are hoping the traffic would be.

Mr. Cautillo: It's the traffic itself, the type of traffic and the toll rates associated with it.

Senator, remember, what we're doing is building a project. We're building a bridge and connections to it that are going to have a design life of at least 125 years. This is the part that I'm not able to express well enough. It's the tremendous benefits that this bridge and crossing are going to bring to Canada and the U.S., not just the local area.

Senator Eaton: I'm in support of the bridge. I'm just asking you an accounting question: What do you anticipate the repayment will be? Because you'll have maintenance. You'll always need the tolls for something.

Mr. Cautillo: Repayment depends on how much you spend to start with. We can give you good estimates of what we have spent to date and what our estimate is to acquire the balance of the property, things of that nature. But the bulk of that cost is actually the construction cost, the operating and the maintenance cost, which we will know once we get the submissions in a year's time. Based on that, we'll set toll rates to recoup those particular costs. The actual recoupment is going to be dependent on the type of traffic we're able to attract, the volume of traffic and how efficient we are at collecting.

Senator Eaton: I'm sure you've figured that out already.

En conformité avec l'Accord sur le passage, le Michigan a la responsabilité de faire l'acquisition de propriétés, soit au moyen d'un programme de vente de gré à gré, soit par expropriation. Seul le département possède et peut utiliser ce pouvoir d'expropriation. Tout de même, nous surveillons ses activités et ses dépenses.

En outre, madame la sénatrice, le gouvernement fédéral des États-Unis intervient par l'intermédiaire de l'Administration fédérale des autoroutes. Ainsi, il s'assure de faire respecter les processus qui ont été établis pour l'acquisition de propriétés, pour l'évaluation de la valeur des terrains, pour s'assurer que les fonds adéquats sont versés et pour tout le reste.

La sénatrice Eaton : Je ne sais plus si vous avez répondu à la question de la sénatrice Ataullahjan. Vous calculez le nombre de camions et de voitures qui circulent quand vous installez les péages. Selon vous, combien de temps cela va-t-il prendre pour rembourser le coût du pont? Pouvez-vous nous donner un chiffre approximatif? Dix ans? Vingt ans?

M. Cautillo : On nous a déjà posé cette question il y a 18 ou 19 mois. Malheureusement, je dois répondre la même chose que la dernière fois. Le remboursement va dépendre du nombre de véhicules qui utilisent...

La sénatrice Eaton : Je suis sûre que vous avez calculé le nombre de véhicules que vous espérez y voir circuler.

M. Cautillo : Cela dépend du nombre de véhicules lui-même, des types de véhicules et des droits de péage connexes.

Madame la sénatrice, il faut garder à l'esprit que c'est un projet que nous élaborons. Nous construisons un pont et des composantes connexes qui ont une durée de vie théorique d'au moins 125 ans. J'ai de la difficulté à bien expliquer ce point. Le pont ne va pas seulement avoir des avantages énormes pour la localité où il sera aménagé. Tout le Canada pourra en récolter les fruits.

La sénatrice Eaton : Je suis en faveur du pont. Tout ce que je vous pose, c'est une question de comptabilité : à quel rythme se fera le remboursement, selon vous? Il y aura aussi des travaux d'entretien à faire. Vous aurez toujours besoin des péages pour une chose ou une autre.

M. Cautillo : Le remboursement variera en fonction des dépenses totales. Nous pouvons vous donner des estimations assez justes de ce que nous avons dépensé jusqu'ici et de ce que nous prévoyons dépenser pour acquérir le reste des terrains nécessaires, et cetera. Mais la majeure partie des coûts est surtout associée à la construction, à l'exploitation et à l'entretien, toutes des choses pour lesquelles nous aurons plus d'information dans un an lorsque nous étudierons les réponses à l'appel d'offres. Nous allons déterminer les droits de péage en conséquence afin de recouvrer ces coûts en particulier. Le recouvrement réel va déprendre du nombre et du type de véhicules qui utilisent le pont ainsi que de notre efficacité à percevoir les droits.

La sénatrice Eaton : Je suis certaine que vous avez déjà réussi à déterminer ce genre de choses.

The Chair: I know you already have some estimates. We're all adults. We recognize the sensitivity around the study and around the importance of this project.

Maybe you could give us some comments, without giving us your postseason report in terms of your results, we don't want to see that necessarily, but give us some measurements, the number of jobs and the trail of money that goes towards — we recognize the programs that you have, and you focus on your three programs and focus on other issues, but if you could give us some measurements that we can understand so you can do a comparison of 2015 to 2016 with three of your major objectives, that would be really helpful to us so we get a better understanding.

As you can see, we want to do more than just asking you about numbers and FTEs. We want to get the association with operations to money and the value of money and the results to money.

Senator Neufeld: I asked what the estimate was for the prior works. If you don't have it, please provide it to the clerk or give it to me.

I would like to know what Infrastructure Canada has paid and what their estimate is. I'm happy about the bridge. I'm not arguing about the bridge. I just want to know some of the costs we're bearing as we go forward.

Maybe I misunderstood you, but the construction of the bridge itself, the design, build, financing, operation and maintenance, that's what will be the P3. But all the works before you let that P3 contract will be borne by the Government of Canada and I want to know that cost, unless I misunderstood you. You did say all that would be wrapped up in the P3, but that's not what you told me to start with.

So the works on each end, the stuff that you've done, will not be part of the P3; is that correct? That will not be paid back. That will be a cost to government?

Ms. Hurdle: Just to clarify how things are being paid back, all monies spent by the Canadian government are accounted for and are part of what is called a statement of Canadian contributions, and it's all been tallied up to be recouped by the tolls. So all of it will be recouped.

Senator Neufeld: So the estimate for the prior works, the Infrastructure Canada money that's spent, all of that will be transferred to the concessionaire, to the company that will actually do it?

Le président : Je sais que vous avez déjà quelques estimations à votre disposition. Nous sommes tous des adultes. Nous sommes conscients de la nature délicate de l'étude en cours et de l'importance du projet.

Sans nous donner les résultats dans votre rapport d'après saison — nous n'avons pas nécessairement besoin de les connaître —, peut-être pourriez-vous nous fournir quelques statistiques, par exemple le nombre d'emplois et l'argent utilisé... Nous savons que vous devez exécuter trois programmes et composer avec d'autres difficultés, mais si vous pouviez nous donner quelques chiffres permettant de comparer la situation en 2015 à celle de 2016 relativement à vos trois objectifs principaux, cela nous aiderait à comprendre. Ça nous serait très utile.

Comme vous le constatez, nous ne sommes pas ici seulement pour parler de chiffres et d'ETP. Nous voulons comprendre le lien entre l'argent dépensé pour les activités, la valeur de l'argent dépensé et les résultats par rapport aux dépenses.

Le sénateur Neufeld : Je voulais savoir quelle était l'estimation pour les travaux précédents. Si vous n'avez pas cette information avec vous, je vous prie de la communiquer plus tard à la greffière ou à moi-même.

J'aimerais savoir ce qu'Infrastructure Canada a payé. Quelle est son estimation? Je suis en faveur du pont. Je ne m'y oppose pas. Je veux simplement connaître quelques-uns des coûts qui s'imposeront à mesure que le projet avance.

Peut-être que je vous ai mal compris, mais la construction même du pont ainsi que la conception théorique et physique, le financement, l'exploitation et l'entretien, tout cela relève d'un PPP. Mais le coût pour tous les travaux préalables qui ne sont pas compris dans le PPP devra être assumé par le gouvernement canadien, et c'est pourquoi je veux connaître le coût. Ou vous ai-je mal compris? Vous avez bien dit que tout cela allait être compris dans le PPP, et pourtant ce n'est pas ce que vous m'aviez dit au début.

Donc, les travaux qui ont eu lieu des deux côtés de la frontière, ce que vous avez déjà fait, ne sont pas compris dans le PPP. Est-ce exact? Vous ne serez pas remboursés pour cela, et le gouvernement devra assumer les coûts? Est-ce bien cela?

Mme Hurdle : Je vais clarifier la façon dont les choses seront remboursées : nous faisons le suivi de tout l'argent dépensé par le gouvernement canadien dans notre publication des états financiers vérifiés des contributions canadiennes. Nous avons déterminé que les péages vont permettre de recouvrer le total des dépenses du gouvernement canadien. Donc, le recouvrement sera total.

Le sénateur Neufeld : Ce qui veut dire que l'estimation pour les travaux préalables — toutes ces dépenses qu'Infrastructure Canada assume — va être transférée en entier au concessionnaire, à l'entreprise qui s'en chargera?

Ms. Hurdle: No. The money spent prior to the P3, the Canadian government is paying for that. What I'm saying is every dollar spent on the project by the Canadian government is being tallied up in a statement of Canadian contribution. Interest is added to that and will be repaid by the tolls, whether it's through the P3 or whether it's work done before the P3.

Senator Neufeld: It will all be repaid over whatever length of time.

Ms. Hurdle: That's right.

Senator Neufeld: So a certain portion of the tolls will go to the federal government to cover their costs, and a certain portion of the tolls will go to the company; is that correct?

Ms. Hurdle: All the tolls will come to the Canadian government. The concessionaire makes their investments through the construction, and then there are payments throughout the operations to the concessionaire, through the thirty-year concession.

Senator Neufeld: The Canadian government finances the total cost. That's a different P3 than I'm used to. That is a hybrid. That is completely different than anything I've ever seen.

Senator Andreychuk: You're going to tender this P3 project, contemplating the costs, but what about cost overruns and time delays? Are penalties being built in and contemplated?

Mr. Cautillo: Senator, there are penalties and this is one of the advantages of the P3. In essence, the cost is established as to what that cost is.

There will be penalties for late delivery to a bid, if you will, to their construction schedule. There will be both.

Senator Andreychuk: Mr. Chair, it's not the hockey stick we're concerned about. Gordie Howe is very important to Saskatchewan. He comes from Floral, Saskatchewan. That has to be noted in one way or another somewhere on that bridge.

The Chair: I have a final comment to you, sir. You can see that one of the questions we'll ask you — because we'll have you back as we go forward in time — is we want to understand who makes money on this. With the infrastructure bank coming in, private partners getting involved with infrastructure money want to make a return. Your private partners we would assume want to make a return and we want to understand as you go forward how the model will evolve so we can understand who gets what.

Mme Hurdle : Non. Le gouvernement du Canada va assumer les dépenses précédentes qui ne sont pas comprises dans le PPP. Ce que je veux dire, c'est qu'on fait le suivi, dans nos états financiers vérifiés des contributions canadiennes, de chaque dollar dépensé par le gouvernement du Canada dans le cadre du projet. Nous allons tout rembourser, y compris les intérêts, grâce aux péages. Cela vaut autant pour les travaux effectués dans le cadre du PPP que pour ceux qui ont eu lieu avant.

Le sénateur Neufeld : Au bout du compte, tout sera donc remboursé.

Mme Hurdle : C'est juste.

Le sénateur Neufeld : Un certain pourcentage des droits de péage va aller au gouvernement fédéral pour couvrir les coûts, et un autre pourcentage ira à l'entreprise. C'est bien ça?

Mme Hurdle : Tous les droits de péage iront au gouvernement du Canada. Le concessionnaire rentabilise son investissement grâce aux travaux de construction, puis nous lui faisons des versements tirés de l'exploitation du pont. C'est une concession de 30 ans.

Le sénateur Neufeld : Tout le financement provient donc du gouvernement du Canada. Ce n'est pas le genre de PPP auquel je suis habitué; il s'agit d'un partenariat hybride. Le vôtre est complètement différent de tout ce que j'ai vu jusqu'ici.

La sénatrice Andreychuk : Vous allez faire un appel d'offres dans le cadre de ce projet de PPP et vous allez examiner les coûts, mais qu'en est-il des dépassements de coûts et des retards? Y a-t-il des pénalités de prévues, ou vous êtes-vous penchés sur l'idée?

M. Cautillo : Madame la sénatrice, il y a des pénalités prévues, et c'est l'un des avantages d'un PPP. Essentiellement, le coût est censé refléter la réalité.

Des pénalités sont prévues s'il y a un retard dans le calendrier des travaux par rapport à ce qui a été établi dans la soumission. Il y aura des pénalités pour les deux cas que vous avez mentionnés.

La sénatrice Andreychuk : Monsieur le président, nous ne sommes pas préoccupés par le bâton de hockey. Gordie Howe était un homme important pour la Saskatchewan. Il venait de la municipalité de Floral, en Saskatchewan. Il faut que cela soit inscrit à un endroit ou à un autre le long du pont.

Le président : J'ai un dernier commentaire pour vous, monsieur. Vous pouvez deviner que l'une des questions que nous allons vous poser — parce que nous allons devoir vous inviter à nouveau dans l'avenir — concerne qui gagne de l'argent grâce au pont. C'est quelque chose que nous voulons savoir. Avec les fonds d'Infrastructure Canada en jeu, les partenaires du secteur privé qui participent au projet et qui toucheront l'argent d'Infrastructure Canada vont vouloir en tirer un

We can understand, Madam Controller, that you are extremely cautious and we respect that and we respect the confidentiality of a lot of the things that you're probably working on, but as the Finance Committee we need to have a picture. As you get more information and more sensitivity and comfort in dealing with us, hopefully you'll give us more so we can understand how this works, because it affects other areas that we look at, especially when you go down to the bridge going across to P.E.I. We have a lot of people that are sensitive about paying tolls. I know that you have that sensitivity already in your head. How you manage it will be interesting to understand, but we want to understand how to track that particular money.

Mr. Cautillo: Mr. Chair, I appreciate that, so I promise two or three things. One, by the time I come back next time I'll have my beard taken off. Two, we will get the answers to the senator's question around invested cost and things of that nature. And, Mr. Chair, when I come back the next time, I also want to talk about jobs that are going to be created during the construction period, during the operating period and during the maintenance period. I'm going to focus more on the operating and maintenance period because that's just so much longer. While there's a lot of emphasis on construction jobs, I'm also going to focus on the total jobs and what this beautiful project is going to mean to the area and to its economic vitality.

The Chair: That would be very helpful.

Mr. Perlman or Mr. Thompson, do you have any final comments before we go? You've been great and very patient with us.

Mr. Perlman: Thank you.

Mr. Thompson: Thank you. I'd be happy to follow up. We have the information you're looking for and would be happy to provide it.

The Chair: We're just trying to make sure that we ask questions that are important for the government and for people to improve performance and make sure we deliver the results that are intended to be delivered.

rendement. Nous tenons pour acquis que vos partenaires du secteur privé vont vouloir en tirer un rendement, et nous voulons comprendre, à mesure que les choses progressent, comment le modèle va évoluer pour nous permettre de comprendre qui touche quoi.

Madame la contrôleuse, nous comprenons que vous devez faire preuve d'une retenue extrême. Nous respectons cela tout comme nous respectons le caractère confidentiel de la plupart des choses sur lesquelles vous travaillez. Toutefois, le comité des finances a besoin de comprendre la situation. Dans l'avenir, j'espère que vous aurez davantage de renseignements et que vous serez plus à l'aise à notre égard afin que vous puissiez nous aider à comprendre comment les choses fonctionnent. Voyez-vous, cela a aussi une incidence sur nos autres sujets d'étude, en particulier ce qui concerne le pont qui relie l'Île-du-Prince-Édouard. Pour bon nombre de personnes, les péages sont un sujet de nature délicate, et je sais que vous en êtes déjà consciente. Ce sera intéressant de voir comment vous gérez la difficulté, mais nous voulons comprendre comment vous ferez le suivi de cet argent, en particulier.

M. Cautillo : Je vous en suis reconnaissant, monsieur le président, et c'est pourquoi j'aimerais vous promettre deux ou trois choses. D'abord, je vais me raser la barbe d'ici notre prochaine rencontre. Ensuite, nous aurons des réponses aux questions du comité à propos des coûts investis et des choses de ce genre. En outre, monsieur le président, lorsque je reviendrai témoigner devant le comité, j'aimerais aussi aborder la question des emplois qui seront créés dans le cadre de la construction, de l'exploitation et de l'entretien; l'exploitation et l'entretien en particulier, parce qu'il s'agit largement des périodes les plus longues. On parle beaucoup des emplois liés à la construction, mais je vais essayer de mettre l'accent sur tous les emplois et sur la stimulation économique que nous pouvons espérer dans la région grâce à ce merveilleux projet.

Le président : Cela nous serait très utile.

Monsieur Perlman, monsieur Thompson, un de vous a-t-il un dernier commentaire à faire avant la fin de la séance? Vous avez été d'excellents invités et avez fait preuve d'une très grande patience à notre égard.

M. Perlman : Merci.

M. Thompson : Merci. Je serais heureux de revenir. Nous avons l'information que vous voulez et nous serions heureux de vous en faire part.

Le président : Nous voulons nous assurer de poser de bonnes questions qui aideront le gouvernement et les Canadiens; nous voulons être efficaces et veiller à ce que les résultats correspondent à nos attentes.

We thank you all for coming in tonight. We have a budget to approve in terms of some of our mapping for the infrastructure program. If you remember, we talked about it last time. I think at this late hour it's inappropriate to take a look at that. We will do it next meeting with your support.

Thank you very much, colleagues.

(The committee adjourned.)

Nous vous remercions tous d'être venus ici ce soir. Nous avons un budget à approuver relativement à la schématisation du Programme infrastructure Canada. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais nous en avions discuté à la dernière séance. Malheureusement, je crois qu'il est trop tard pour remettre cela sur la table. Avec votre aide, nous étudierons la question à la prochaine séance.

Merci beaucoup, chers collègues.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, November 23, 2016

Department of Finance Canada:

Christopher Meyers, Chief Financial Officer, Financial Management Directorate, Corporate Services Branch;

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch;

Leah Anderson, Acting Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch;

Miodrag Jovanovic, General Director, Tax Policy Branch;

Tom McGirr, Chief, Equalization and TFF Policy, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

Employment and Social Development Canada (ESDC):

Mark Perlman, Chief Financial Officer;

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer;

Paul Thompson, Senior Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch.

Windsor-Detroit Bridge Authority (WDBA):

Michael Cautillo, President and CEO;

Linda Hurdle, Chief Financial Administrative Officer.

TÉMOINS

Le mercredi 23 novembre 2016

Ministère des Finances Canada :

Christopher Meyers, dirigeant principal de la gestion financière, Directorat de la gestion financière, Direction des services ministériels;

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du Développement économique et finances intégrées;

Leah Anderson, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction de la politique du secteur financier;

Miodrag Jovanovic, directeur général, Direction de la politique de l'impôt;

Tom McGirr, chef, Péréquation et politique de la FFT, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Emploi et Développement social Canada (EDSC) :

Mark Perlman, dirigeant principal des finances;

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances;

Paul Thompson, sous-ministre adjoint principal, Direction générale des compétences et de l'emploi.

Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) :

Michael Cautillo, président et chef de la direction;

Linda Hurdle, dirigeante principale des Finances et de l'Administration.